JEUDI 5 MAI 2011

ACTES DU COLLOQUE

LE VÉCU DU PLACEMENT À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

HIER
AUJOURD'HUI
DEMAIN



www.seinemaritime.net

JEUDI 5 MAI 2011

ACTES DU COLLOQUE

LE VÉCU DU PLACEMENT À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

HIER
AUJOURD'HUI
DEMAIN

Les photographies illustrant les actes du colloque ont été prêtées par l'IDEFHI et prises par un photographe professionnel, Denis Girard, Studio ELLEBE - Rouen, dans les années 1960.

Le Département de Seine-Maritime a organisé le 5 mai dernier, une journée d'étude sur le « vécu du placement à l'aide sociale à l'enfance ». Lors de cette journée, les professionnels étaient invités à prendre connaissance et à échanger sur une étude rétrospective destinée à évaluer le devenir des personnes anciennement confiées à l'Aide Sociale à l'Enfance dans le Département.

Cette démarche s'inscrit dans l'esprit et la lettre de la loi du 2 janvier 2002 « rénovant l'action sociale et médico-sociale » lorsqu'il s'agit de personnes concernées par l'ASE ou encore dans la loi du 5 mars 2007 qui nous a orienté vers une meilleure « prise en compte de la parole des jeunes et des usagers ».

Les participants à cette journée ont eu l'occasion de réfléchir sur les pratiques professionnelles. Cette démarche est en effet indispensable, tant le placement des enfants mobilise une certaine passion, chacun s'y impliquant de façon importante. Un grand nombre d'acteurs a pu partager les constats et poursuivre la réflexion : assistantes familiales, éducateurs et psychologues des établissements et services de la Protection de l'Enfance du Département et des personnes qui y ont été accueillies.

Un atelier d'écriture, mis en œuvre grâce aux témoignages de personnes ayant partagé leurs expériences personnelles, a donné lieu à l'édition d'un recueil de textes. Qu'elles soient ici remerciées pour un éclairage, souvent émouvant.

Nous les avons écoutées évoquer les vécus d'hier, avant d'aborder nos pratiques actuelles qui contribuent à accompagner les enfants d'aujourd'hui à devenir des adultes solides, épanouis et autonomes. Tel est bien l'objectif auquel les professionnels s'attachent au quotidien avec détermination et talent.

D. Marie

Didier MARIE
Président du Département
de Seine-Maritime

SOMMAIRE

II) Aujourd'hui, que met-on en place pour que le placement ne reste pas impensable ?
Évolution et perspective

OUVERTURE DE LA JOURNEE
Véronique MENAGER,
Directeur de l'Aide Sociale à l'Enfance
et de la Protection Maternelle et Infantile

C'est avec plaisir que j'ouvre cette journée sur le vécu du placement à l'Aide Sociale à l'Enfance. Le choix du thème de cette rencontre traduit bien l'attention particulière que porte le Département à la place de l'enfant, au respect de ses besoins, de ses droits et à son devenir en tant qu'adulte citoyen.
Cette journée particulière, j'avais envie de dire un peu « atypique », mais vous comprendrez pourquoi par la suite, rassemble aujourd'hui dans cette salle, à la fois les témoins qui ont participé à l'étude rétrospective sur le devenir des enfants anciennement accueillis à l'ASE, ainsi qu'aux travaux qui l'ont prolongée, et l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance du secteur habilité et du Département. L'objectif de la rencontre organisée conjointement par la cellule Évaluation des Politiques Publiques et la Direction ASE/PMI est très ambitieux puisqu'il s'agit à la fois de nous amener à partager les éléments de cette étude et à poursuivre ensemble la réflexion afin d'améliorer et de moderniser sans cesse à la fois les prises en charges des enfants et le travail d'accompagnement des familles, pour permettre aux jeunes actuellement pris en charge par l'ASE qui nous sont confiés, de devenir demain des adultes tout à fait solides et épanouis.
Je terminerai mes propos en vous souhaitant de bons travaux. Profitez bien de l'ensemble des enseignements essentiellement liés à cette étude et aux travaux qui l'ont poursuivie et entendez surtout le message d'humilité et le message d'espoir délivré par ceux qui ont accepté de participer à l'étude et de nous rejoindre aujourd'hui. Je les remercie très chaleureusement et je remercie également Sylvie LEBLOND qui a largement contribué à l'étude et l'ensemble de mes collaborateurs qui vont vous offrir aujourd'hui une journée intéressante et riche en émotions. Bonne Journée à tous.

I) Enfants placés hier, adultes aujourd'hui

Paroles partagées
Textes de Fatima MAYER, Marie-Claire MICHAUX, Étiennette OCTAU produits au cours de l'atelier d'écriture animé par Martine FERRARI

> *Je suis née le 14 avril 1962 à Neufchâtel-en-Bray la même année que le premier satellite assurant 240 communications simultanées : l'ère de la communication ! Pour moi, l'ère du non-dialogue. Quand je pèse environ 20 kilos, je suis envoyée en sanatorium. Guérie si on veut, physiquement mais pas affectivement, ma petite vie est faite de plusieurs voyages : Forbras, un foyer rue des Capucins, Canteleu, j'ai dû y aller... Plus de sœurs, plus de frères, départ pour l'absence de famille ! A 9 ans, du haut de mes 1 mètre 45, le 9 août 1971, je rentre chez les Sœurs dans un centre pédagogique pour caractériels, on ne devait pas savoir où me mettre ! Les Sœurs doutent et arrêtent les neuroleptiques. Avec l'apparition d'internet pour mieux communiquer comme on dit, j'entre en apprentissage en floriculture au jardin des Plantes de Rouen. Me voilà dans un autre lieu, au foyer des Mouettes. Au secours ! Je me sauve, je reviens à Forbras ... plus accueillant ! Et ... autre endroit ... chez une logeuse aux frais de la DDASS jusqu'à mes 21 ans. Mais je rate mon CAP et je n'ai aucun diplôme. Et puis mon Thomas arrive, mon Clément le suit de quinze mois...*
>
> *Je suis née le 15 août 1961, jour où l'on fête Sainte-Marie et son Assomption. C'est dans le 12ème arrondissement de Paris que j'ai poussé mon premier cri, Paris où ma mère a cru trouver le paradis ... A 1 mètre 05, alors qu'arrive sur le marché la première calculette de poche, me voilà parachutée en Seine-Maritime, séparation d'avec ma mère sans en comprendre les raisons. Puis, 1 mètre 10, changement brutal de mon identité : Marie-Claire devient Claire-Marie : première famille d'accueil, premières souffrances où je subis et assiste à toutes sortes de choses difficiles à dire. J'essaie de*

ne pas m'écrouler... Je chausse du 32, je pèse 30 kilos sans manger à ma faim. Le monde avance : en même temps que la généralisation des puces permet le passage aux ordinateurs de la quatrième génération, mes sœurs et moi, petites puces aussi, sommes placées dans une Maison d'enfants au Bercail Jeanne d'Arc à Gommerville. Dix ans avant l'apparition des CD, petite musique du retour dans la famille d'accueil. Passage au collège où mes résultats jouent au yoyo, mais quel plaisir de découvrir le self ! On se sert soi-même, on fait ses propres choix : Je mange à ma faim ! Années où j'essaie de me délasser, de m'amuser. Fin de la troisième, c'est l'heure de faire des choix. Infirmière ! Cela me plairait de soigner... Lycée Germaine Coty au Havre, apparition du premier ordinateur personnel Apple, et moi je vais connaître la vie de pensionnaire en semaine mais le week-end ... toujours dans cette famille d'accueil ! En deuxième année de CAP employée de collectivités, je suis victime d'un accident de la circulation, dont je ressens encore aujourd'hui de la douleur. Fini les études ! Je ne supporte plus cette « famille du week-end », je trouve un emploi dans un restaurant : aide cuisinière, nourrie, logée, je mets un peu d'argent de côté. 1981, mariage du Prince Charles avec Lady Diana et le mien. La naissance de mes trois filles augmente la population française. En 1997, c'est la sortie du premier Harry Potter et moi je lance un avis de recherche : retrouver ma mère pour combler très vite les vides et les manques, répondre à toutes les questions sans réponse : mes filles grandissent, j'ai besoin de savoir ...

Une seconde valse à mille temps pouvait commencer, comme le disait Jacques BREL en 1959. Nous sommes le 3 juin, il est une heure du matin, et je pousse mon premier cri dans cette grande ville du Havre. Je ne le savais pas encore, mais il me faudrait beaucoup d'énergie, d'attention et d'amour, pour affronter ce début de vie dans un univers familial si hostile. Heureusement pour moi, dix-huit mois plus tard, un ange gardien qui passait par-là, prit soin, au vu de l'urgence, de m'éloigner et de m'installer à la campagne pour y découvrir ceux qui resteraient à jamais mes parents.
Une petite fille fragile de sept kilos sept cents, et de soixante sept centimètres dont on aurait dit qu'elle n'avait que cinq mois, pouvait à présent s'épanouir.
Quarante saisons ont passé, et du haut de mon mètre trente deux, je vis, je vibre, je vais mieux. Je suis heureuse, j'ai vu seize printemps, et même si je porte des talons, ma taille ne dépasse toujours pas le mètre cinquante huit. Aussi, j'adopte les coiffures hautes, et suis sûre à cette période, que coiffeuse sera mon métier.
Deux étés plus loin, arrive le premier « fiancé ». Tout va vite, trop vite. Je l'épouse mais me rends compte rapidement que nous ne vieillirons pas ensemble. Alors, comme le disait le refrain de la chanteuse BIBI « Tout doucement, tourner la page... », voilà que, « sans faire de bruit... », je pars...
Nous sommes en 1982, loin de la guerre des Malouines, un écrivain, Dominique Fernandez, reçoit le prix Goncourt pour son livre « La main de l'Ange ». Je prends moi aussi, dans la mienne, la main d'un petit ange : mon fils.
Sentimentalement, tout reste à reconstruire, mais un nouvel amour n'est pas loin. Trente six mois plus tard, une autre révolution est en marche. La France fête le bicentenaire de la sienne, je donne naissance à une petite citoyenne de cinquante centimètres.
1999, Mère Theresa reçoit le Prix Nobel de la paix et moi ma vie s'écoule, plus sereine. Mon travail me comble, je m'installe. Mais le choc tant redouté arrive. Alors que l'Église installe BENOIT XVI, son nouveau Pape, je vis un retour à la case départ. Nous sommes à nouveau un trois juin, et comme une ultime fusion pour sceller notre histoire, Maman lâche définitivement ma main.
Ainsi passe la vie. Je peux à présent continuer mon chemin. Je n'ai plus peur, je sais d'où je viens, qui je suis, et où je vais...

Commencer un inventaire de personnes croisées dans la vie, sans repère de temps et être le spectateur de son propre défilé...

Celui qui prenait plaisir à me donner un coup de règle sur chaque doigt de la main : un... deux... trois... quatre... cinq... six... sept... huit... neuf... dix et le coup final sur les dix réunis.
Celle qui prenait soin de nous laver ma sœur et moi dehors dans un baquet en alu, à la brosse en chiendent et à la lessive.
Celle qui prévenait de sa venue pour être sûre de ne rien voir et ne « pas être témoin ».
Celui qui fumait des « maïs » pendant les repas.
Celle qui se cachait sous les voitures.
Et cette autre, religieuse, pour qui j'ai été la première malade et qui m'a suivie sept ans dans la complicité.
Celle qui frappait jusqu'au sang, sa seule limite.
Celle qui attendait l'argent de notre placement pour s'acheter une caravane.
Celle qui m'enfermait toute une journée dans la cave ou dans les toilettes dans la cour.
Puis celle que je surnommais Chadoun, la plus jolie fille que j'ai rencontrée.
Il a fallu faire avec tous ceux-là ...

Celui qui m'amusait et disait que c'était dommage que je sois si jeune car il m'aurait épousée.
Celle-là qui me regardait avec méfiance, sans doute pensait-elle que j'étais de la mauvaise graine.
Celle-là qui me regarde aujourd'hui avec respect pour tout ce que l'on s'est dit.
Cet homme typé que je croisais au Havre en me posant la question « c'est peut-être mon père ? »
Celle-là, la gentille dame qui venait de temps en temps chez mes parents et qui regardait comment nous grandissions.
Celles-là, mes clientes, mes amies, tout ce que l'on peut se dire de drôle, nos fous-rires, nos bisous, nos échanges de CD, d'adresses email, chaque petite attention.
Celle que j'avais toujours imaginée monstrueuse, si je l'avais rencontrée à cette époque, je lui aurais craché à la figure. Mais je l'ai retrouvée, cette femme, c'est la mère, celle qui m'a mise au monde.
Il a fallu composer avec tous ceux-là...

Celle qui me mettait au coin parce que je ne comprenais pas.
Celle qui nous faisait faire le ménage à sa place.
Celle qui tous les soirs à la même heure allait traire les vaches.
Celui qui me prenait pour sa domestique et m'utilisait comme un objet.
Celle qui le mercredi nous donnait de son temps pour l'éducation religieuse.
Celle qui m'a donné quelques gestes d'amour avant notre séparation
Il a fallu composer avec tous ceux-là ancrés dans ma tête.

Au sortir de la DDASS, il y a eu les lieux habités par chacun, l'arrivée des enfants, les réussites et les difficultés...
... se batailler une fois devenus parents pour savoir se comporter en l'absence de tout modèle.

Ymare, au dessus de Boos, au Vert Village avec un ami photographe.
Dans une caravane sur un terrain de camping
Dans un hôtel sordide rue Beauvoisine à Rouen
Dans les Landes, chez ma belle-mère
Dans un autre hôtel, rue François de Civille à Rouen.
Au 24 rue Grieu Rouen.
Rue Paul Hélot, toujours à Rouen et ...
Au 36 rue Grieu.
Déménager
Enfant instable
Image collée
Instabilité
Je n'aime pas déménager

C'est rue François de Civille à Rouen que j'ai ramené la première fois mon Thomas, lui et moi, comme obligés de « nous » protéger. J'ai commencé à comprendre ce que l'on devait faire ou pas à un enfant. Je ne savais pas si j'étais capable d'être une bonne mère, je n'avais pas eu de modèle, je n'avais pas le mode d'emploi.
Rue Paul Hélot, mon Clément est venu nous rejoindre.
Eux et moi. Nous sommes trois.
Efforts pour instaurer les anniversaires, fêter les noëls. Passer de bons moments à trois... jusqu'à leur douze ans ... j'ai l'impression ensuite d'avoir été dépossédée d'eux, l'impression que le quartier a sapé mon travail de mère isolée...

Envronville
Fauville
Yébleron
Hattenville
Hattenville
Hattenville
Hattenville,

Jeter
Déménager
Jeter
Changer de place

Remettre en place
Permission de rêver
Dans ma vie
Faire de l'ordre
Je n'aime pas être attachée.

C'est dans le petit pavillon de Fauville face au stade qu'est né mon fils Anthony. Comme ils me l'avaient promis, mes beaux frères sont arrivés avec un gros paquet de coton, comme s'ils savaient déjà que je le protègerai plus qu'une autre.

C'est avec Papy que tu es rentrée, petite Laura. Ton Papa était absent dans cette maison d'Hattenville.
J'étais heureuse de ta naissance mais déprimée, je n'ai pas pu profiter pleinement de toi.
Et avec vous deux, mes enfants, le bonheur passait par le rituel des anniversaires et les jolis noëls, comme des trêves dans mon tourment de cette époque.

Rue Michelet au Havre, cinq ans, en appartement.
Turretot, en maison individuelle que nous avons fait construire, où j'habite avec mon mari encore aujourd'hui.
Pourquoi déménager ?
Je suis comme une plante
Je suis en terre
Partir ailleurs
Peur de ne pas reprendre racine
Au Havre ma première fille est née, je voulais la garder dans mon ventre, peur sans doute qu'on vienne me la prendre. Je devenais mère et la mienne me manquait. J'ai remplacé les paroles par la lecture, les livres, les revues... Puis la deuxième est née et la troisième. Chaque date de leur anniversaire était une fête. Mes filles existaient et dans ces moments là, je me sentais exister aussi.

ETUDE RETROSPECTIVE DU DEVENIR DES PERSONNES ANCIENNEMENT CONFIEES A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE ET EVALUATION DU DISPOSITIF DE PREPARATION A LA SORTIE ET A L'AUTONOMIE

Présentation accompagnée d'un Power point des principaux résultats des travaux
Sylvie LEBLOND, responsable de l'Évaluation des Politiques Publiques.



Je vais vous présenter la synthèse des principaux résultats de cette étude. Cela peut paraître un peu réducteur et très synthétique mais je vais tenter de vous donner les grandes généralités de ces travaux qui se sont déroulés sur 18 mois. Ils ont été scindés en deux volets : une étude rétrospective et une évaluation du dispositif départemental de la préparation à l'autonomie et à la sortie.

Le cadre et les objectifs de l'étude

■ *Le contexte de l'étude en 2008.*
Il est nécessaire de vous rappeler le contexte de ces travaux qui ont démarré en 2008. Tout d'abord, un contexte législatif que vous connaissez parfaitement : la loi du 2 janvier 2002, la professionnalisation des assistants familiaux ou encore la réforme de 2007 où les Départements ont vu leurs compétences en matière de protection à l'enfance renforcée. Un contexte local ou nous étions en amont des travaux du nouveau schéma départemental de l'enfance et de la famille, adopté en décembre 2010. Enfin, des questionnements forts tant au niveau national que local : la nécessité d'observer et d'évaluer les parcours des enfants confiés est ainsi soulevée depuis quelques années ; de nombreuses idées préconçues et alertes comme par exemple que l'on retrouve beaucoup de jeunes en errance qui sont passés par l'Aide Sociale à l'Enfance ; et par ailleurs, un sujet d'interrogation récurrent, celui du devenir des personnes sorties du dispositif de protection de l'enfance. Que deviennent-ils ? Globalement, il existe peu d'études en la matière même si nous avons retrouvé des recherches sur le sujet et sur lesquelles nous nous sommes appuyés, notamment sur leur méthode pour voir ce que nous pouvions conduire dans un délai d'un an/un an et demi.

■ *Les objectifs de l'évaluation.*
Ils étaient triples. Le premier, disposer de connaissances sur le devenir et le vécu des personnes sorties du dispositif de protection de l'enfance avec des questions évaluatives comme par exemple *Quel est le devenir social, professionnel et médical d'anciens jeunes confiés à l'ASE en Seine-Maritime? Existe-t-il un décalage avec la population générale?* Le deuxième objectif plus complexe, mesurer, dans la mesure du possible, à travers quelques impacts, les effets du passage par l'institution en s'appuyant sur la mémoire des personnes de leur cursus, même si cela est parfois compliqué de le retracer soi-même, ainsi que sur l'analyse de leurs trajectoires même. Nous avions plusieurs questions évaluatives, par exemple l'une d'entre elle était « est-ce que le mode de placement va influencer ou non le devenir du jeune ? », ou encore et surtout « quel ressenti des personnes sur leur prise en charge ? ». *De quelle manière, dans quel champ, et à quel moment, la prise en charge par l'ASE a-t-elle eu un impact sur le devenir des personnes accueillies ? De quelle manière le mode de placement a-t-il influencé le devenir du jeune? Quel est le ressenti des personnes sur leur prise en charge et de quelle manière est prise en compte la parole de l'enfant pendant la prise en charge?* Troisième et dernier objectif, celui-ci portait sur les pistes d'amélioration. « Existe-il des marges de progrès pendant la prise en charge », notamment sur cette période cruciale qu'est la sortie de l'Aide Sociale à l'Enfance ? En amont, lors de la préparation à la sortie, et puis lors de la sortie. Il s'agissait d'alimenter la réflexion et la définition d'objectifs dans le cadre des travaux du schéma départemental de l'enfance et de la famille 2010-2014. *Comment sont préparées les sorties des jeunes? Quelles sont les principales difficultés au moment de la sortie, et de quelle manière le dispositif de préparation à la sortie conduit à l'autonomisation?*

Déroulement de la mission méthode et calendrier

Très rapidement pour que vous compreniez d'où sont issus les résultats que je vais vous présenter, voici le calendrier et la méthode des travaux. Comme évoqué précédemment, vous avez deux temps dans cette étude. Le premier, l'étude rétrospective qui s'est basée sur des entretiens avec des personnes ayant répondu à l'appel à témoignage lancé. Il s'agissait d'entretiens qualitatifs sous forme de récit de vie ; le choix méthodologique de notre part a été de lancer un appel à témoignage via les intermédiaires, établissements, familles d'accueil, travailleurs sociaux, mais aussi via la presse et dans des lieux tous publics, mairies, etc. L'idée de l'appel à témoignage n'était pas de viser uniquement les intermédiaires mais de pouvoir toucher toutes les personnes. L'appel à témoignage a rencontré un fort succès puisqu'il y a eu plus d'une centaine d'appels. Nous avions confié cette étude rétrospective à un prestataire, Act Consultant, dont l'équipe était composée de sociologues et d'un ethnologue. C'était une volonté d'avoir des personnes extérieures au Département pour libérer totalement la parole. 90 personnes ont été rencontrées sur la base de critères préétablis dans l'appel à témoignage : avoir été placé avec une durée au minimum d'une année, placement bien sûr à l'Aide Sociale à l'Enfance et non un placement direct uniquement, des personnes disposant d'un minimum de recul donc qui avaient entre 25 et 50 ans ; on ne prenait pas des personnes qui sortaient tout juste de l'Aide Sociale à l'Enfance et puis nous avions exclu également les personnes adoptées puisque que là précisément, la problématique de la sortie est complètement différente. 74 récits de vie ont été retranscrits puisque les autres personnes ne correspondaient pas toujours aux critères. En revanche, toutes les personnes qui ont appelé ont été entendues. Pour ces dernières, il y a eu 16 autres entretiens, téléphoniques cette fois-ci. En parallèle de cet appel à témoignage, nous avons mené une étude de 420 dossiers tirés au sort. L'objectif était de pouvoir cerner sur les 30 dernières années les principales caractéristiques de la prise en charge en termes de durée, de mode de placement, de raisons du mode de placement, et de pouvoir comparer ces caractéristiques aux personnes qui répondaient à l'appel à témoignage. Cette étude a été menée en interne avec des professionnels de l'Aide Sociale à l'Enfance, le service Adoption et Consultation des dossiers et la Cellule Enfance en Danger et l'équipe d'Évaluation des Politiques Publiques du Département. Pour l'évaluation de la préparation à la sortie et à l'autonomie, l'équipe d'évaluation a mené une trentaine d'entretiens auprès des acteurs pour comprendre le dispositif actuel de préparation à la sortie et apprécier l'approche des professionnels sur l'autonomie des jeunes (ce qui marche, ce qui manque, etc.), ainsi qu'une enquête par questionnaire auprès des 17-20 ans encore pris en charge à l'ASE. 300 jeunes y ont répondu, soit un très bon taux de retour de 50%. Dans le cadre de cette enquête, nous étions sur leurs problématiques et leurs difficultés à la sortie, où ils en étaient sur leur scolarité, etc. Enfin, des groupes de travail ont été organisés où vous avez pu pour certains y participer. Pour mémoire, trois thèmes avaient été sélectionnés : le premier était « le vécu de l'ASE d'hier à aujourd'hui », le second « la prise de relais et la préparation à la sortie » et le troisième une question très forte dans les entretiens, celle de « l'histoire et de la mémoire ». Ces groupes ont été complétés par un groupe de travail dit « sémantique » (l'intérêt était d'analyser les termes qui revenaient régulièrement dans le discours des personnes qui avaient répondu à l'appel à témoignage) et un groupe avec la « commission jeunes » de l'association l'ADEPAPE.

Pourquoi témoigner ?

Tout d'abord, ce qui a intéressé le cabinet d'étude, c'était de savoir *pourquoi les personnes ont témoignés ?* Les motivations étaient diverses mais ce qu'ils ont pu nous dire à chaque fois, c'est que les personnes qui avaient pris connaissance de cet appel à témoignage étaient à un moment de leur vie où elles avaient besoin aussi d'affronter leur propre histoire. Majoritairement, les raisons étaient les suivantes : la première qui revenait fréquemment était le témoignage militant, pouvoir être utile aux autres et que l'on écoute la parole de l'enfant et puis également signaler les incohérences, on était beaucoup sur certaines erreurs à ne pas reproduire aujourd'hui. Deuxième raison, la reconnaissance : pour remercier un professionnel qui pouvait avoir marqué lors de la prise en charge, ou encore la famille d'accueil. Autre motif, le témoignage revendicatif. Il s'agissait là de dénoncer des situations d'injustice, voire de maltraitance qui ont été rapportées. Il s'agissait d'une nécessité pour ces personnes de les dénoncer. Nous reviendrons sur cet aspect là. Autre raison, le témoignage utilitaire qui va être de restaurer l'image de la mère, du père ou revaloriser la famille d'accueil, et puis enfin, il y a ce que l'on a appelé le témoignage « clinique » : dans ces cas, il y avait besoin d'une libération émotionnelle, ou parfois de faire un premier bilan de sa trajectoire, de sa vie. Pour précision, la moitié des personnes qui ont témoigné avaient entre 30 et 40 ans (surreprésentation de cette tranche d'âge).

Les résultats de l'analyse quantitative

Il s'agit des résultats issus de l'étude de dossiers principalement. Sur 420 dossiers sur une trentaine d'années (20 dossiers par an), nous avons retravaillé bien sûr par décennie. L'idée était de mesurer l'évolution mais tout d'abord ce qui nous intéressait c'était de voir d'où venaient les personnes.

■ *D'où viennent-ils? La situation des parents*

Il s'agit des grandes caractéristiques de l'origine sociale et de la composition familiale des enfants pris en charge. Globalement, ils viennent de milieux sociaux d'origine populaire et majoritairement ouvrière et très

marqué par la désindustrialisation et le chômage car nous avons par décennie une constante diminution de la part des pères actifs (dans les années 60, nous avions 4% des pères inactifs, alors qu'ils sont 42% dans la dernière décennie). Ce qui marque aussi c'est la fragilisation de la structure familiale avec près de la moitié des parents isolés (sur l'étude de dossiers on a près de la moitié de parents isolés, 41% en familles recomposées sur 179 dont la situation est précisée, soit presque 1/3 de l'ensemble), ce qui montre la problématique de cette fragilité. Enfin, des fratries importantes même si la taille diminue (en moyenne, 3,57 enfants).

■ *Les motifs de prise en charge*

Sur les motifs de prise en charge, la grande pauvreté qui était majoritaire dans les années 1960 s'estompe. On ne place plus pour les mêmes raisons. La grande pauvreté, l'inceste, mésentente du couple recomposé, maladie et le décès des parents étaient beaucoup plus marqués dans les années 60 et début 70. Le motif de la maltraitance familiale est beaucoup plus fréquemment cité à partir des années 90, ce qui est assez logique compte tenu des campagnes de sensibilisation menées à cette période. Puis sur la dernière décennie, on observe l'émergence des ados car on y trouve 40% des motifs qui tiennent au comportement du jeune, beaucoup moins présent en amont. Il s'agit d'une évolution des motifs de prise en charge parallèle à celle de la société sur l'approche de l'enfant et aussi sur l'évolution du travail social.

■ *Caractéristiques des prises en charge*

Pour les caractéristiques de prise en charge, de manière très synthétique, on a une durée de prise en charge en diminution avec une moyenne de 10 ans dans les années 60-70 et de 7 ans aujourd'hui. Il faut préciser en revanche que les personnes qui ont témoignées étaient des personnes qui avaient été confiées de longues années. Au cours des dernières années la prise en charge s'opère à un âge plus tardif. C'est l'effet du travail en prévention ce qui n'était pas le cas auparavant. Globalement nous avions 79% des prises en charge qui étaient continues sans retour en famille. Aujourd'hui, on observe une tendance à la baisse des changements de placement avec toutefois des écarts très importants (un seul placement à plus d'une dizaine de lieux de placement par exemple). Il y a donc une tendance à la baisse des lieux de changements de placements mais des parcours qui sont aujourd'hui discontinus de retours en famille et de retours en foyer ou en famille d'accueil. Sur les liens avec la famille, 35% ont un lien régulier avec leur famille, 15% n'ont plus de lien, 50% conservent des liens dont la nature est peu précisée dans les dossiers. Ce qui était marquant, c'est l'approche beaucoup plus individualisée aujourd'hui de la prise en charge avec beaucoup moins de placements de fratries entières. En revanche, lorsqu'il y a un placement de toute la famille, il y a beaucoup moins de séparation. Nous reviendrons aussi sur cette question de la séparation de la fratrie. Donc, nous avons observé des prises en charge plus tardives et une baisse des durées. Enfin, ce qui nous a aussi marqué dans cette étude de dossiers, c'est la nette évolution dans la façon de renseigner les dossiers. Les éléments présents sont plus riches et variés. Cependant, les dossiers restent avant tout un outil administratif où les éléments les plus présents sont ceux liés aux événements ayant un aspect juridique de par l'obligation légale et juridique. Ainsi, parfois, les dossiers des enfants pris en charge de longues années ne contiennent que peu d'éléments. Nous avons ainsi parfois noté la déconvenue de certaines personnes, fortement déçues, venues consulter leur dossier et n'ayant pas trouvé les éléments qu'elles cherchaient. Ce sujet sera évoqué cet après midi sur la consultation du dossier. Celui-ci peut encore être humanisé davantage (bonnes pratiques repérées lorsque l'on a rencontré des professionnels dans les établissements, familles d'accueil, sites ASE, les albums de vie, etc., à généraliser).

Les résultats de l'analyse qualitative

Sur l'analyse qualitative, il s'agit des éléments qui sont issus des entretiens et des récits de vies.

■ *Les ingrédients du vécu de l'arbitraire*

Ce qui revenait fréquemment dans ces entretiens et qui était marquant était les ingrédients du vécu de l'arbitraire. Plusieurs points mis en avant par le bureau d'étude. Le premier qui revenait régulièrement était la violence des moments de placements et de changements, notamment lorsqu'il y avait primauté de l'urgence sur la préparation. Ce sont dans les récits de vie les situations d'incompréhension d'avoir été placé, ou encore la non prise en compte de la parole de l'enfant, notamment lorsqu'il vit des changements de lieux et/ou a le sentiment de ne pas être écouté. Deuxième point, le traumatisme de la séparation de la fratrie qui revenait très souvent dans les récits de vie. Lorsque l'on analyse l'âge des personnes prises en charge, une sur deux de la classe d'âge des plus jeunes n'étaient plus séparées aujourd'hui contre auparavant 27% dans les années 60/70. Si la séparation de la fratrie peut parfois se justifier au regard de problèmes de reproduction de fonctionnement intrafamilial, la difficulté lorsqu'il y a eu séparation de la fratrie est de renouer les liens. Les témoignages sur le sujet étaient assez forts, notamment lorsque auparavant on pouvait avoir des enfants qui se trouvaient placés dans un même village et dont les familles d'accueil différentes n'avaient aucuns contacts, sans qu'aucuns liens ne soient tissés. Il est alors difficile de renouer des liens à l'âge adulte. Enfin, les récits de vie ont mis en exergue un puissant vécu et sentiment de stigmatisation avec le sentiment d'être dans une catégorie à part (élément fort qui ressortait de l'analyse du discours sémantique). Ce sentiment est beaucoup moins marqué aujourd'hui que dans le passé mais persiste chez les jeunes.

■ *Les effets du placement*

Sur les effets du placement, nous avions surtout cherché à analyser l'impact du placement et les points qui pouvaient être des freins ou au contraire des points qui allaient être des appuis sur leur devenir, leur insertion sociale et professionnelle, etc. Les effets réparateurs qui ont été retrouvés dans cette analyse des trajectoires étaient tout d'abord la stabilité du placement. Le deuxième item était la bientraitance, que ce soit dans une famille ou un établissement même si la taille de l'établissement revenait énormément dans les paroles des personnes où souvent on opposait la dureté des grandes structures et la douceur des petites. Si l'on mesure que les personnes qui ont pu connaitre la stabilité et la bientraitance ont une bien meilleure insertion sociale, professionnelle, il reste des traumatismes qui sont encore fortement ancrés. Les séquelles bien sûr de l'avant placement, les séquelles en termes de santé, parfois issues des carences alimentaires, et aussi des séquelles psychologiques. Act Consultant a ainsi parfois parlé du « retour du refoulé » même chez les personnes les mieux insérées. Un autre effet du placement est ce que l'on a appelé « l'adaptation plurielle ». L'enfant va devoir composer avec ses parents, sa famille d'accueil, avec une équipe éducative qui au fil de la prise en charge va parfois « tourner ». L'enfant va apprendre à s'adapter. En revanche, surgit aussi la notion de conflit de loyauté qui revient souvent dans les récits ; et puis parfois le maintien du lien avec les parents, vécu comme une injonction ou encore la difficile question de la prise en charge ultérieure de leurs parents. Ainsi, ce que l'on retrouve dans les récits de vies comme effets du placement, c'est le développement des ressources propres, le fait d'être débrouillard, une capacité d'adaptation forte pour comprendre sa situation, un savoir-faire institutionnel et puis une forte capacité d'adaptation comme je vous l'ai dit. Enfin quatrième effet important, c'est la quête d'exemplarité. On a retrouvé dans les discours le refus de la répétition, le refus de l'alcool, l'envie de normalité, d'être de bons parents. Ce sont toutes ces questions là qui reviennent énormément dans les récits de vie, ainsi qu'une recherche de stabilité familiale et professionnelle. A ce sujet, 30% des personnes de notre échantillon travaillaient dans les métiers du social, médical ou s'occupaient d'enfants.

■ *Les regards sur l'institution*

Il nous a également semblé important dans l'analyse de mettre en avant les regards sur l'institution. Le premier est l'ascenseur social avec un premier point qui était la chance d'une prise en charge financière (partir en vacances…) qu'ils relient souvent à l'origine modeste de leur famille, et puis une meilleure situation que celle des parents par rapport souvent à leur métier. A contrario, on avait parfois des récits de vie ou l'institution est vécue comme une mauvaise mère. Plusieurs raisons. Tout d'abord, les cas de maltraitance en famille d'accueil ou en établissement avec le sentiment fort de ne pas avoir pu être protégé. Ou au contraire, l'hyper protection et le lâchage brutal au moment de la sortie. C'est l'enfermement dans une situation de « protégés » avec toutes les obligations juridiques qui forment parfois un cocon qui prépare mal à la vie adulte (sorties interdites…) et également le manque de transition en fin de prise en charge qui revenait fréquemment dans les discours. Puis un troisième point important, la dimension affective où se pose la question de ce que fait l'institution des liens affectifs qui peuvent avoir été créés lors d'un mode de placement lorsque survient un changement de placement.

Synthèse des résultats

De manière synthétique, les résultats de ces travaux montrent bien entendu une forte amélioration des conditions de prise en charge depuis les années 60, liée à l'évolution du travail social et de la place de l'enfant dans la société. Sur le devenir en tant que tel, nous avions les 2/3 des personnes rencontrées qui étaient socialement insérées, insertion sociale, familiale. Nous avions en revanche 1/3 des personnes qui se trouvait en grande difficulté au niveau de leur santé, au niveau de leur insertion sociale et professionnelle, de leur vie affective, période de dépression et autre, ou encore au niveau de l'éducation. C'est la problématique des difficultés de parentalité lorsque l'on va soi même devenir parent. La fragilité affective est liée aussi au parcours. La construction de l'identité est souvent problématique, on l'a vu, à peu près une personne sur deux. La question de se réapproprier son histoire et puis des séquelles liées au parcours, les traumatismes, le sentiment d'abandon, les problèmes de confiance en soi, des séquelles qui nécessitent un besoin de réparation qui peut se révéler tardivement même chez les personnes les mieux intégrées dans la société. Sur les défis que nous avons pointés pour la vie d'adulte, il y a aussi la scolarité, souvent difficile, avec des niveaux de formation trop bas en comparaison avec la population générale alors même que nous disposons en Seine-Maritime d'un niveau de formation déjà inférieur à la moyenne nationale. En revanche, il faut noter que les personnes qui ont témoignées disposaient d'un niveau un peu plus élevé du fait d'avoir parfois suivi des formations une fois adulte, après leur sortie de l'ASE. Vie familiale, un empressement partagé c'est en lien avec toute la question de l'exemplarité on a observé parfois un empressement avec des stratégies différentes selon le genre ; c'est-à-dire que les jeunes filles vont plutôt se mettre en ménage avec souvent un premier échec et un taux de divorce mesuré assez élevé, et les jeunes hommes vont plutôt se confronter à leur milieu en retournant dans leur famille pour ensuite devoir repartir et se mettre en ménage. Sur le nombre d'enfant des personnes qui ont témoigné, le nombre est identique à la population générale. Autres défis pour la vie d'adulte, c'est ce sentiment et ce vécu de stigmatisation qui va jouer fortement et les problèmes de

santé hérités des mauvais traitements antérieurs que j'ai déjà évoqués tout à l'heure. Mais avec une capacité d'adaptation et une volonté d'intégration très très forte que l'on a pu noter dans les récits de vie.

Zoom sur la préparation à la sortie et à l'autonomie

■ *La sortie*

Sur la préparation à la sortie de l'autonomie qui n'est pas le thème de la journée, je voulais simplement revenir sur deux points qui me paraissent essentiels : la question de la scolarité et celle du capital social pour une meilleure insertion sociale, que l'on a pu voir dans les difficultés de sortie pour les jeunes, et dans le discours des professionnels d'ailleurs. Il s'agit d'une préoccupation commune. Inquiétude des professionnels quant aux fragilités psychoaffectives et peur de la solitude et qui pose la question de la continuité du suivi et la prise de relais après la fin de prise en charge. C'est un moment repoussé pour 58% des jeunes tant qu'ils n'ont pas trouvé une situation stable. Le taux de jeunes souhaitant partir le plus tard possible augmente au fur et à mesure de l'âge et parmi ceux qui souhaitent quitter l'ASE le plus tôt possible, on note une sur représentation des jeunes de 17 ans. Ce sont des jeunes pour beaucoup accueillis en établissement. L'appréhension des difficultés de sortie portent sur le logement et l'emploi avant tout. Sur l'ensemble des thématiques, les femmes sont moins inquiètent et plus les jeunes sont hébergés en cadre autonome moins ils appréhendent les difficultés à la sortie (idem pour le niveau de qualification). De manière générale, on a noté par les actions menées auprès des jeunes une amélioration de la préparation à l'autonomie : préoccupation partagée pour mieux préparer les jeunes à l'autonomie, de nouvelles structures spécialisées, « parcours résidentiel ». Sur la scolarité et la qualification des jeunes, on a observé la place centrale apportée à la formation dans l'accompagnement des jeunes majeurs et puis un recours aux filières courtes et professionnalisantes puisque, si on enlève les lycéens ; nous avions 46% des jeunes sur les jeunes entre 17 et 20 ans qui étaient en apprentissage ou en alternance et 20% qui étaient en formation professionnelle ou en recherche. Donc un recours aux filières courtes et professionnalisantes de fait parce que l'on sait qu'il y a une sortie au maximum à 21 ans et que l'on va devoir avoir un métier. Sur ces questions là on avait parfois des jeunes qui disaient devoir se battre pour être écoutés dans leur choix. C'était assez rarement pour un niveau plus élevé même si quelques jeunes l'ont évoqué, mais c'était davantage pour le choix d'un métier, sur un apprentissage, où ils auraient préféré, par exemple, être boulanger plutôt que menuisier, des questions qui revenaient assez fortement sur le choix du domaine. Ensuite, nous avons un niveau de qualification pour les jeunes aujourd'hui qui reste en-dessous de la moyenne départementale mais qui a augmenté, avec un soutien scolaire assez fréquent. Sur ce point, le mode de placement - famille d'accueil ou établissement - ne jouait pas, il n'y avait pas de différence significative. En revanche, reste encore un travail à réaliser sur le suivi de la scolarité, les liens avec l'Éducation Nationale à renforcer et puis aussi avec la famille car la relation, le rapport à l'école est parfois difficile. Les enjeux sont donc comment mieux travailler sur ce suivi scolaire pour une insertion professionnelle meilleure. Et enfin, la question du permis de conduire qui peut peut-être paraître anecdotique mais dont nous avons mesuré l'impact en termes d'insertion sociale et professionnelle. Nous avons mesuré une différence entre les modes de placement puisqu'un jeune sur deux en famille d'accueil avait ou passait le permis de conduire ce qui n'était pas le cas en établissement. Par ailleurs, des critères de financement ou non qui n'étaient pas très lisibles pour les jeunes entraînant parfois un sentiment d'arbitraire. Sur l'insertion sociale, les données présentées sont aussi issues de l'enquête auprès des jeunes mais nous l'avons aussi vu dans l'étude rétrospective, il existe des freins liés aux traumatismes subis durant l'enfance mais en parallèle une quête de normalité. Par ailleurs, un capital social qui va être restreint par les mesures de protection, l'absence de soutien familial et puis une situation économique et sociale aujourd'hui qui fait qu'effectivement le marché du travail est difficile. Mais un capital social qui tend à se développer puisque l'on avait près des deux tiers des jeunes qui avait répondu à l'enquête qui pratiquait une activité pendant leur temps libre. Il existe donc une ouverture aussi vers l'extérieur, liée au sport pour la majorité, une activité extérieure aussi, et puis également 71% des jeunes qui voient régulièrement un ou des membres de leur famille, au moins une fois par mois. Un lien avec les membres de la famille ce qui n'était pas le cas auparavant.

Voilà de manière synthétique les grands résultats. Pour les personnes qui souhaiteraient avoir plus d'éléments, la synthèse est disponible sur le site intranet de l'équipe d'Évaluation des Politiques Publiques du Département et des exemplaires sont disponibles dans le hall pour les participants extérieurs. De nombreuses préconisations des travaux ont été intégrées au Schéma Départemental Enfance-Famille, sur les questions d'anticipation, de décloisonnement et de travail en réseau. Au moment de la sortie également où l'on peut arriver à la limite de l'éducatif et où l'on va avoir besoin d'un suivi pluridisciplinaire qui concerne beaucoup d'acteurs autre que l'éducatif. Je ne reviens pas sur ces pistes que vous pouvez retrouver dans le schéma.

Pour conclure je voudrais simplement vous faire part des suggestions des personnes qui ont témoigné lorsque nous leur avons présenté les résultats des travaux, fin 2009. Ce qu'ils avaient pu nous dire, les éléments les plus marquants. Le premier point était la nécessité d'un contrôle des structures et des professionnels, mais aussi la formation des professionnels ; la question du moment de la sortie que j'ai évoquée ; l'écoute de la parole de l'enfant et puis la consultation des dossiers, les règles d'archivage, les dossiers médicaux, et ce que

l'on a fait pendant les années à l'ASE, les photos, tout l'aspect « souvenirs » pour reconstruire son histoire. Des préoccupations également qui rejoignaient à l'époque les débats du schéma, notamment sur l'aide à la parentalité, où coexistaient deux publics plutôt différents : les plus vieux qui avaient été placés assez tôt et puis les plus jeunes qui jugeaient parfois le recours au placement trop tardif selon eux. Et puis des préoccupations qui faisait écho aux préconisations de l'évaluation, à tous les échanges des groupes de travail, à savoir la question de repousser la date de prise en charge pour certains publics ciblés, de favoriser également les modes de prise en charge plus souples en fin de parcours (AED jeunes majeurs, contrat d'accompagnement des jeunes majeurs,...) et en développant surtout le réseau d'aide des jeunes en dehors de l'ASE. A anticiper dans le cadre de la préparation à la sortie. Et enfin, d'autres suggestions : les personnes avaient suggéré des rencontres entre professionnels de la protection de l'enfance et d'anciens bénéficiaires, des groupes de travail à destination des anciens de l'Aide Sociale à l'Enfance, comme par exemple « comment devient-on parent ? », et puis travailler sur l'image aussi de l'ASE et l'image des structures vis-à-vis du monde du travail. Des suggestions dont certaines ont été suivies puisque vous sont présentées les suites de ces travaux.

ENFANTS PLACES HIER ET TRAVAILLEURS SOCIAUX D'AUJOURD'HUI : REGARDS CROISES

Pascale LEMARE, responsable du service Adoption-Consultation des dossiers-Parrainages de l'ASE.



L'étude qui vient de vous être présentée a été communiquée aux témoins concernés, des adultes ayant été confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. L'idée d'un échange entre les anciens enfants placés et les acteurs sociaux d'aujourd'hui a été lancée par l'un d'entre eux lors de cette réunion. J'ai eu à cœur de la concrétiser en espérant que cette rencontre nous permettrait de comprendre en quoi ils se sentent souvent « différents ». La connaissance de ce vécu devrait nous rendre plus vigilants, pour identifier les perceptions et les besoins des enfants que nous accompagnons aujourd'hui. Il s'agissait de mieux connaitre les effets secondaires du placement et prendre la mesure de son impact.
J'ai extrait 2 constats de l'étude :

- les personnes entendues ne savaient pas pourquoi elles avaient été placées ou déplacées, parfois.
- Un tiers des personnes entendues rapporte avoir été maltraitées au sein du milieu d'accueil.

Sur ces 2 constats il m'a semblé que l'institution se devait de faire écho aux récits des témoins.
Témoins qui, d'ailleurs, avaient souvent accepté de s'exprimer dans le but de contribuer à améliorer la communication entre l'enfant et ses gardiens lors du placement.
J'avais imaginé que cette rencontre inédite serait riche et dense, sans méconnaître toutefois ses aspects délicats :

- d'une part, dans l'étude comme dans l'atelier d'écriture, les témoins rapportent un vécu datant des années 60 à 80, ils évoquent le temps de l'Assistance Publique puis la DDASS, alors que les travailleurs sociaux d'aujourd'hui n'ont connu que l'ASE, dont les pratiques et les moyens ont bien évolué.
- d'autre part, les personnes volontaires pour participer à ce travail ne seraient-elles pas que des personnes ayant mal vécu leur placement ?
- et puis, les professionnels parviendraient-ils à se départir de leurs habitudes pour laisser résonner en eux les récits d'hier sur leur pratique actuelle, sans se défendre de toute erreur personnelle, ni reporter toute responsabilité sur les failles des institutions ?

- et enfin, n'allait-on pas mettre en cause des pratiques et des praticiens plutôt que tirer des enseignements des récits entendus ?

Au delà de ces risques, nous avons constitué 3 groupes d'une douzaine de personnes : autour de témoins de l'étude et de membres de l'Association d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance se sont réunis psychologues, assistantes familiales et éducateurs des services de l'Association d'Action Éducative, la Protection Maternelle et Infantile, l'Aide Sociale à l'Enfance, et des Maisons d'enfants Notre Dame des Flots, les Nids et Château Joly.

Ils se sont réunis 3 demi-journées entre septembre 2010 et mars 2011.
Les rencontres ont donc eu pour thème :

1 - Placements et déplacements : trouver des mots et des moments pour les dire
2 - Comment prendre en compte le risque de maltraitance dans les lieux d'accueil ?

Un autre thème est apparu spontanément et régulièrement au cours des échanges, celui d'un vécu de stigmatisation.
Sans jamais se scléroser dans une position de 'victime' ou de 'professionnel assuré', chacun des participants s'est engagé à entendre et à réfléchir sur ces questions relevant davantage d'options qualitatives que de moyens économiques. Tous ont fortement investi nos temps d'échanges qui se sont déroulés dans un climat de confiance et d'écoute. Chacun a su s'identifier à la position de l'autre : les professionnels ont entendu l'impact de leurs actes sur les enfants, les témoins ont pu comprendre la position des acteurs sociaux d'aujourd'hui.
En résumé, c'est aux bienfaits de la parole, à l'attention aux traces écrites, à l'écoute de l'enfant, bref à l'attention aux conditions de communication, que chacun a porté ses espoirs d'amélioration des pratiques professionnelles de demain, mais je les laisse vous en parler ......

Moïse GOMIS, journaliste :
Je vais donc proposer aux témoins de nous raconter leur parcours

Catherine RENARD, témoin :
J'ai été placée de l'âge de 3 mois à 20 ans dans la même famille d'accueil et j'ai passé 20 ans sans souci dans cette famille qui était très aimante, où je me suis construite correctement, c'est d'ailleurs aujourd'hui pourquoi j'ai pu faire cette même profession. J'accueille 2 enfants.

Moïse GOMIS :
Sans souci c'est-à-dire ?

Catherine RENARD, témoin :
C'est-à-dire je n'ai jamais vécu le stress d'aller voir mes parents parce que je ne les ai vus qu'une fois en 20 ans. La seule fois où notre mère a voulu nous voir c'était une grosse panique. Une semaine sans dormir, à l'école c'était le bazar... donc après, ils n'ont jamais voulu nous revoir, on s'est construit sans le stress de voir les parents. Là où il y avait du stress, c'est quand les services sociaux venaient à la maison et disaient : « les enfants sont trop heureux, il faut arrêter de les gâter ». Oui, moi j'avais une peur au ventre, c'était de partir de cette famille où j'étais bien, où je me suis construite avec plein d'amour autour.

Moïse GOMIS :
Saviez-vous pourquoi vous étiez placée ?

Catherine RENARD, témoin :
Oui je l'ai su, mais pas par les services sociaux, je l'ai su par ma famille d'accueil, parce qu'à l'époque les services ne parlaient pas. Vers l'âge de 8/10 ans, quand on commence à poser des questions. A l'époque, cela ne m'a pas causé de souci. Maintenant, adulte je me dis heureusement que j'ai été placée car aujourd'hui je ne serai pas l'adulte que je suis si j'avais été élevée par ma propre famille avec les gros soucis qu'ils avaient.

Etiennette OCTAU, témoin :
J'ai été placée à 3 ans et demi jusqu'à mes 21 ans, en foyer jusqu'à 18 ans et après j'ai continué à être prise en charge par la DDASS, ce qui m'arrangeait bien, j'aurais bien aimé qu'on me garde un peu plus longtemps ! La majorité est passée à 18 ans à cette époque, cela ne m'arrangeait pas du tout ! Enfin on m'a gardée quand même... J'ai d'abord été placée chez des nourrices, cela ne m'allait pas du tout, je n'y ai jamais été heureuse, puis je suis arrivée en pension au Logis Sainte Claire, nommé Centre pédagogique pour caractériels et dirigé par des Sœurs. Là, j'ai passé de très belles années, j'aimais

beaucoup être en tribu, en groupe et la vie était réglée ! Parce que moi, il faut toujours me gérer sinon je m'éparpille ! J'aime beaucoup être indépendante mais en même temps j'aime bien avoir quelqu'un qui sache me dire où je dois aller, ce que je ne respecte pas toujours, mais ...j'avais la nourriture nécessaire, les soins nécessaires, et puis surtout des horaires. C'était structuré et ça m'allait bien. A 16 ans, on m'a de nouveau abandonnée parce que je n'avais plus l'âge de rester dans cette pension, il a fallu que j'aille en foyer ».

Moïse GOMIS :

Vous parlez *d'abandon* ?

Etiennette OCTAU, témoin :

Oui, pour ma part, j'estime avoir été abandonnée. Mon côté affectif était encore touché, parce que je n'avais pas forcément pu créer de lien avec quelqu'un, donc je suis repartie seule, à 16 ans. J'ai d'abord été obligée de trouver moi-même une formation pour m'en aller, parce que les sœurs à cette époque n'étaient plus assez nombreuses pour assurer la Maison d'enfants. Elles avaient été réparties dans les prisons et donc il a fallu que je me débrouille. Je suis allée me chercher un CAP et puis - les Sœurs m'ayant donné une bonne éducation pendant 7 ans ! - on m'a dit « on ne va pas te remettre dans un foyer tel Forbras ou Canteleu » (de l'ASE), donc on m'a mis au foyer Les Mouettes (foyer de Jeunes Travailleurs). Là je me suis sentie très mal, je me suis sauvée et je suis retournée moi-même au foyer Forbras ou j'étais déjà allée en 67/69. Je n'ai jamais trop su pourquoi j'avais été placée. Je l'ai vraiment su dans mon dossier quand, il y a 5 ou 6 ans, j'ai reçu une lettre des services sociaux me réclamant une pension alimentaire pour ma mère. Je suis allée voir mon dossier pour avoir une attestation de placement, car je n'avais pas les moyens de payer pour ma mère qui avait besoin de soins médicaux. Donc je me suis dit : *c'est une bonne occasion d'aller voir ce qui s'est passé*. Bien sûr j'ai su que j'étais placée puisqu'on me déplaçait de droite à gauche, j'ai dû faire une dizaine de placements... Mais une fois à la pension, cela ne m'a pas embêtée plus que ça. Je suis contente quelque part. Moi, je remercie tout le personnel et Mme Lemare de nous avoir donné l'occasion de parler de ça. A part les nourrices, mais je pense qu'elles n'ont pas eu le choix non plus, fallait bien qu'on me mette quelque part mais bon ... enfin, la pension, c'était bien !

Thierry PONCHELLE témoin :

J'ai été placé dès la naissance en 1966 puisque ma mère était déchue de ses droits maternels, placé dans une famille d'accueil puis retiré vers l'âge de 3 ans, pour mauvais traitements par la famille. Mais pas des coups, plutôt une maltraitance psychologique : enfermement, le noir, des cris, privation de nourriture...enfin des choses de cet ordre là, puisque visiblement il m'a été dit après que le chien avait un meilleur traitement que moi à l'époque. J'ai été confié dans une seconde famille d'accueil et j'avoue avoir quelques souvenirs de cette arrivée là dans cette famille d'accueil, mais aucun de la famille d'avant. Merci à l'inconscient de faire ce travail-là d'oubli ! Cette famille d'accueil m'a adopté vers l'âge de 9 ans et depuis ce sont effectivement mes parents adoptifs. Après un parcours professionnel pas hasardeux, puisque mon premier métier c'est éducateur de jeunes enfants, j'ai beaucoup travaillé avec la petite enfance, j'ai travaillé sur un dispositif de prévention et d'alternative au placement initié par le Conseil Général de Seine-Maritime. Et puis, à un moment il a peut être fallu grandir un peu plus et à 40 ans, j'ai changé d'orientation, parce que je pensais que j'avais réglé mon histoire. La preuve que non puisque je suis là aujourd'hui ! Ce que j'avais dit au groupe, c'est qu'il était pour moi difficile de venir aujourd'hui, non pas de parler de moi mais parce que j'ai beaucoup de relations avec toute l'institution départementale professionnelle et que je ne voulais absolument pas que s'y sache que j'étais un enfant de l'assistance publique ... je dis parfois c'est comme si je faisais *un coming out !*

Moïse GOMIS :

Avez-vous su tôt les raisons de votre placement ?

Thierry PONCHELLE témoin :

Alors le 1er temps fort a été lorsque mes parents adoptifs m'ont proposé de m'adopter, c'est-à-dire qu'ils m'ont demandé mon avis, cela a été pour moi quelque chose d'assez fort et puis après, je me suis créé une obligation qui était de tout faire parce que j'étais redevable. Je me suis senti redevable et je devais tout faire pour qu'ils soient fiers de moi. Et donc à un moment de l'adolescence, effectivement je leur ai demandé quelques explications sur pourquoi j'avais été confié à l'Assistance Publique et ce sont eux qui m'ont donné des éléments, mais je me suis refusé d'aller consulter mon dossier tant qu'ils seraient encore vivants par respect ou par obligation car je me sens redevable de quelque chose.

Moïse GOMIS :

Nous allons ouvrir la discussion avec Stéphanie Valleran-Renard, psychologue à l'ASE : les témoins ont abordé la dimension psychologique, pourtant ce sont des gens qui ont l'air d'aller bien, non ?

Stéphanie VALLERAN-RENARD, psychologue en Unité d'Accueil Familial de l'ASE :

En effet, ce qui ressort c'est que les raisons du placement n'ont pas toujours été énoncées et c'est vrai qu'il est important , dès le début du placement, de pouvoir l'expliquer à l'enfant et aussi à sa famille d'accueil, quand elle est présente, nous essayons de l'associer le plus possible.

Moïse GOMIS :

Mais l'enfant va-t-il comprendre ?

Stéphanie VALLERAN-RENARD, psychologue :

Un des moyens est de relire l'ordonnance de placement provisoire établie par le Juge des Enfants avec tout le monde, je dirais et puis après de reprendre avec les mots de l'enfant, essayer de voir s'il a compris. Cela dit, on sait bien qu'après, que ce soit l'enfant ou les parents vont effacer ou ne pas vouloir entendre. Parfois et il est important de reprendre cela au fur et à mesure. Il est important de toujours être à l'écoute de la parole de l'enfant et à l'écoute de ses besoins. Parfois, l'enfant ne va pas oser poser des questions, mais si on le rencontre assez fréquemment, tel le référent qui le suit tout au long de son placement, une relation de confiance peut s'instaurer et l'enfant peut se permettre de poser des questions. En effet par rapport à l'incompréhension du placement, sa discontinuité parfois, il pourra l'interroger, le réinterroger sur les raisons du placement, son histoire. L'enfant est plus enclin à un échange constructif avec une personne qu'il connaît. Cet interlocuteur peut aussi identifier plus aisément la réelle demande de l'enfant avoir une réelle écoute, et aussi peut-être mieux décoder le non verbal, répondre à ses questions et non à celles auxquelles nous aurions envie de répondre.

Moïse GOMIS :

Une famille d'accueil n'est pas formée à dire ces choses, elle pourrait s'exprimer de façon maladroite. Préconisez-vous qu'elle dise les choses à l'enfant accueilli ?

Stéphanie VALLERAN-RENARD, psychologue :

En effet, l'enfant pose plus facilement des questions aux familles d'accueil puisque c'est l'endroit où il vit avec les personnes avec lesquelles il est au quotidien et la relation de confiance, quand elle existe évidemment se crée plus facilement. Notre travail est aussi de donner des clefs aux familles d'accueil pour qu'elles puissent répondre ; sachant que les questions sont toujours posées de façon inattendue, au moment le moins opportun ! Nous essayons de travailler cela avec les familles d'accueil en sachant qu'elles peuvent nous interpeller sur des questions difficiles, elles peuvent aussi prendre le temps et dire à l'enfant qu'elles n'ont pas toutes les réponses, que l'enfant perçoive que les adultes n'ont pas toujours toutes les réponses à lui donner, y compris nous, c'est important de lui dire.

Moïse GOMIS :

Si l'enfant n'a pas envie de savoir ?

Stéphanie VALLERAN-RENARD, psychologue :

On n'a pas à devancer ses questions - personnellement je pense que l'on n'a pas à répondre à des questions qu'il ne se pose pas - mais à écouter la parole de l'enfant et ne pas répondre à côté à ses questions réelles en fonction de nos projections à ce qu'il voudrait entendre. Il n'y est pas préparé.

Annie BOZIN, assistante familiale :

Cela fait 17 ans que j'exerce. J'ai vu ma profession et mon travail évoluer au fil des années. Je pense que le travail que j'effectue n'est plus le même que celui attendu autrefois. Ce qui me permet de dire cela aujourd'hui est, par exemple, l'accompagnement que j'ai pu effectuer auprès d'une enfant que j'ai accueillie en 2004. : Il s'agissait de Magalie, une enfant de 4 ans, carencée affectivement, présentant une anorexie primaire. Magalie avait la taille d'une enfant de 18 mois, elle verbalisait peu et ne parvenait pas à mâcher ses aliments. Elle pouvait être agressive envers les autres enfants. Elle était encoprésique. J'ai tout d'abord pensé en voyant qu'elle portait beaucoup les objets à sa bouche comme un bébé, que Magalie avait peut être besoin de régresser au niveau alimentaire pour mieux grandir ensuite. J'ai proposé cette idée à l'équipe et refait avec elle tout le parcours alimentaire du nouveau-né jusqu'à une enfant de son âge, en lui proposant le biberon, puis du mixé... Cela a marché et elle a pu accepter ensuite une nourriture classique, ce qui lui a permis de grandir et rattraper rapidement la taille d'une enfant de son âge. En observant son comportement, j'ai remarqué que Magalie étalait ses excréments sous elle, ses vêtements, son lit, mais surtout tout ce qui pouvait la refléter (écran d'ordinateur, miroir, télévision...).Je vous avouerai que c'était une période difficile et ... peu agréable, vous vous en doutez ! J'ai passé beaucoup de temps à tout nettoyer avec elle et j'ai connu des périodes de découragement.

Mais, j'ai pensé que c'était son image qu'elle souillait ainsi, elle avait besoin de réapprendre à s'aimer, à se voir autrement. J'ai cherché à la valoriser, en lui proposant des coiffures, des vêtements que l'on choisissait ensemble et en lui faisant beaucoup de compliments. Elle a commencé à tolérer et même apprécier son reflet. C'est alors qu'elle a pu parler, parler de son vécu, des abus qu'elle avait subi et qu'elle continuait à subir. J'ai été disponible, à son écoute et je lui ai proposé d'en parler à sa psychologue, ce qu'elle a accepté de faire. Cela a contribué aussi à son mieux-être. Magalie progressait, tout ce travail n'avait pas été pour rien. Ensuite elle a pu entrer à l'école et ne plus être agressive avec les autres enfants. Mais Magalie a tenté de reproduire ce qu'elle avait subi et il n'était plus possible qu'elle reste dans notre famille avec de jeunes enfants. Avec l'équipe (éducateur, psychologue et une autre famille d'accueil) on a pu travailler peu à peu son déplacement vers une autre assistante familiale qui accueillait des grands enfants. Magalie a très bien compris pourquoi. Je suis toujours en contact avec elle, au moment de son anniversaire ou parfois lorsqu'elle a un bon carnet. Elle est maintenant en CM1 avec une auxiliaire de vie scolaire et continue de grandir et de progresser. Durant tous ces moments, j'ai pu verbaliser sur mes difficultés avec l'éducateur, mais aussi mes collègues assistante familiale lors de groupes de parole ou de stages d'analyse des pratiques. Un stage « maltraitance et abus sexuels » m'a permis de mieux appréhender les difficultés de cette petite-fille. Tout cela m'a beaucoup aidé dans ma pratique. Ce sont ces expériences qui me font dire qu'assistante familiale est un vrai métier. Il faut savoir être observateur, à l'écoute des enfants et attentif à leur comportement. Nous sommes les transmetteurs de la parole de l'enfant et en cela il est bien que maintenant nous soyons reconnus en tant que professionnels au sein de l'équipe.

Moïse GOMIS :

Et vous êtes reconnus puisque vous êtes là ! Je vous remercie. Pouvez-vous nous dire si vous êtes pour ou contre dire assez tôt à l'enfant les raisons de son placement ou si jamais on le change de lieu, lui dire pourquoi ?

Annie BOZIN, assistante familiale :

Alors, dire tout à l'enfant sur les raisons de son placement dépend de l'enfant, de son âge et de ce qu'il a envie d'entendre. Un enfant n'a pas toujours envie d'entendre ce qu'il a vécu, ce qu'il a subi, ce que ses parents lui ont fait subir .Je crois que c'est petit à petit et selon son questionnement. Au début, oui il faut qu'il sache un peu le pourquoi, mais sans trop approfondir. Et par la suite, avec le psychologue et son éducateur revoir tout ça ensemble. Je me souviens d'une petite jeune fille que j'ai accueillie après qu'elle ait été 4 ans en foyer. Quand elle est arrivée à la maison, elle m'a dit « je ne sais pas pourquoi je suis placée » et en fin de compte elle le savait très bien, seulement elle voulait savoir si moi j'étais au courant pour pouvoir ensuite l'aider. Donc, il faut être attentif à l'enfant, savoir s'il a envie de tout connaitre et je crois qu'il faut vraiment faire attention à son âge et être prudent dans les paroles qu'on va lui donner car il a déjà subi beaucoup de choses et c'est quand même en rajouter. C'est ré appuyer sur les choses qui font mal. Alors cela se fait, mais dans le temps, je crois qu'il ne faut pas dire tout d'un seul coup.

Hervé ROLLAND, directeur d'une Maison d'Enfants à Caractère Social, à Dieppe :

Notre Dame des Flots est une maison d'enfants qui accueille des enfants en accueil traditionnel, c'est-à-dire au long de l'année avec des hébergements chez les parents. Mais aujourd'hui on a diversifié notre activité et l'on accompagne également des enfants à leur domicile et en accueil séquentiel.

Je voudrais dire ce que j'ai entendu, retenu des échanges avec des anciens de l'ASE lors des différentes rencontres du groupe, lors des visites des anciens de Notre Dame des Flots qui a 150 ans d'existence, et aussi à travers les mails qui m'ont été envoyés, notamment par Etiennette qui est le seul témoin ici qui soit passé par un établissement.

Les anciens de l'ASE nous apportent beaucoup puisqu'ils pointent l'essentiel des questions sur le placement, encore aujourd'hui :

De la reconnaissance parfois, qui fait chaud au cœur et qui justifie de continuer à faire ce métier avec passion, pour les travailleurs sociaux qui ont croisé leur enfance mais surtout un vécu de souffrance non pas par rapport à la décision du placement mais plutôt sur la manière dont s'est passé l'accompagnement. Il est question de discontinuité, d'absence de relais, d'un référent tout au long du parcours (parfois chaotique) Etiennette le dit très fort « il n'y a pas de fil rouge », d'un manque d'humanisation dans les relations avec les travailleurs sociaux, d'une absence d'explication sur l'histoire des jeunes, sur les raisons du placement.

1. Un fort vécu d'incompréhension, des logiques qui ne se rencontrent pas, on parle de deux mondes qui s'affrontent, d'un acharnement des professionnels à vouloir rationaliser les difficultés des usagers, d'un sentiment d'intrusion dans la vie privée.

2. D'autres insistent sur la résistance des usagers, c'est à dire que le sujet humain ne peut être soumis. Il est résistant. L'enfant placé a le pouvoir de refuser le bien que l'on veut pour lui et c'est donc important que les travailleurs sociaux l'entendent.

3. La nécessité de retrouver des traces, notamment pour pouvoir transmettre à ses descendants, pour

donner du sens, permettre à ses enfants de faire des projets d'avenir en sachant ce que leur parent ont traversé lorsqu'ils étaient eux-mêmes enfant. « je voudrais une photo de moi assis là pour montrer à mon fils ». C'est vital de vouloir ainsi apporter sa contribution à la génération suivante.
Il faut une prise de conscience des travailleurs sociaux que l'on n'accueille pas seulement des personnes, mais que l'on prend en compte également leur souffrance qu'ils déposent dans nos institutions.
Cette institution se doit d'être contenante. Par institution, il faut entendre un projet qui lie une équipe, des procédures, des habitudes, une éthique, une culture professionnelle commune.
Je voudrais dire que nous sommes tous - établissements, familles d'accueil - concernés par la maltraitance qui n'appartient pas seulement au passé. Cela ne concerne pas seulement les établissements d'hébergement mais l'ensemble des instances, services qui concourent à la Protection de l'Enfance.
A propos de contenir la souffrance, je suis admiratif du travail réalisé au sein de l'écriture, une bonne façon me semble-t-il de ne pas rester prisonnier de cette souffrance, d'apporter sa contribution et la transformer en créativité.

Moïse GOMIS :

Vous me disiez Etiennette, lorsque nous avons préparé cette journée, qu'il ne fallait pas que j'appuie sur certains points sensibles *les mauvais boutons,* au risque que vous explosiez ! Je vais quand même vous demander, suite à ce que dit Hervé Rolland, comment avez-vous vécu ces échanges avec les professionnels, cette confrontation en quelque sorte avec votre parcours ?

Etiennette OCTAU, témoin :

Au groupe de Mme LEMARE et M. ROLLAND, j'ai trouvé très bien que ces gens s'occupent de savoir ce que l'on a traversé, ce que l'on pense maintenant, ce que l'on est devenu. Au début, j'étais à vif. J'ai fait l'atelier d'écriture, parce que si j'étais venue aujourd'hui sans avoir fait l'atelier d'écriture, je vous parlerai autrement, voyez-vous ! J'ai été avec des gens dont je suis quand même stupéfaite qu'ils comprennent les choses sans avoir vécu ce type de choses. Donc c'est que, profondément, ils se mettent à la portée des gens.

Moïse GOMIS :

Et avec les gens dans la vie, dans la vie réelle, comment faites vous quand vous vous retrouvez avec des gens comme moi qui ne connaissent pas ce monde-là et qu'ils appuient sur *les mauvais boutons ?*

Etiennette OCTAU, témoin :

J'ai des problèmes avec certains mots, les gens emploient parfois des mots qui me font tressaillir mais ils ne le devinent pas ... alors je m'en vais, je ne leur donne pas forcément d'explications, ou d'autres fois j'emploie des mots qui ne sont plus usuels. J'ai mon parler et une autre philosophie, on me dit parfois *t'es drôle, tu devrais écrire un livre*. Même mes propres fils, de 21 et 22 ans, disent que je ne suis pas normale, j'avais une façon spéciale de voir les choses, je ne comprenais jamais rien. Je suis très sociable, je laisse à tout le monde le droit de vivre et de penser ce qu'il veut, mais bien des fois on me fait remarquer que ma façon est différente.

Moïse GOMIS :

Pensez-vous que ce sont vos souffrances, vos cicatrices, qui ont forgé votre personnalité ?

Etiennette OCTAU, témoin :

J'avais un caractère solide dès le départ, un tempérament qui permet d'évacuer très vite les situations stressantes comme celles que j'ai vécues : l'enfermement, la maltraitance physique, morale, psychologique, tous ces déplacements qui ne m'ont pas permis d'avoir d'attachements bien précis. Je suis seule dans la vie, encore maintenant avec mes deux fils. Je n'ai pas du tout de famille autour de moi, je n'ai pas de soutien. Franchement, à part ma Marie-Jeanne, une grande amie, je suis quand même encore isolée. Même si vous êtes tous là, je suis toute seule quand même, je suis désolée !

Pascale LEMARE, responsable service Adoption Consultation des dossiers parrainages de l'ASE :

Dans le groupe vous avez dit que vous préfériez être confiée en établissement qu'en famille d'accueil cela me parait intéressant. Vous disiez que c'est moins stigmatisant à l'école d'être plusieurs à être placés alors qu'en famille d'accueil vous aviez l'impression d'avoir toujours un regard braqué sur vous. Cela évoque « l'intrusion » relevée par Sylvie LEBLOND un vécu désagréable qui avait été exprimé pendant l'enquête réalisée dans le cadre de l'étude. Je voudrais raconter un peu nos histoires de mots. Il s'est passé quelque chose d'amusant lors d'une réunion de notre groupe sur le thème *avez-vous compris pourquoi vous avez été déplacé ?* Etiennette raconte qu'elle a fugué d'un endroit et a alors été placée à autre endroit. Je lui dis *« cette fois vous connaissez la raison de votre déplacement puisque, par votre comportement, vous avez agi sur ce déplacement, c'est vous-même qui avez décidé de partir »*. Etiennette proteste : *« ah, ne me parlez pas comme ça, on ne va pas s'entendre ! »* et Thierry dit *« Si, je comprends très bien ce que ressent Etiennette, le mot comportement ne va pas du tout, car cela va*

avec problème de comportement, troubles du comportement ...» J'ai aimé cette connivence entre eux qui n'ont par ailleurs pas grand-chose de commun. Les mots, les malentendus, avec quels mots dire...

Marie-Jeanne AVENEL, responsable éducative Unité d'Accueil Familial :

J'ai été intéressée pour participer à ce groupe parce que je trouve que c'est un temps de réflexion et de recul bénéfique. J'ai été éducatrice à l'ASE pendant très longtemps et je trouve intéressant de s'appuyer sur ce qui s'est passé hier, voir comment ça fonctionne aujourd'hui et comment préparer demain, retrouver des points communs et pointer les difficultés à retravailler. Nous avons tous besoin de réfléchir, de progresser et toujours remettre en question nos pratiques professionnelles. J'avais envie de traiter ici le problème de la séparation. Quand un enfant arrive à l'ASE, il faut faire attention à bien traiter la question de la séparation, quelles qu'en soient les raisons - parfois de survie. L'enfant doit alors se séparer de ses parents, de ses frères et sœurs, de son environnement, de ses habitudes de vie, renoncer à ses propres valeurs familiales, ses propres repères. Cela lui demande un remaniement, s'adapter à un nouveau lieu d'accueil, il aura à faire un travail de renoncement pour se lier à d'autres personnes, ce qui n'est pas évident pour un enfant. Sur cette période là, il est nécessaire que l'enfant soit réellement aidé de façon à pouvoir se sentir en sécurité, car cette séparation peut provoquer une perte de sécurité interne et une détresse. Quand on l'interroge lors du placement et qu'on lui parle, il n'est pas forcément en situation d'entendre quoi que ce soit et il ne fait pas toujours le lien entre la maltraitance qu'il a pu vivre dans sa famille et le placement. Parce qu'il est submergé par une émotion qui fait barrage à cette compréhension. En tant que responsable dans l'Unité familiale, j'ai mis en place et formalisé l'admission pour que cette séparation ne soit pas un effondrement pour l'enfant et pour le parent - qui est aussi dans l'état de souffrance même s'il a été maltraitant. Lors d'un premier entretien, je reçois le parent et l'enfant pour leur présenter le service, expliquer comment cela va se passer pour qu'ils puissent dire quelque chose des motifs. Nous avons bien sûr l'Ordonnance du Juge des Enfants mais c'est utile de recueillir la parole du parent : « que pensez-vous de cette décision de placement ? » On se rend compte que le parent est parfois dans le déni ou n'a pas envie de comprendre, ou n'a réellement pas compris, selon son degré de perception. C'est important à ce moment là d'interroger l'enfant « et toi ? Sais-tu pourquoi le Juge des Enfants a décidé de te placer ? » Lors du deuxième entretien pour travailler cette transition, je fais venir l'assistante familiale avec les parents et l'enfant, l'éducateur. L'assistante familiale présente sa famille, sa maison, ses animaux si elle en a, quelque chose d'humain en somme, et je demande aux parents d'expliquer à l'assistante familiale comment vit leur propre enfant. On sort de l'aspect administratif pour que ce soient les parents qui parlent. Cela permet à l'enfant présent de poser des questions. Ainsi, on dédramatise et on fait du lien, et je crois que de cette façon, même si la séparation est toujours compliquée, le vécu de l'enfant est alors celui d'échanges par la parole.

Moïse GOMIS :

Catherine Renard, vous avez vécu en famille d'accueil sans voir vos parents pendant 20 ans ?

Catherine RENARD, témoin :

Je ne les ai vus qu'une fois dans ma vie, j'avais 8 ans. J'ai été terrorisée le jour où j'ai appris que mes parents venaient me voir, pour moi c'étaient des étrangers, je ne les avais jamais vus, je n'avais pratiquement jamais entendu parler d'eux, donc du haut de mes huit ans c'était terrorisant.

Moïse GOMIS :

Aviez-vous l'impression de vivre en étant placée ou pour vous c'était votre vraie famille ? Qu'est ce qui vous a amené à faire cette bascule, à être aujourd'hui assistante familiale, une professionnelle de ce secteur ?

Catherine RENARD, témoin :

Pour moi c'était ma vraie famille - ma maman, mon papa - ça a toujours été clair dans ma tête, encore aujourd'hui. Pour moi c'est une revanche, on ne fait pas ça par hasard, on ne travaille pas dans le social par hasard.

Moïse GOMIS :

Vous parlez d'une revanche alors que vous dites que tout allait bien !

Catherine RENARD, témoin :

C'est une bonne question... Du fait de l'ASE, la DDASS à l'époque, je n'ai jamais connu mes frères et sœurs. Nous étions trois élevés dans la même famille, mais on était 8 ! J'ai appris, il y a maintenant une quinzaine d'années que j'avais d'autres frères et sœurs. Donc ça c'est dur quand même... quand vous avez des frères et sœurs qui vous tombent comme ça du ciel, moi je n'arrivais pas à lier des liens avec eux, pour moi c'est des amis, point final ...

Thierry PONCHELLE, témoin :

Sur la question des frères et sœurs qui ne soient que des amis c'est déjà mettre un visage dessus... je trouve que c'est déjà pas mal. Parce qu'il se trouve que mes deuxième et troisième prénoms sont ceux d'un frère et d'une sœur que je ne connais pas. C'est aussi quelque chose qu'il faut porter... Je voulais aussi réagir sur la question de la revanche que tu évoquais parce qu'effectivement notre construction, en tout cas en ce qui me concerne, et le métier d'éducateur de jeunes enfants n'est pas venu là par hasard, c'était bien aussi pour prouver que j'étais quelqu'un de normal. Toute ma construction et le fait que je me sois tu aussi longtemps pour dire d'où je venais, s'apparente à mon avis à cette recherche constante d'être quelqu'un de normal, je ne veux pas être considéré comme quelqu'un de différent. A l'école, j'ai des souvenirs de la visite médicale avec mon carnet de santé sur lequel figurait le nom de ma famille d'origine, j'étais le seul de la classe dans ce cas et donner une explication n'était pas agréable. Ma première petite amie au collège : c'est pourtant un moment agréable, mais très vite cela devient désagréable parce que je m'aperçois que c'est parce que je lui ai dit que j'étais de l'Assistance publique et que j'avais été adopté qu'elle avait bien voulu sortir avec moi ! C'est pour vous dire à quel point ce genre d'anecdote devient désagréable avec l'impression d'être quelqu'un d'anormal ou de différent. C'est pourquoi on essaye de se construire dans la normalité et c'est une revanche que d'être là où on est aujourd'hui avec la seule force de notre volonté. D'un autre côté, je dois beaucoup à ma seconde famille d'accueil, que je considère comme mes parents, cela ne fait aucun doute. Et je reconnais le droit à la société de retirer des enfants d'une famille et de les confier à d'autres. Pour moi, le placement est quelque chose de tout à fait justifié et je n'ai pas de « colère » contre le fait d'avoir été placé. Ma colère, elle est vers mes parents originels.

Stéphanie VALLERAN-RENARD, psychologue :

Cette question de l'étiquette portée revient souvent, y compris chez les jeunes enfants que je rencontre aujourd'hui. C'est notre travail avec les familles d'accueil de voir ensemble ce qui peut se dire et à qui, ce qui ne se dit pas, sans faire de mensonges, apprendre à l'enfant à se protéger. On a entendu dans le compte-rendu de l'étude que plus le placement dure longtemps, plus il représente une sécurité, mais je vois souvent des enfants qui disent avoir hâte que le placement cesse pour ne plus porter cette étiquette d'enfant placé.

Hervé ROLLAND, directeur d'une Maison d'Enfants à Caractère Social :

J'aurais voulu réagir sur ce qui a été dit à propos des parents parce qu'il me semble que c'est ce qui a beaucoup changé durant ces dernières décennies : aujourd'hui les parents sont entrés dans l'institution. A la souffrance des enfants placés s'ajoute également les dépôts de souffrance des parents.
Le fait que nos institutions soient contenantes donc soignantes n'est pas une évidence, cela ne va pas de soi. Si l'on ne se donne pas les moyens d'accueillir la détresse des parents et la violence des enfants, l'institution peut être ébranlée par ces projections agressives.
Il y a un fort risque alors de voir apparaitre des réponses sur un mode défensif en miroir au fonctionnement familial ou au comportement des jeunes.
A la violence des jeunes fait écho celle des travailleurs sociaux. Il s'agit d'abord d'actes isolés puis ensuite l'ensemble du système peut se trouver concerné, déstabilisé.
Lorsque les jeunes répètent ou reproduisent des actes de maltraitance dans l'institution, la personne est réduite à son comportement stigmatisé, la hiérarchie est rendue responsable de l'admission de jeunes réputés trop difficiles. Du coup, la question de l'autorité n'est pas assurée à l'interne. On fait appel à des intervenants extérieurs : police, pompiers, médecin.
Une équipe bouc émissaire est désignée comme responsable des dysfonctionnements, les équipes fonctionnent alors à huis clos, on couvre les collègues au positionnement inadéquat au mépris de la protection des jeunes. Les mécanismes d'une violence institutionnelle se mettent en place, c'est à dire qui ne fonctionne plus à l'égard des missions qui lui sont confiées, qui s'en écarte de plus en plus parce que les éducateurs sont sidérés par ce que les jeunes ont mis en place Cela entraine un service, un établissement dans une spirale destructrice qui l'amène à détériorer de plus en plus son image et surtout à l'éloigner de sa mission de protection.
Personne n'est à l'abri de ce type de phénomène. En tout cas si l'on ne prend pas le soin de construire un dispositif d'accueil et de traitement des dépôts de souffrance des usagers et de la prise en compte de l'impact émotionnel subi par les travailleurs sociaux.

Moïse GOMIS :

En tant qu'assistante familiale, comment vous intercalez-vous entre l'enfant et ses parents, compte tenu de ce souci actuellement accru des parents dans la prise en charge des enfants ?

Annie BOZIN, assistante familiale :

Je trouve que c'est important de laisser la place aux parents par des visites au besoin médiatisées car cela permet à l'enfant de faire la part des choses entre la famille d'accueil et ses propres parents.

Il s'investit moins dans la famille d'accueil, même s'il s'investit quand même, tout en laissant la place à ses parents.

Moïse GOMIS :

Comment désamorcer les tensions quand un parent se sent dépossédé de son enfant en famille d'accueil ?

Annie BOZIN, assistante familiale :

En effet, il y a des situations où la maman cherche à nous dévaloriser aux yeux de son enfant. J'ai par exemple vu une enfant revenir d'un week-end chez ses parents en me faisant des doigts d'honneur et tiré la langue toute la journée, parce que ses parents le lui avaient demandé ! C'est à nous d'en parler au référent de l'enfant qui verra avec les parents. Mais on peut comprendre aussi la souffrance des parents, parce qu'ils se sentent dépossédés, on est considéré comme la bonne famille et eux la mauvaise. Ils se sentent mal donc il est important qu'il y ait du dialogue avec le psychologue et la référente.

Moïse GOMIS :

Comment gérez- vous les tensions des enfants vis-à-vis des parents ?

Annie BOZIN, assistante familiale :

Il est vrai que certains enfants ne veulent pas retourner dans leur famille le week-end, ils veulent rester dans la famille d'accueil, mais on est obligé d'emmener l'enfant si le Juge l'a décidé. Cependant, si vraiment l'enfant est en souffrance on peut interpeller le Juge pour revoir les temps de visite.

Moïse GOMIS :

Le deuxième volet de cet atelier porte sur la question : comment les professionnels pourraient-ils être plus clairvoyants sur les mauvais traitements au sein du milieu d'accueil ?

Marie-Jeanne AVENEL, responsable éducative Unité d'Accueil Familial :

Entre hier et aujourd'hui, il y a eu un grand changement dans la politique sociale. J'ai débuté comme éducatrice à l'ASE avec 60 situations à suivre, aujourd'hui un éducateur en a environ 28, il rencontre donc l'enfant et l'assistante familiale plus souvent, les psychologues aussi s'entretiennent plus régulièrement avec les enfants. Il y a un très fort soutien aux familles d'accueil, une proximité, les éducateurs vont à domicile, reçoivent les enfants, il y a beaucoup d'échanges et je pense qu'ainsi on peut repérer les signes de maltraitance. Mais on peut aussi passer à côté de signes qui nous échappent malgré le renforcement des équipes et la formation des assistantes familiales, malgré les réunions des groupes de paroles. La parole de l'enfant est aussi notre indicateur et, pour qu'il parle, il faut qu'il soit en confiance avec son éducateur et son psychologue.

Hervé ROLLAND, directeur d'une Maison d'Enfants à Caractère Social :

Pour revenir à ce que disait Etiennette, je pense qu'il ne faut pas tout vouloir rationnaliser, c'est bien des émotions des uns et des autres qu'il faut partir, les émotions des parents, des enfants, leurs ressentis, leur colère, leur ressentiment aussi et proposer aux parents comme aux enfants des lieux d'expression qui soient tiers. Nous avons mis en place la possibilité pour les parents qui sont en conflit avec l'éducateur qui suit au quotidien les enfants que ce désaccord soit traité ailleurs, soit au service-famille, soit près d'un cadre. Ce type de fonctionnement est convenu avec l'équipe, ce qui fait que l'éducateur qui se trouve pointé du doigt par les parents n'en prend pas ombrage. Il est important de mettre en place ces lieux de parole pour les usagers. Du côté des professionnels également parce qu'il y a forcément par rapport à cette souffrance, à cette violence un impact émotionnel que les professionnels subissent aussi et qu'il faut pouvoir traiter à travers effectivement des séances d'analyse des pratiques mises en place avec un intervenant extérieur.

Le directeur doit donc avoir le souci de la clinique de l'institution, d'entretenir l'outil régulièrement.

Il est question donc de transformer petit à petit des ressentis voire des ressentiments, de la colère, du découragement en positionnement élaboré en ressources, en compétences.

On est dans l'idée que l'enfant, le parent est coproducteur du changement attendu. C'est une sorte de travail de recyclage qui est effectué. C'est amener l'usager à bâtir des connaissances au-delà de l'émotionnel et de produire un savoir communicable.

Penser la clinique de l'institution c'est aussi proposer un dispositif de soutien, de bientraitance des professionnels qui permettent de traiter de l'impact émotionnel produit par la souffrance déposée dans l'institution.

Comme le dit Etiennette, pour les usagers, les réactions des professionnels ne relèvent pas forcément de ce qui est rationnel. Il convient donc de proposer un lieu de parole sécurisé où les états émotionnels peuvent s'exprimer, la colère, le découragement, la sidération devant des situations ou passages à l'acte impensables, mais également les tendances réparatrices. Il s'agit de redonner une place aux

émotions de façon à ne pas être submergées par elles, de façon à ce qu'elles puissent être élaborées. Ce lieu de parole est un espace où les professionnels peuvent livrer leurs ressentis sans risque d'être jugés et de s'exposer. Seul, un intervenant extérieur à l'institution peut proposer cette garantie.
Mais entretenir l'outil, c'est aussi l'étayage au quotidien des équipes sur le terrain par les cadres de proximité qui interrogent le positionnement des uns et des autres. Ces cadres ont un rôle stratégique par rapport à la santé de l'institution. Une institution contenante est une institution qui connait ses fragilités et qui les anticipe.

Stéphanie VALLERAN-RENARD, psychologue :

Il existe, au-delà du travail individuel avec les familles d'accueil, le dispositif de groupes de paroles mis en place pour les assistantes familiales : elles sont alors plusieurs professionnelles pour mettre à distance leur vécu. De même que la supervision mise en place à la maison d'enfants Notre Dame des Flots, ces dispositifs permettent de prévenir la maltraitance.

Annie BOZIN, assistante familiale :

Je voudrais dire que certaines familles d'accueil n'étaient pas maltraitantes au départ mais elles le deviennent parfois parce qu'elles ne comprennent pas la situation des enfants ; c'est pourquoi je trouve que les stages de formation continue, les groupes de parole sont très importants.
Par exemple, un enfant qui a été battu dans sa famille va essayer de reproduire chez nous ce qu'il a connu avec ses parents du type l'amour passe par la maltraitance. En arrivant en famille d'accueil il va rechercher ce lien. Donc il va devenir vraiment très difficile. J'ai entendu des collègues dire *«il cherchait la claque et quand il l'a eue et d'un seul coup, c'était mieux »*.
En ayant eu des formations, on comprend mieux le vécu des enfants et on sait mieux interpréter leurs réactions et leurs comportements.

Stéphanie VALLERAN-RENARD, psychologue :

En effet, tous les professionnels confondus doivent savoir que les comportements agressifs, verbaux ou pas, ne sont pas dirigés contre nous. Grâce à ce travail de mise à distance et de réflexion tous ensemble on parvient à se recentrer sur l'enfant et rester à son écoute.

Catherine RENARD, témoin :

En conclusion, si j'ai eu cette stabilité dans cette famille d'accueil c'est grâce au fait de ne pas avoir été bougée de famille en famille et aussi d'être tombée sur une famille aimante.

LA « MAISON-MERE » OU L'ORGANISATION D'ENSEMBLE AUTOUR DE L'ENFANT. QU'EN RESTE-T-IL LONGTEMPS APRES POUR CES ANCIENS DEVENUS ADULTES ?

Jean-Louis MAHE, psychologue clinicien dans une institution de la Protection de l'Enfance du Val de Marne.



Il s'agit ici d'un titre générique qui désigne le dispositif de prise en charge par la puissance publique des enfants en mal des origines - Nous en faisons tous partie d'une certaine façon.
Depuis l'antiquité différents systèmes ont organisé au fil du temps l'assistance aux plus pauvres, aux plus démunis dans des orphelinats d'abord, des hôpitaux généraux, des hospices. Dans l'histoire récente, ce fut d'abord, l'assistance publique, puis la DDASS et enfin l'Aide Sociale à l'Enfance. La mission, au fil du temps, est restée sensiblement la même : recueillir, protéger, éduquer un temps des enfances blessées par la brutalité de leur existence.
La maison mère est habitée depuis toujours par des valeurs de charité, d'assistance, de philanthropie.

Maison-mère : Voilà deux mots accolés qui ont une symbolique forte.

La maison d'abord, elle est un territoire fondateur pour l'espèce humaine, un refuge dont l'homme s'est doté depuis les origines pour se protéger des dangers et y construire son évolution. Elle est importante pour l'enfant en particulier. C'est là où se déroulent ses premières expériences affectives. C'est souvent son premier espace exploré. Presque tous les enfants dessinent leur maison avec une charge affective très forte. Dessiner une maison ce n'est effectivement pas seulement dessiner des volumes mais traduire son univers intérieur, sa socialisation et les représentations psychiques de sa famille.

La mère ensuite. Les mythes les plus anciens accordent au symbole maternel un rôle majeur. C'est bien normal. Elle donne la vie mais aussi de la protection, du réconfort, de la tendresse.

Mais n'est-ce pas là une idéalisation de cet état originaire, d'un âge tendre dans les bras accueillants d'une mère, comme un rêve de bonheur permanent, une illusion de toute puissance qui fait pendant malheureusement à la réalité, à l'expérience du manque, de la violence aussi parfois.

Car le risque de dévoration, de destruction, d'être noyé dans sa propre source, existe bien.

C'est la situation de ces enfants en mal des origines, de ces enfants pris en charge par la maison mère. Bien des dangers les menacent. Le risque est grand qu'ils restent aliénés à leurs origines, qu'ils portent avec eux, leur vie durant, l'ombre menaçante de leurs ancêtres.

Car si cette maison mère existe, si elle a été inventée par les hommes, c'est bien pour faire face aux défaillances de la maison familiale d'origine, à la violence paternelle souvent citée mais aussi aux défaillances et à la violence de la mère originelle.

Cette matrice est bien là pour protéger ces enfants mais aussi pour compenser les manques d'un passé toujours douloureux.

Mais que représente cette maison-mère pour ces adultes qui, enfants, lui ont été confiés ? Que représente-t-elle longtemps, bien longtemps après.

Un étayage ? Une béquille ? Un support sur lequel ils se sont appuyés un temps ? Un espace de vie, de survie parfois ? A-t-elle joué pleinement sa fonction de protection, d'éducation, d'accompagnement de leurs chemins d'enfance ?

Je vous rappelle que ma réflexion s'appuie sur des rencontres avec des anciens, des adultes pris en charge dans leur enfance et leur adolescence par cette maison-mère. Ces adultes là avaient entre 30 et 55 ans lors de nos rencontres.

Le constat est ici contrasté.

Cette fonction, la maison mère l'a jouée pour cette jeune femme par exemple, qui, pendant des années a vécu un bonheur permanent sur son territoire d'accueil et de prédilection, un territoire peuplé de centaines d'enfants et adolescents, un village d'enfants en quelque sorte dans lequel elle s'est pleinement épanouie.

Elle l'a jouée pour cette autre femme en lui offrant l'opportunité de rencontrer un père nourricier devenu au fil du temps un père spirituel, un modèle, la colonne vertébrale de sa vie. C'était au sein d'une famille d'accueil.

Elle l'a jouée pour ces enfants éloignés de leurs territoires et de leur famille d'origine, envoyés au soleil (dans le sud) avec l'opportunité de se construire dans des contrées lointaines mais accueillantes. Tous ont profité de leur rencontre avec l'institution. Tous ont construit avec ces expériences là les fondations d'une maison individuelle aujourd'hui plutôt solide.

Mais cette maison mère n'était pas à l'abri de ses propres pulsions destructrices, de ses dérives idéologiques, de ses négligences tout simplement. Face à la complexité des organisations, face à la multitude des intervenants, face à la duplicité des hommes aussi, l'enfant placé a pu rencontrer le pire.

Cette jeune femme par exemple qui, enfant, a été éloignée de sa famille biologique pour maltraitance mais s'est retrouvée en enfer, martyrisée, violentée, méprisée par une famille d'accueil dans sa petite enfance. Cet homme aussi maltraité par sa première famille nourricière lorsqu'il marchait à peine. Cet homme encore de 35 ans aujourd'hui, qui, dans un registre différent n'a pas été suffisamment protégé de la violence de son père et de son frère aîné lorsqu'il rentrait chez lui le week-end alors qu'il traversait son enfance et son adolescence en institutions. Ou encore celui-ci 55 ans aujourd'hui, pris dans un étau existentiel de violence, dans sa famille d'abord puis dans toutes les institutions qui l'ont accueilli jusqu'à sa majorité.

Preuve s'il en est que dans des temps relativement récents l'enfant confié à la maison mère pouvait continuer à subir des violences dans sa famille biologique ou, ce qui est encore plus grave, au sein même de ses structures.

Avec le temps on pourrait croire que ces risques s'amenuisent ou n'existent plus. Les évolutions sont considérables surtout dans les décennies récentes. Pourtant, les risques demeurent. La violence institutionnelle ou en famille d'accueil peut persister de manière plus insidieuse, au travers de regards, d'attitudes, de mots qui, sans en avoir l'intention peuvent blesser. Le risque de position de toute puissance des professionnels est encore là. La tentation d'une relation d'emprise sur l'enfant, l'adolescent fragile persiste.

Pour rappel, la relation d'emprise cherche à annihiler l'autre, à le rendre objet. Elle menace toute relation humaine. Lorsqu'un enfant en est victime, il peut en être brisé, anéanti. Cette relation d'emprise est d'ailleurs souvent à l'origine de violences, de maltraitances.

L'enfant, l'adolescent accueilli au sein de cette maison-mère a pu aussi être figé dans un statut de manipulateur, de vicieux, de faignant, de délinquant ou bien encore de pauvre malheureux faible et vulnérable à l'excès.

Au mieux il était question de s'en séparer, de le renvoyer chez lui ou dans un ailleurs où on entendra plus parler de lui ou, pire de le statufier dans ces images stériles et humiliantes.

La reconnaissance de l'enfant, de l'adolescent en tant que personne et en tant que personne en souffrance, dont il faut prendre soin, qu'il faut accompagner avec ses blessures n'était pas forcément encore une donnée généralisée. La distance paraissait et peut paraître encore longue pour atteindre la connaissance et la reconnaissance de tous ces êtres en devenir.

La question également, du statut : enfant de la DDASS, cas soc, bâtard. Ces symboles font partie de l'image de beaucoup de ces anciens. Ce statut particulier s'est inscrit dans leur esprit, dans leur corps comme une tache indélébile, une humiliation ineffaçable. Beaucoup l'ont porté avec eux et le portent encore dans leur identité. Certains pensent même le porter comme un signe distinctif sur leur visage, sur leur corps.

La première origine de cette humiliation est à chercher dans la famille biologique. C'est parce qu'elle a failli que l'enfant puis l'adulte est porteur de cette distinction dégradante. L'identification aux géniteurs est essentielle. Elle définit pour la vie l'image de soi. Délaissé, maltraité, mal aimé le petit d'homme se construit une image différente qui fait de lui un être à part.

Cette humiliation est généralement amplifiée par le regard des autres qui s'engouffre dans la faille, accentue la blessure. L'école a été longtemps un terrain de stigmatisation où enfants et parfois adultes enfonçaient le clou usant et abusant d'invectives, marginalisant ces bâtards.

La maison mère a longtemps signifié cette différence aussi par des signes extérieurs de reconnaissance, les vêtements par exemple. En son sein également, les pratiques de certains adultes consciemment ou inconsciemment, dépréciaient les enfants dont ils avaient la charge, les renvoyaient trop souvent à leurs origines défaillantes, à leurs déviances et donc à ce statut.

Ce statut est-il toujours vivace aujourd'hui ?

A première vue il semble que non. Les temps de placement sont plus courts, plus séquentiels. La prise en compte, parfois la prise en charge des familles laisse plus aisément à l'enfant sa place au sein de sa communauté d'origine. Le sentiment d'appartenance unique à la maison mère paraît donc moindre. Cela ne veut pas dire pour autant que celui-ci ait totalement disparu. Car l'empreinte socioculturelle de cette image reste difficile à effacer.

J'ai pu le vérifier très récemment en allant à la rencontre d'enfants et d'adolescents placés en collectivité. Je leur ai posé beaucoup de questions sur leurs représentations de cette expérience de placement. Parmi ces questions, certaines concernait le regard des autres sur eux mêmes et sur le foyer dans lequel ils vivaient. Les réponses vont toutes dans le même sens. Ils sont dépréciés à l'école, dans la rue, vus comme de petits voyous en puissance et beaucoup se vivent comme une population à part, marginale, une sous catégorie sociale en quelque sorte, comme des *« je ne vaux rien »*.

Le travail d'intégration de cette population vivant en collectivité reste semble-t-il totalement à inventer encore aujourd'hui.

Difficile en effet de trouver sa place dans un tel dispositif. Le placement est toujours une rupture, un déplacement, le transfert d'un lieu à un autre, plus ou moins contraint et forcé. Il exige une réorganisation quasi totale de la vie de l'enfant. Ce n'est jamais simple car il est fragilisé. S'il arrive dans un établissement il doit faire l'apprentissage de la collectivité avec ses contraintes, ses dangers, les risques de s'y perdre. S'il est envoyé en famille d'accueil, il doit apprivoiser une nouvelle structure familiale, investir d'autres images parentales. Cela l'oblige à reconsidérer ses origines, son passé, à se construire une nouvelle identité.

Dans toutes les situations, la question de la bonne rencontre est au centre des parcours. Nous le voyons pour la majorité des personnes évoquées dans ce livre. Le salut est venu d'un regard, d'une attention particulière et soutenue par lesquels ils sont devenus importants.

Il s'agit ici d'une rencontre décisive. Celle qui permet de tisser une relation solide avec soi-même et son environnement. Celle qui rassure et sur laquelle les bases d'une identité reconnaissable se posent.

Car, au delà de la fonction de l'adulte qui le prend en charge, l'enfant guette l'humain qui est derrière. Lorsque cet adulte est porteur d'une relation désirante, l'enfant reçoit l'énergie nécessaire pour avancer sur son chemin malgré les obstacles, les difficultés. C'est le désir de l'autre qui donne l'énergie pour avancer lorsqu'on est en panne. Naît alors cette identification majeure qui peut se graver pour la vie entière. Cette référence peut devenir un modèle lorsque le désir reste là durablement.

La bonne rencontre peut aussi naître d'un collectif, d'un établissement, d'une communauté. C'est l'ensemble ici qui structure, fait vivre. Il s'agit ici de la construction d'un cercle d'amis de référence.

L'ombre des origines (c'est le titre de mon travail) est en fait l'empreinte laissée par les insuffisances, les violences, les trahisons subies par ceux-là mêmes qui devaient aimer, protéger, accompagner. Ces traces douloureuses restent vives longtemps après. Elles sont les conséquences d'expériences traumatiques gravées dans la mémoire de chacun, comme une expérience inoubliable.

La souffrance bouscule les repères identitaires. La violence détruit ce qui fonde les rapports sociaux. La mission de la maison-mère est donc de restaurer ces liens détruits, de donner à chaque « blessé de l'enfance » les moyens de se frayer un chemin riche d'expériences et de rencontres fondatrices. Elle doit faire d'eux des sujets qui se respectent et sont respectés en ce sens où ils sont pleinement inscrits dans leur histoire, leur trajectoire, leur culture. En ce sens où ils ont su, au fil du temps, échapper aux risques de l'exil, trouver leur place.

Ce projet ambitieux demande pourtant beaucoup de modestie et de lucidité. Les différents récits de ce livre remettent les choses en place. La maison mère les a généralement extraits et protégés de la violence familiale. Mais avec le recul cette mission semble avoir pris une moindre importance. Devenus adultes, ils relativisent son action, ils parlent de béquilles, d'étayage. Ce n'est pas si mal mais n'est-ce pas frustrant pour qui s'investit quotidiennement dans cette mission ?

C'est comme si l'essentiel c'était toujours joué ailleurs dans un rapport avec eux-mêmes, dans l'énergie qu'ils ont brûlée pour se construire une histoire, une identité. Dans la force qu'ils ont eue pour résister au pire, faire face aux carences, à la violence. Tous parlent, à travers les lignes, de ce combat existentiel et intime permanent, pour survivre d'abord, pour vivre ensuite.

Cela incite à la modestie mais doit aussi permettre de s'interroger sans cesse sur les évolutions nouvelles à apporter pour perfectionner les prises en charge, réduire les signalements, rester au plus près des besoins de l'enfant et de l'adolescent.

La maison mère doit en effet se méfier de ses propres égotismes, de ses « moi-je » porteurs trop souvent d'intérêts narcissiques concentrés sur les adultes. Elle est au service des enfants de passage et non de ceux qui les accueillent. Le cloisonnement des actions, la construction de territoires souvent opaques autour de l'enfant restent trop fréquents encore aujourd'hui.

La maison mère protège, accueille, organise le quotidien mais se donne aussi comme mission d'inscrire l'enfant à une place dans son environnement, son pays, sa planète. Elle prend soin de lui en le situant pleinement dans son temps, sa culture. L'accession à une culture est un objectif à développer. Car la culture fait exister. Elle sublime le réel. Elle permet d'être vivant, actif, créatif. Elle inscrit chaque sujet dans un ensemble. Elle fait comprendre le monde dans lequel chacun évolue. Elle symbolise des valeurs. Elle est un accès à l'autre, à la différence.

Ces enfants en mal des origines ont plus besoin que quiconque d'attention et de reconnaissance. Je crois pouvoir vous dire que tous souffrent d'une même maladie même si les symptômes de cette même maladie peuvent être très variés. Ils souffrent d'une maladie du lien affectif, d'une maladie de la reconnaissance. Vous savez, celle que l'on attrape lorsqu'on reçoit une baffe au lieu d'une explication, des coups de ceinture lorsque l'on a de mauvaises notes à l'école, lorsqu'on attend un baiser, un geste de tendresse, un sourire, une attention et que l'on a en retour, des cris, des hurlements, du rejet, de l'indifférence...Lorsque votre corps d'enfant ou d'adolescent n'est pas respecté en tant que tel, lorsque vous êtes seuls, terriblement seuls pendant que vos parents se disputent, se battent ou bien encore parce qu'ils ne sont pas là.

Les illustrations peuvent être encore bien nombreuses pour comprendre où vient se nicher cette maladie qui va laisser des traces bien longtemps.

La mission de la maison-mère doit donc d'abord et avant tout diagnostiquer cette maladie puis se donner tous les moyens possibles pour la soigner. Le soin ici c'est prendre soin de l'enfant et de l'adolescent. C'est le protéger puis lui porter attention quelque soit son âge et ses difficultés. C'est lui permettre de construire des liens d'attachement solides et nourriciers, ce qu'il n'a pas eu ou qui ont été mis à mal. C'est aussi, avec lui, construire, reconstruire une identité, une existence jusque là, malmenées. Elle doit protéger de la violence mais aussi participer avec un maximum d'engagements à la construction du futur de chaque enfant et adolescent qui lui est confié et ceci dans la mesure des blessures subies.

La tâche est rude, je le sais, nous le savons tous. Bien des obstacles se dressent quotidiennement devant toutes ces belles intentions. Car, pour réaliser cela il faut du temps, de la durée, de la stabilité, du désir, de la reconnaissance et aussi... de l'argent.

Mais, parmi ces « anciens » rencontrés, ceux à qui l'on a proposé cela ou une partie de cela, ont pu se construire une existence faite d'ombre et de lumière, une existence humaine, proche de l'équilibre, du bien être et par moment, du bonheur.



ECHANGES AVEC LA SALLE

Elvire LAMPERIER, tuteur des pupilles de l'État : (par délégation préfectorale à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, ex DDASS) :
Je constate que la plupart des enfants grands ont connu 6 ou 7 éducateurs. Lorsque l'on parle de libérer la parole de l'enfant, il serait important qu'il y ait une personne stable en face de lui, qui serait là assez longtemps pour qu'il puisse se confier.

Jean-Louis MAHE :
La stabilité du parcours est déterminante en effet. Je pense à une femme de 35 ans aujourd'hui qui m'expliquait qu'elle avait fait de nombreuses institutions et de nombreuses familles d'accueil - ce qui devait s'expliquer, car elle n'était pas très sage ! - donc elle a été renvoyée. Elle me disait : tu te rends compte, c'est dramatique, je n'ai aucune références, aucune racines, alors que mes copines ont d'anciennes amies. Elle n'a pas les liens d'attachement normaux de l'enfance parce qu'à chaque fois qu'elle commençait à construire quelque chose, on l'envoyait ailleurs. Elle en faisait le constat après-coup, cela constituait dans sa vie d'adulte un énorme problème, parce qu'elle a des difficultés à créer des liens et cette discontinuité en est pour partie à l'origine.
Il faut insister sur la question de la vigilance, la problématique des enfants et des adolescents change très vite, je ne suis pas sûr que le fonctionnement des institutions change aussi vite. J'ai donc l'impression qu'il y a toujours un décalage du réel des besoins de l'enfant et de ce qui est proposé par la maison mère. L'ASE est quand même une usine à gaz très compliquée à faire évoluer, lourde, et que l'on n'arrive pas suffisamment à savoir s'adapter à l'évolution des besoins de l'enfant qui sont très symptomatiques à mon sens, de la réalité de la société française.

André LEULLIER, ancien pupille de l'État et Président de l'ADEPAPE 76 :
J'ai vécu 4 ans et demi à Notre Dame des Flots et suis aussi depuis plusieurs années Président de l'ADEPAPE (76 associations fédérées en France). Dans votre expression maison-mère, le mot mère renvoie à une mère qui, en principe garde, au maximum ses enfants, pratiquement toute sa vie. Dans le Schéma départemental de la protection de l'enfance, la commission jeune de l'ADEPAPE a insisté pour que cette maison-mère leur permette de poursuivre leurs études au-delà de leur majorité, au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire

en cours. C'est aussi un combat de l'ADEPAPE au niveau national, pour qu'enfin les enfants de l'ASE puissent aller un peu plus loin, de façon à obtenir des diplômes qui leur permettent d'accéder au même rang que les enfants qui ont leurs parents biologiques.

Hervé ROLLAND, directeur d'une Maison d'Enfants à Caractère Social :
On essaie de préserver au maximum le parcours de l'enfant et la majorité des réorientations se fait en juin. Mais il arrive que certains enfants ne parvenant pas à trouver leur place en collectivité, il soit judicieux de les réorienter en cours d'année. On essaie de respecter le parcours des enfants.

Jean-Louis MAHE :
Votre idée qu'ils arrivent à faire des études *comme les autres* est intéressante. Quand les enfants arrivent à l'ASE, ils ont souvent un certain nombre de difficultés scolaires. La scolarité étant généralement le symptôme de ce qui se passe dans la vie de l'enfant, les enfants bien dans leur peau et dans leur famille ont plus de facilité d'accès à l'école. Ceux qui sont maltraités ou délaissés, sauf exception, peuvent avoir des difficultés à l'école, soit parce qu'on ne leur a pas donné le goût d'apprendre, soit parce que pendant les cours ils pensent à leur famille ... Quand ils arrivent à la maison-mère, beaucoup ont des handicaps scolaires, qui peuvent certes se rattraper, mais l'on sait que lorsque la scolarité commence mal, il peut être compliqué de rattraper. Cependant, je suis d'accord avec vous, ces enfants-là ont l'intelligence pour faire une scolarité comme les autres, ce qui les handicape, c'est la question des troubles affectifs.

André LEULLIER, ancien pupille de l'État et Président de l'ADEPAPE 76 :
Il faudrait que les enfants de 21 ans qui suivent leurs études supérieures (en Seine Maritime aujourd'hui nous en comptons 14), puissent bénéficier d'une prolongation du contrat jeune majeur pour poursuivre.

Jean-Louis MAHE :
Il existe des dispositifs d'accompagnement des jeunes majeurs, comme le département de Loire Atlantique qui soutient les jeunes jusqu'à 25 ans pour les aider à s'insérer. Mais il faut bien s'arrêter à un moment donné ! Pour autant, cela peut s'avérer intéressant, car, comme on l'a entendu ce matin dans le compte-rendu de l'étude, il y a un pourcentage de SDF, d'exclus de la société à la sortie du dispositif.

Yvonne VENON, psychologue au service accueil d'urgence de l'IDEFHI :
Je reviens sur la question de dire la vérité ou des mensonges aux enfants concernant leur histoire ; Françoise Dolto disait que toute vérité dite à un mauvais moment peut fonctionner comme un mensonge. Il faut attendre que l'enfant pose des questions et ne pas enfermer l'enfant dans une représentation de sa famille quelle qu'elle soit, même si c'est avec de bonnes intentions. Parce que l'on ferme la porte à ce que l'enfant lui-même puisse se faire sa propre représentation de son histoire et l'on risque aussi de favoriser à l'âge adulte une situation d'isolement. On perd souvent de vue ce que l'enfant de 8 ans est capable de sentir avant qu'il soit en mesure de le comprendre et de l'exprimer. Un enfant est un siège d'émotions avant tout, il sent les choses avant de pouvoir les intellectualiser, ce que les intervenants oublient souvent malgré leurs bonnes intentions. Il m'apparait que le découpage actuel de l'ASE entre des Unités d'Orientations Educatives et des Unités d'Accueil Familial rend de plus en plus difficile aux enfants la reconnaissance d'un référent.

Jean-Louis MAHE :
En effet, quand les enfants arrivent à la maison mère, ils sont très désorganisés : plusieurs choses se sont passées avant qui n'étaient pas structurantes. Il faudrait sans doute que les institutions soient plus faciles d'accès à la compréhension pour l'enfant mais c'est très compliqué. La question de la posture du professionnel, du regard qu'il va porter sur l'enfant, la question du désir - c'est-à-dire d'une envie de rencontre - est essentielle dans les témoignages que j'ai recueillis : c'est un père nourricier, une mère nourricière, un éducateur référent, celui qui reste dans la continuité de la prise en charge ou celui qui s'en occupe au sein d'une institution. Cette rencontre-là en a sauvé plus d'un.

Yvonne VENON, psychologue au service accueil d'urgence de l'IDEFHI :
On a parlé de fil rouge en début de matinée : nous accueillons sur l'année un passage de 200 enfants de 3 à 18 ans. Quand on est parent, on trouve normal de préparer notre enfant à toute sorte de situations auxquelles il va être confronté : la halte garderie, la nounou à la journée, les grands-parents pendant les vacances, le passage à l'école primaire ou au collège... Ces enfants qui nous sont confiés vivent ça puissance 10, ou 100 dans certains cas. Vous parlez de rencontre, ces enfants-là sont entourés de tas de personnes dont ils ne connaissent pas la fonction auprès d'eux et qui sont remplacées les unes par les autres. On ne peut pas leur en parler de façon rationnelle, je trouve que l'on est devenu très maltraitants.

Jean-Louis MAHE :
En effet, il faut réfléchir à l'organisation institutionnelle, vous le faites sûrement. Dans le cadre de ma recherche dans le Val de Marne sur le placement (dont la 1ère partie est le livre *Désenchantements - paroles d'enfants placés*, la 2ème partie, en cours, traite des échanges avec les professionnels, la 3ème portera sur les familles)

certaines choses apparaissent nettement : l'institution la plus adaptée aujourd'hui est la petite structure de type familial avec quelques enfants, ce que l'on appelle lieu de vie, qui se rapproche des besoins de l'enfant dans l'idéal ; mais il reste évidemment beaucoup d'institutions de 60 enfants dans lesquelles ils se perdent.

Hervé ROLLAND, directeur d'une Maison d'Enfants à Caractère Social :
Il y a un fort risque aujourd'hui de perdre un service de proximité comme cela a été le cas dans les structures de soins parce que les contraintes budgétaires nous amènent à nous regrouper et à créer d'autres usines à gaz. Pour moi un service de proximité est un service où les décisions sont prises au plus près des usagers mais aussi au plus près des professionnels. Nous nous battons avec d'autres petites associations pour garder notre identité avec des petites structures qui soient viables.

Liliane HEMERYCK, assistante familiale :
Dans une fratrie comment faire pour écouter la demande de chaque enfant, l'un acceptant d'aller aux visites médiatisées, l'autre ne le souhaitant pas. Va-t-on pénaliser l'un ou l'autre en le privant ou l'obligeant à y aller ? Comment écouter la demande de chaque enfant quand le juge a dit « il faut aller à la visite de papa et maman » ? Cela fait parfois des pleurs ou des bagarres dans la voiture.

Jean-Louis MAHE :
C'est compliqué ! Si l'intérêt de la fratrie est que tout le monde ait des entretiens médiatisés, il faut négocier avec tous. C'est une injonction du juge relayée par les professionnels, il est peut être important que tous les enfants soient ensemble. Si l'un est adolescent et préfère aller voir une copine, c'est à prendre en compte mais je crois qu'il faut d'abord négocier, ce qui caractérise notre travail.

Najat MOUTTAKI, assistante familiale :
Vous dites que les jeunes confiés à la maison mère sont stigmatisés, désignés comme cas sociaux, délinquants... je voudrais savoir si cette image a changé aujourd'hui ?

Jean-Louis MAHE :
Elle n'a pas tant changé, je m'en suis aperçu en allant à la rencontre des jeunes aujourd'hui placés en collectivité. Je pensais entendre des propos différents de ceux entendus lorsque j'ai rencontré les anciens ayant été placés il y a 20 ou 30 ans mais à ma grande surprise, ils disent à peu près la même chose. Ils ont l'impression d'être totalement stigmatisés, pas seulement dans la rue ou par les vigiles des magasins mais aussi à l'école et partout. Cette image-là est vraiment toujours présente.

Najat MOUTTAKI, assistante familiale :
Pourquoi les enfants sont mal vus, même lorsqu'ils sont confiés à une famille d'accueil et à l'école maternelle ?

Jean-Louis MAHE :
C'est un problème de méconnaissance, de peur de la population générale qui ne connait pas forcément la réalité de ces enfants, cela peut devenir stigmatisant, raciste. D'autant que ces enfants qui sont placés se manifestent parfois de manière un peu brutale, ce ne sont pas forcément les plus doux dans la cour de récréation ! Il y a à faire un travail énorme d'ouverture des institutions. Où je travaille, personne de l'extérieur ne rentre, il n'est pas possible qu'un enfant invite un copain pour passer un mercredi après-midi sur son lieu de vie. Ouvrir les institutions pourrait en partie régler le problème de la stigmatisation.

Hervé ROLLAND, directeur d'une Maison d'Enfants à Caractère Social :
Nous accueillons les enfants des quartiers de Dieppe pour des activités internes et les enfants de Notre Dame des Flots vont aussi à des activités de loisir dans les structures extérieures.
Je voulais pour finir revenir sur la question du placement : il existe peut-être des sociétés idéales où il n'y a pas de placement, mais je crois qu'aujourd'hui, on a besoin malheureusement des institutions existantes. Effectivement, elles doivent s'améliorer, mais j'ai bien peur qu'en stigmatisant le placement, y compris chez les professionnels ou dans le discours de ceux qui décident du placement, qui y voient une détérioration de la vie de l'enfant, cela ne nous aide pas et cela n'aide pas non plus les enfants, ni les familles. Le placement est souvent placé sous le sceau du malheur.

Jean-Louis MAHE :
Il y a des situations où le placement est un recours - et peut-être une chance pour l'enfant - mais je ne me suis pas permis de poser cette question aux enfants : cette situation de placement est pour tous un drame, c'est une grande violence. Avec le temps, on peut faire évoluer cela évidemment, mais c'est une expérience qui reste longtemps terrible, presque aussi violente parfois que la violence vécue en famille, sans que cela mette en cause les personnes qui accueillent l'enfant pendant son placement. C'est la situation elle-même, le déplacement, la contrainte, l'incompréhension. La plupart du temps, les enfants savent bien pourquoi ils sont placés, mais ils ne l'acceptent pas. Très rares sont les enfants qui acceptent, qui demandent à être placés.

André LEULLIER, ancien pupille de l'État et Président de l'ADEPAPE 76 :
Je reviens sur la parole des témoins ce matin, une sorte de leitmotiv : la revanche. C'est vrai que nous les anciens - et certainement ceux qui sont en ce moment dans le dispositif - ont un esprit revanchard, mais c'est à l'attention de nos géniteurs. Mais nous avons un sentiment de reconnaissance à l'égard de la société, l'État, l'institution départementale et leur professionnalisme et c'est pour cela que nous nous engageons, que ce soit sur le plan professionnel dans le social, que ce soit dans le système associatif et bénévole dont fait partie l'ADEPAPE.

Yvonne VENON, psychologue au service accueil d'urgence de l'IDEFHI :
Le placement a toute sa valeur et continuera à l'avoir puisque l'on assiste à des situations sociales et familiales de plus en plus dégradées, mais ce qui est douloureux pour l'enfant dans l'acte du placement c'est la souffrance qui est objectivée, regardée par l'extérieur et qui l'oblige d'une certaine façon à le regarder aussi, il oblige l'enfant à une certaine prise de conscience.

Thierry PONCHELLE, témoin :
Parfois la stigmatisation est simplement le fait de l'inquiétude de la famille d'accueil ou du professionnel qui vient aux oreilles de l'enfant : étant petit, j'allais avec ma famille d'accueil au vestiaire à Rouen pour m'habiller. Quand la porte était fermée, on attendait. Les assistantes familiales parlaient entre elles et très souvent j'entendais une petite phrase « comment il va le vôtre ? » , cela révélait que ces dames-là étaient inquiètes de bien faire pour nous et que cette inquiétude-là transpirait ce qui nous faisait nous vivre comme des gens différents et nous stigmatisait. La stigmatisation n'était pas forcément due à des propos violents.

Etiennette OCTAU, témoin :
Je dis d'abord merci à tout le monde, je vois que tout le monde se mobilise pour essayer d'aider les enfants, sauf que quand on est adolescent et que l'on a tout un tas de monde qui gravite autour de nous comme ça, on ne peut pas s'empêcher de se dire « tout le monde s'occupe de tout et de rien ! »

II) Aujourd'hui, que met-on en place pour que le placement ne reste pas impensable ? Évolution et perspective



Paroles partagées
Textes de Fatima MAYER, Marie-Claire MICHAUX, Étiennette OCTAU produits au cours de l'atelier d'écriture animé par Martine FERRARI

> *J'ai cinq ans. On vient nous chercher. J'aurais aimé qu'on laisse le temps à notre mère de réaliser ce qui lui arrivait, à elle et à nous. J'aurais aimé que l'on nous aide, ma sœur et moi à délivrer notre jeune frère de neuf mois, de la banquette qui lui coinçait la jambe droite. Je vois alors dans le regard de notre mère cette incommensurable tristesse de l'inexistence. Nous perdons tout lien familial et humain. C'était parti pour douze placements. Mon frère a disparu dès le premier jour. Plus de trace.*
> *Nous étions devenus des voyageurs de douleur. Par faute de non-surveillance, ils provoquaient nos pleurs intérieures. Eux, ils nous faisaient payer leur hospitalité. J'aurais aimé voir plus souvent une assistante sociale.*

Secret des origines :

> *J'aurais vraiment aimé que l'on me raconte mon histoire.*
> *Il m'a fallu chercher, découvrir, décrypter seule, toute seule.*
> *Ces questions, ces pourquoi restés si longtemps sans réponse... rien ne m'a jamais été dit... j'ai été contrainte à m'enfermer dans des silences si lourds... Dans ce désastre, mon imaginaire s'est développé. Et il m'a fallu vivre en cachant mes émotions, mes peurs, ne rien lâcher... paraître... pour ne pas déplaire... pour ne pas remettre en cause l'harmonie visible qui s'est mise en place. Juste tenter de se construire dans l'inconnu, l'incertain, le rien, sans identité. Tout cela m'a marquée à vie et m'a écorchée durement.*
> *J'aurais vraiment aimé que l'on me raconte mon histoire, puisque de toute façon si j'en étais là, je me doutais qu'elle était moche. La connaître m'aurait aidée à exister, à me positionner face à ces adversaires que la vie m'a imposés : La différence, l'indifférence.*

Des phrases entendues, Des mots qui semblent cacher un secret...

Votre rôle d'assistante sociale était délicat, vous ne pouviez vous imaginer tout ce qui se passait dans cette maison. Mais je me souviens de vous et de vos visites très courtes, espacées et puis plus du tout. Vous ne veniez jamais à l'improviste, le jour et l'heure étaient programmés. Mais juste avant votre venue, les recommandations étaient faites, nous étions sur notre trente et un, condamnés par la nourrice au mutisme et au chantage : si on ne se tenait pas tranquille, on irait en maison de correction ! Vous écoutiez ses plaintes et la peur m'envahissait qui m'empêchait d'agir et de manifester mes sentiments.
Je ne me souviens pas que vous m'ayez demandé si j'étais bien dans cette famille, si je mangeais à ma faim, si mes résultats scolaires étaient bons.
Je ne me souviens pas que vous m'ayez posé des questions sur l'entente avec les autres membres de la famille.
Je ne me souviens pas d'un peu d'attention de votre part. Lors de ces visites, nous n'existions pas, sauf au moment du départ où vous nous disiez qu'il fallait être sage et obéir.
J'aurais aimé que vous me demandiez si le comportement de certains membres de la famille était correct.
J'aurais aimé que vous sentiez la façon dont la nourrice vous embobinait.
Je ne me souviens pas que vous ayez pris en main l'enquête demandée par le service social de l'enfance, averti du danger moral que l'on encourrait dans cette famille.
J'aurais aimé que mon livret individuel ne reste pas vide de toute trace de vie scolaire, de santé, et de vos visites.
Mais pourquoi m'avoir offert cette robe ? Peut-être soupçonniez-vous quelque chose ?

A huit ans, non merci pour les neuroleptiques, je n'avais pas besoin de ça, ma sœur non plus du reste. On lui en a servi double dose, faute d'avoir voulu donner un coup de main pour que tout se passe correctement.
Rien n'aurait pu les faire taire...
À la place de la chanson douce qu'on aurait dû entendre avant de s'endormir :
« T'es folle, ma pauvre fille faut te faire soigner, va te coucher avec ta cinglée de sœur. »
Rien n'aurait pu les faire taire ...

Je les vois encore tous ces gens du haut de mes cinq ans. J'étais si petite, moi au bras de maman, fière de me promener avec elle, heureuse en somme puisqu'elle était mon mur de protection, rien à craindre ! Mais au détour d'une rencontre je fus le centre d'attention et de réflexions si horribles que mon cœur, cinquante ans plus tard en saigne encore. « Tu as pris une gosse comme ça, tu vas en voir ! » « C'est de la sale race tout çà ... sale, fainéante ! » Moi plantée là, je ne comprenais pas pourquoi tant de haine à mon égard. Je n'avais rien fait, j'étais juste née comme ça, un peu différente. J'avais mal. C'était injuste.
Maman se mit en colère car même si je ne disais mot, l'émotion passait par mes deux mains. Je serrai ses doigts très forts, elle répondit : « Il y a des bons et des mauvais partout. »
C'était les seuls mots de réconfort que je recevais à cette époque.
J'aurais aimé entendre que nous étions des enfants comme les autres, certes plus fragiles, plus vulnérables... car être « Gosse de l'Assistance Publique » revenait à porter un écriteau sur lequel était inscrit « Gosse sans intérêt, ne vaut rien. » Le mépris est destructeur.
J'aurais aimé plus d'informations et plus de dialogues entre les trois partenaires en cause : la DDASS, ma famille d'accueil et moi-même.
J'ai appris qu'une chose difficile à dire, est préférable au silence, au rien, au vide.

« Ca ne fera rien de bien plus tard ! », cette phrase, prononcée pour le futur, supposait que je ne serai pas quelqu'un de bien, que je n'arriverai pas à faire quelque chose de mes dix doigts, que je ne saurai pas gérer ma vie... Je ne disais rien... Au fond de moi-même je n'avais qu'une idée... construire ma famille et ... c'est chose faite, malgré toutes ces blessures qui ne sont pas complètement refermées.

Je n'ai aucun souvenir de trajets d'arrivée ou de départ parmi les nombreux déplacements. J'aurais aimé rester avec ma sœur, mais elle disparaissait ... à chaque rentrée en institut, nous étions séparées dans des groupes différents. Elle réapparaissait quand on était placé en famille d'accueil. Je me souviens du dernier placement en institut, celui de notre séparation définitive. J'étais seule. J'avais neuf ans.
Mais là, paradoxalement, j'ai passé de très bonnes années... Je n'étais plus témoin de la misère et de la souffrance de ma sœur.
J'aurais aimé ne pas apercevoir l'éternelle inquiétude dans certains regards et surtout dans le sien que j'ai retrouvé après six ans de séparation entre neuf et quinze ans.

Toutefois j'aurais aimé que la psychiatre s'aperçoive que m'obliger à être droitière me gênait énormément, qu'elle ne me dise pas que mes malheurs étaient le fruit de ma trop grande imagination, que la mère supérieure ne me propose pas encore une fois d'aller en famille d'accueil, que l'on ne m'abandonne pas de nouveau à seize ans. Entrée obligatoire en foyer, ma stabilité est ébranlée mes horaires chamboulés, désarroi. Je suis en péril psychologique.
Je ne me souviens pas que l'on m'ait proposé d'aller voir une assistante sociale en sept ans passés chez les Sœurs. Là, à seize ans, j'en vois une, très peu. Mais par contre, je ne me souviens pas avoir manqué de quoi que ce soit. On surveillait ma santé, d'ailleurs j'ai une belle dentition pour avoir été bien soignée.
Je ne souviens pas avoir été à ma place quelque part.
Je ne me souviens pas m'être sentie « chez moi », encore aujourd'hui je n'ai pas de chez moi.

Je ne me souviens pas qu'ELLE m'ait dit : « tu sais, dans la cour de l'école il y a tes sœurs. »
J'aurais aimé ainsi ne pas en vouloir à l'institution qui a séparé ma fratrie et nous a infligé des placements dans le même village et pas dans la même famille. J'aurais aimé être élevée avec eux, chez moi, avec « maman » qui en accueillait trois autres mais pas les miens. J'ai grandi sans eux et après de longues années, j'ai échoué dans mes tentatives de rapprochement : j'avais été éduquée autrement et rien ne nous unissait... nous étions trop marqués par nos différences et ce fut le constat d'un énorme gâchis.

Quelquefois à la maison, il se chuchotait qu'« ELLE » passerait un jour cette semaine. Mais qui était-ce ?
ELLE venait, ELLE parlait un peu avec Maman, puis repartait. Toute mon enfance et mon adolescence ont été ponctuées par ces visites, qui au fil du temps ne m'inquiétaient plus. J'ai appris bien plus tard, qu'ELLE se renseignait sur mon état de santé, ma croissance. Les soins attentifs que me prodiguait Maman, semblaient lui suffire.
J'aurais aimé qu'ELLE se doute que dans ma tête de petite fille aux apparences si tranquilles, j'étais profondément angoissée, terrorisée par la crainte permanente d'un nouvel abandon.
J'aurais aimé qu'ELLE se doute que j'étais l'acteur principal d'horribles réflexions sur mes origines.
Il aurait fallu qu'ELLE s'isole avec moi, qu'ELLE me révèle ma double origine, kabyle et française et mon visage typé. ELLE aurait ainsi évité mes réactions violentes aux mots parfois entendus, cette « sale race » dont je faisais partie et qui portait tous les défauts de la terre.
J'aurais aimé ainsi ne pas grandir avec un dégoût de moi-même et un rejet total de mes origines.

Pour terminer, nous avons passé le mois de janvier ensemble et nous avons écrit pour envoyer des vœux à certaines personnes, rencontres agréables qui ont jalonné le cours de notre vie, et qui nous ont aidées :

En ce début 2010,
Ma Marie-Jeanne à moi,
J'espère te garder longtemps.
En fait, je ne sais pas quoi te dire.
Tu es toujours là avant que j'en aie besoin,
Alors prends soin de toi,
Sinon je serai de nouveau seule.
Bonne année 2010
Parce que toi, tu as fait des choses pour moi
Et pas pour toi
Comme les autres.
J'ai une rétention d'amour comme une grosse bulle qui se serait gonflée de ma sueur, de la peur de les perdre.
Nous sommes le 8 janvier 2010, 50 ans ont passé et lorsque je me retrouve face à moi-même, on pourrait quelquefois voir sur mon visage, un éclair de bien-être. Si je devais aujourd'hui révéler ce qui me donne cet air souriant, ailleurs, dans les nuages, je répondrais « je ne suis pas sur cette terre... Je flotte... je vole... » Mon esprit est toujours parti, je ne me sens jamais vraiment seule, comme habitée et ce depuis qu'il m'est venu comme un flash que je devais faire partie de cette grande famille des baptisés. Merci à toi, qui me protège, me porte, me fait me sentir en paix.

Monsieur Larchevèque,
Aujourd'hui nous sommes le 8 janvier 2010, mes pensées sont pour vous.
Je me rappelle de votre présence lors des réunions de catéchisme et lorsque vous avez fait les recherches du chemin à parcourir pour que je devienne infirmière. Vous étiez aussi enfant de la DDASS, et on aurait dit qu'on se connaissait, les choses étaient plus faciles à dire malgré nos différences d'âge. Je ne comprenais pas votre attachement, votre volonté de me voir, de m'aider et je l'ai compris adulte, bien plus tard. J'étais tellement méfiante et malheureuse à cette époque ! Même lors de la parution du faire-part de notre mariage, vous vous êtes manifesté et déplacé de loin en vélo. Et comme vous le

faisiez, quand j'ai eu des enfants, j'ai pris le relais pour les enfants de chœur. Aujourd'hui je me rends compte de votre gentillesse gratuite et votre plat en terre, je l'ai toujours, j'y fais attention : « c'est le plat de Monsieur Larchevèque ! »
En ce début d'année, époque des vœux, vous n'êtes plus sur cette terre et je pense à vous.

Moise GOMIS :

Bravo à vous Fatima MAYER, Marie-Claire MONCHAUX et Etiennette OCTAU. Nous vous remercions beaucoup sous ces très forts applaudissements qui en disent long. Martine FERRARI, pouvez-vous nous expliquer comment se sont déroulés ces ateliers d'écriture ?

Martine FERRARI, intervenante en Ateliers d'écriture :

Parmi les ateliers d'écriture que j'ai faits, celui-ci a été très émouvant. Au final, elles n'étaient que trois, mais il a fallu beaucoup parler et beaucoup prouver que l'écriture ce n'était pas une écriture de sa vie. Au départ, elles voulaient faire comme un petit livre qui commence au début de notre histoire et qui va jusqu'à la fin. Alors, je les ai incitées au fur et à mesure à écrire, à réécrire et voilà ce que cela donne aujourd'hui ... Nous avons surtout pesé les mots- vous avez vu l'histoire du mot comportement ce matin ! Parce que quand je venais à un atelier avec les textes de la séance précédente que j'avais entre temps dactylographiés, elles regardaient chaque mot et le vérifiaient car il était très important que je n'aie rien modifié. Au fur et à mesure de l'atelier, l'écriture est devenue plus fluide, elles ont pris confiance, j'ai pris confiance, on s'est connu, c'est surtout cela : parler et se connaitre. Je suis très satisfaite du résultat, j'en ai encore la chair de poule ... !

UNE APPROCHE DES RECITS DE VIE AVEC DES ENFANTS PLACES ET DES PARENTS, EN QUETE D'UNE RECONNAISSANCE DE « SUJETS » DE L'INTERVENTION SOCIALE



Christine ABELS-EBER, docteur en sciences de l'éducation, membre associé de l'Institut International de Sociologie Clinique à Paris.

« J'aime pas le passé, c'est trop difficile ; d'abord le passé simple, ça n'existe pas, il n'y a que du passé compliqué.
Le passé simple, j'aime pas ; le passé simple, c'est du passé dur et puis l'imparfait c'est quand j'étais petit, c'est du passé (...) »

Ces paroles extraordinaires d'enfants de 10 et 11 ans, séparés de leur famille, m'ont étonnée et éclairée sur les difficultés auxquelles ils peuvent parfois se heurter dans leur rapport au temps ou contretemps qui perturbent leur quotidien, voire leur évolution. Ils n'ont pas toujours la disponibilité psychique nécessaire pour accéder au Savoir, à un autre savoir que celui qui les concerne personnellement, n'ayant pas pu mettre de sens sur cet événement, que je nommerai l'événement-séparation, qui est à l'origine du placement, qu'ils subissent et qu'ils vivent fréquemment comme une sanction dont ils s'estiment responsables.

Beaucoup trop d'enfants « placés » ne comprennent rien au déroulement de leur vie ; ils sont « déplacés » pour être « replacés » ailleurs, hors de leur famille et se retrouvent soumis aux volontés et désirs des adultes, parents ou professionnels, qui décident, bien souvent, en leur nom et à leur place.

La mise en mot de la vie de l'enfant par les adultes peut contribuer à l'assujettir et à l'instrumentaliser ; en effet, on écrit sur ces enfants, on parle de ces enfants, mais, de mon point de vue, on leur offre trop rarement, en dehors d'un cadre de soin, la possibilité de faire part, eux-mêmes, de ce qu'ils vivent, comment ils le vivent, ce qu'ils en comprennent, et ce qu'ils souhaiteraient. L'enfance ne peut être bafouée par l'interdit de parole qui pèse sur elle parfois. Je défends et reconnais à l'enfant ses capacités à penser, à agir et prendre en main sa vie, si les adultes acceptent de l'accompagner dans ce sens, sans faire à sa place, mais avec lui.

Ces enfants sont souvent définis par leurs manques, leurs difficultés et non par leurs capacités. Ils ont expérimenté des ruptures sans les avoir comprises, la séparation ayant produit une rupture de sens.

J'aborde la séparation en tant qu'événement car elle fait irruption, elle a fait discordance, elle a introduit un changement et marqué une discontinuité. Elle a bouleversé la vie de l'enfant et provoqué une rupture avec sa vie antérieure, avec sa vie d'enfant vivant avec sa famille. (Les enfants que j'ai rencontrés ont quitté leur famille vers 6-7 ans)

Ces enfants expriment une **quête de place**, retrouver la place perdue auprès de leurs parents, retrouver leur place d'enfant de leurs parents et non de parents de remplacement pour certains.

« On a été placés chez des nourrices et le seul truc qui m'énervait c'était que je sois séparé de ma maman, rien ne peut aller alors, parce que de toutes façons je l'ai toujours dit, ma vie c'était pas d'être placé en nourrice, c'était le truc que je détestais le plus, car c'est pas normal quoi ; pour moi c'est normal que je sois avec mes parents. Quand je vois ma maman le week-end, je me sens bien ; j'ai besoin d'une maman, pas d'une nourrice, pas d'une femme qui joue à être ma mère alors que j'ai une mère, ça veut dire quoi tout ça ? C'est pour ça que j'étais si difficile avec les nourrices, et que je voulais être dans une pension ; c'est une maman que je voulais, pas une nourrice (...) J'ai vécu une vie pas très facile. C'est pas comme ça que je la voulais ma vie, mais il faut bien que je fasse avec ça, alors que j'ai rien demandé de tout ça et que je ne voulais pas du tout ça. Et puis, c'est comme ça, rien ne pourra le changer, rien, c'est du passé. (...) » (Max, 12 ans)

Ils expriment aussi une **quête de sens**, comprendre pourquoi on les a séparés de leurs parents. Cette absence de sens attribuée à la séparation perturbe ces enfants qui semblent plus troublés par la séparation que par le placement.

Les récits qu'ils m'ont confiés se sont construits autour d'une question qui revient souvent et oriente le récit, la question-source : *« Pourquoi on nous a séparés ? »* Cette question tourne autour de l'événement fondateur qu'est la séparation.

Pour RICŒUR, l'événement est appelé à se construire, se déconstruire, se reconstruire avec le récit ; en effet, le récit déterre des événements, il en relativise d'autres et surtout, il noue des liens ; par cela, il éclaire l'événement sous un nouveau jour et l'individu réagit à l'événement en fonction du sens qu'il lui donne.

« C'est bien le récit qu'on en fait qui l'érige en événement fondateur, celui qui engendre le sens. »
(RICŒUR, 1983)

Lors de mes rencontres avec des enfants placés, et dans les récits qu'ils m'ont confiés, j'ai pu noter la force avec laquelle la plupart d'entre eux rappelle et revendique qu'il reste l'enfant de ses parents, mais que trop souvent on le dépossède de cette appartenance à laquelle il se raccroche d'autant plus que, bien souvent, il ne connaît pas bien son histoire familiale ; et plus il aura le sentiment qu'on tente de l'éloigner de sa famille, plus il s'y accrochera sans pouvoir s'investir dans sa nouvelle vie.

Une histoire de rencontres

Il y a quelques années, lors d'un travail de recherche, j'ai eu la chance de rencontrer des enfants placés dans une institution ou chez une famille d'accueil. Ces rencontres ont bouleversé quelques idées préconçues qui s'étaient logées en moi ; en effet, ces enfants ne correspondaient pas tout à fait aux tableaux cliniques que certains spécialistes peuvent en faire, tableaux parfois très stéréotypés et en cela déshumanisants, car un enfant dit « en difficulté » est aussi considéré, parfois, comme un enfant « difficile ». Il peut même être stigmatisé par des classifications rapides et terribles : carencé affectif, carencé éducatif, cas social... Par leurs témoignages très personnalisés, et le récit de leur vie qu'ils m'ont confié, ces enfants m'ont appris à les connaître et à mieux les comprendre ; j'ai ainsi découvert ce que pouvait être la face cachée de la vie d'un enfant placé, séparé de sa famille, vie chargée d'attentes, d'espoir, mais aussi de solitude, de désespérance, de souffrance et d'incompréhension.

Après avoir mieux compris ce que peut représenter le parcours de certains enfants placés, et entendu les phrases exprimées par la plupart de ces enfants, telles que : *« Je voudrais qu'on aide ma maman... parce qu'elle ne sait pas bien faire avec nous »*, ou, *« ... parce que ça ne se passe pas très bien à la maison, le week-end »*, j'ai éprouvé le besoin de comprendre ce que pouvait être le parcours de certains parents dont l'enfant est placé. J'ai pu rencontrer des parents dont les témoignages m'ont bousculée. Leurs récits chargés d'événements lourds et difficiles, mettent à jour un certain nombre de dysfonctionnements des services sociaux qui rendent, trop souvent, la vie « impossible » aux parents et aux enfants. Ceux-ci se retrouvent dans une spirale infernale, face à des impasses ou dans un tunnel dont on ne voit jamais le bout, tant les attentes qui sont formulées à leur égard sont exigeantes voire contradictoires, au risque de rendre fou l'autre, celui auquel elles sont adressées. La demande d'aide adressée aux services sociaux peut se retourner contre eux car elle est trop souvent déplacée du champ socio- économique vers le champ éducatif, et leurs difficultés devenues trop visibles les rendent encore plus vulnérables.

J'ai été touchée par le parcours difficile de certaines familles, par les souffrances qu'elles ont endurées, par les phases de désespoir qu'elles ont traversées, mais aussi par leur colère, leur révolte liées à l'incompréhension de ce qui leur arrivait, de ce qu'on leur demandait d'être et de faire, et par tout ce qui aurait pu leur être évité, par tout ce qu'on aurait pu leur épargner.

Chacun de ceux que j'ai rencontrés, que ce soit l'enfant ou le parent, vit cette situation comme une violence qui lui est faite, qu'il subit et qu'il n'arrive pas à comprendre. Tous expriment très vivement dans leur récit, cette même quête de place, *place d'enfant de mes parents*, pour l'enfant, ou, *place de parent de mon enfant*, pour le parent, et quête de sens sur cette séparation qu'ils n'ont pas toujours comprise et acceptée.

Ce que je découvrais au fil de ces rencontres me sidérait et me mettait face à une réalité que je pensais dépassée depuis longtemps, tant le discours social et politique « donne à voir » de la vie et de l'accompagnement des enfants victimes et objets du placement, et de leurs parents, un tableau plus « convenable » que celui auquel je me confrontais. Ce fut un choc, car il faut être de l'autre côté de la barrière, du côté des acteurs et non des décideurs, pour prendre conscience de ce que peut être le vécu de ces acteurs, vécu qui ne peut être exprimé dans son authenticité que par ceux qui le vivent. J'ai recueilli plusieurs récits d'enfants, de parents, et de professionnels qui les ont accompagnés. Il me semble important que parents et enfants puissent exprimer leur parcours, leur souffrance et leur révolte, et puissent avoir l'assurance qu'ils sont entendus et crus. Les enfants, tout comme les parents que j'ai rencontrés, connaissent leurs compétences. Ils n'ignorent pas qu'ils savent parler et s'exprimer, mais on met si souvent en doute ce qu'ils disent, qu'ils ont appris à se taire, et parfois à douter de cette parole et de leurs capacités à l'exprimer. Par l'intermédiaire des récits, ils ont pu

réaliser qu'ils pouvaient utiliser la parole, que leur parole était entendue, et que leur version, le récit de leur parcours d'enfant placé, de parents d'enfants placés, était acceptée tel qu'ils l'exprimaient. Le fait d'être entendu, cru, accueilli par celui auquel on s'adresse est fondamental pour se sentir reconnu et digne d'intérêt par son interlocuteur, celui auquel on adresse son récit.

Ces récits nous éclairent sur une réalité que certains « exclus de la parole » peuvent vivre, même si celle-ci dérange, car elle n'est pas facile à entendre et surtout à accepter. Parents et enfants expriment le fait que ce n'est pas tant le placement qui les met en souffrance, mais la séparation parents-enfants. Si celle-ci était mieux comprise, le placement serait certainement mieux accepté et mieux vécu, par les uns et par les autres, car il est parfois souhaitable, souhaité, voire attendu. A travers la question : « Pourquoi on nous a séparés ? » qui guide et traverse les récits tant des enfants que des parents, il semble que chacun témoigne du même manque, celui du sens qu'ils n'ont pas pu mettre sur l'événement-séparation qu'ils subissent. Cet « autre » qu'ils ont sollicité et dont ils avaient besoin, ne semble pas les avoir accompagnés à s'accomplir, à s'émanciper, à s'en sortir, mais plutôt à s'assujettir, à se soumettre ; en effet, ils ne pouvaient pas agir positivement sur l'événement faute de compréhension de celui-ci et de ce qui leur arrivait. Ils s'épuisaient à tenter de comprendre l'insupportable, car il est nécessaire de comprendre ce qui s'est passé pour le dépasser.

Le récit de vie comme construction d'historicité

Ces enfants qui ne comprennent pas grand-chose au déroulement de leur vie, se trouvent en perte de repères affectifs et temporels. Ils ne peuvent qu'en souffrir et s'en culpabiliser s'ils n'ont pas les moyens de le comprendre, s'ils ne l'historicisent pas. A cette fin, l'approche histoire de vie est utilisée comme outil d'historicité, de mise en question de leur histoire pour en construire, avec eux le sens. **L'histoire de vie**, à partir du récit de sa vie, est une recherche et une construction de sens à partir de faits et d'événements temporels, personnels, familiaux et sociaux. Elle est interprétée comme outil d'historicité, c'est-à-dire de travail sur son histoire pour en construire le sens, l'historicité étant définie comme la capacité d'agir sur sa propre histoire et d'avoir prise sur sa temporalité en articulant passé-présent-futur, mais aussi comme la capacité d'agir sur certains déterminismes pour s'en dégager. L'individu se positionne en tant que sujet par la conquête et la construction de son temps personnel, il s'historialise, et, en cela, change son rapport à l'événement et au monde.

« Le récit de vie est un outil d'historicité. Il permet au sujet de « travailler » sa vie. Raconter son histoire est un moyen de jouer avec le temps de la vie, de reconstruire le passé, de supporter le présent et d'embellir l'avenir. »
(V.DE GAULEJAC, 2000)

L'approche histoire de vie rencontre celle de RICŒUR pour lequel l'accès au récit est l'accès au sens, et l'accès au sens passe par la possibilité de créer du lien entre des choses qui visiblement n'en ont pas. La particularité de l'histoire de vie est que le locuteur accompagné de l'interlocuteur, après avoir énoncé les événements qui constituent sa vie, va lui-même les articuler et les agencer pour les mettre en sens, et, en cela, transformer la vision qu'il en avait, ainsi que son rapport à ces événements. C'est ce que fait apparaître RICŒUR dans le concept d'identité narrative, concept-clé dans son travail sur le récit. Il désigne la configuration de l'action apportée par le récit, issue d'un questionnement du locuteur, qui met ensemble à partir d'un point de vue présent, présent et passé. Le récit permet au sujet de passer d'une expérience temporelle humaine éprouvée, à une conscience et une existence historique ; il permet d'articuler les temporalités pour s'y retrouver.

Le récit donne forme, il permet de rassembler les événements de sa vie, les transforme en histoire et donne un sens à l'histoire. **Comprendre son histoire**, ce peut être comprendre comment et pourquoi les épisodes successifs ont conduit à ce que je suis, à ma situation actuelle, et c'est l'acte de narration, le fait de raconter à un interlocuteur qui a une fonction d'organisation et d'articulation ; mais raconter sa vie ne suffit pas et n'a pas d'effet magique ; il est nécessaire de l'adresser à un autre et de l'interroger, car c'est ce travail sur l'énoncé, sa mise en question qui permet au sujet de s'en distancier pour se re-connaître, se re-trouver et se re-construire. Cette action que le sujet mène sur sa vie ne changera pas son histoire passée, bien sûr, mais peut changer le rapport qu'il entretient avec celle-ci, ce qui lui permet de s'ouvrir à d'autres horizons, de modifier certains choix ou certaines orientations qu'il avait prises et d'ouvrir la porte à un changement possible.

Je défends l'idée que la plupart des enfants sont aptes à faire leur histoire de vie, et que ce travail sur son histoire peut conduire l'enfant placé à transformer la vision qu'il a de l'événement-séparation en « réalisant », dans le sens de l'accepter comme réalité, et en comprenant mieux ce que l'on a fait de lui et ce qu'il a fait de ce que l'on a fait de lui, afin d'agir sur ses déterminismes et tenter de devenir celui qu'il voudrait être. C'est accorder une place essentielle à la **subjectivité** qui permet de donner la réalité d'une situation, ce que ne permettent pas les approches dites objectives.

La sociologie clinique et l'accompagnement d'enfants placés

La sociologie clinique[1] est une sociologie qui se met à l'écoute des acteurs, l'acteur étant considéré comme capable de nous aider à comprendre les phénomènes sociaux par ce qu'il a d'intéressant à nous dire. La sociologie clinique cherche à démêler les nœuds complexes entre les déterminismes sociaux et les déterminismes psychiques dans les conduites des individus ou/et des groupes. Les phénomènes sociaux ne peuvent être « compris », « saisis » que si l'on y intègre la façon dont les individus les vivent, se les représentent, les assimilent et contribuent à les reproduire. Le travailleur social qui est avant tout un agent de changement social et non seulement un professionnel qui agit individuellement, se trouve confronté à la perspective sartrienne qui affirme que la liberté de l'individu est ce qu'il fait de ce que l'on a fait de lui ; en effet, pour SARTRE : **« L'homme se caractérise avant tout par le dépassement d'une situation, par ce qu'il parvient à faire de ce que l'on a fait de lui »**, et comme le souligne V. DE GAULEJAC qui s'appuie sur une conviction que l'individu est capable de prendre en main sa vie : **« L'individu est le produit d'une histoire dont il cherche à devenir le sujet ».**

Dans l'accompagnement d'enfants placés, ou de parents d'enfants placés, il paraît nécessaire de cerner l'influence de différents facteurs, de différents déterminants qui vont permettre de comprendre les ruptures telles que l'événement-séparation. On sait que le placement peut aider l'enfant à changer l'orientation de sa vie, à ne pas reproduire la vie de ses parents et aider les parents à comprendre leurs dysfonctionnements. On sait aussi que certaines familles dont l'enfant est placé sont stigmatisées dans ce qu'elles sont, sont renvoyées à leurs manques et leurs incompétences, et ne se sentent pas autorisées à être autrement que comme elles sont désignées. La honte peut alors s'installer dans leur for intérieur. Elles s'enferment dans une identité négative et intériorisent le regard négatif que les institutions portent sur elles. Mais lorsque l'on donne la parole à ces enfants, à ces parents, et que l'on considère leur version comme « juste », « valable » et « digne d'intérêt », on comprend mieux, non seulement les parcours singuliers, mais aussi ce qui est commun à tous ces parcours. Ce sont les acteurs qui nous apprennent le mieux qui ils sont et comment agir avec eux. Il suffit alors d'accepter de se laisser guider par ces acteurs qui nous éclairent sur la manière de les accompagner, en considérant que chaque trajectoire sociale et familiale est unique, singulière mais aussi semblable à tant d'autres.

La sociologie clinique nous confronte au sujet dans sa globalité. Le sujet n'est plus considéré comme le seul responsable de ce qui lui arrive, de ce qu'il est devenu, car pour comprendre sa situation, et par le récit qu'il en fait, il est resitué dans son environnement et peut parvenir à faire la part entre les événements de sa vie et l'histoire qu'il s'est construite, qu'il a recréée, entre l'histoire telle qu'elle s'est passée et l'histoire telle qu'il se la raconte. L'individu a besoin d'interroger les conditions concrètes d'existence de sa famille, les contradictions qui ont traversé sa vie et ce que ce contexte de vie a fait d'elle et des membres de sa famille, ceci en se décentrant de lui-même pour interroger son environnement familial et social, et en s'autorisant une pensée critique sur le contexte de vie qui a agi sur lui. L'interaction entre le social et le psychique nous permet de comprendre certaines destinées humaines, et la plupart des phénomènes sociaux, par l'intermédiaire du récit qui, comme le souligne Eugène ENRIQUEZ, **« transforme un simple individu en créateur d'histoire et en agent d'historicité ».**

Construction-déconstruction-reconstruction

La démarche histoire de vie que j'ai utilisée avec des enfants, a facilité ce mouvement qu'ils ont à assumer et que j'ai rythmé en 3 temps : construction, déconstruction et reconstruction. Dans ses écrits sur le récit et l'identité, Ricœur utilise un modèle de construction historique en 3 phases, ou triple mimésis : préfiguration, configuration et refiguration. Pour RICŒUR, à chaque moment de construction narrative il y a ces 3 mimésis : **« Le récit met la consonance là où il y a dissonance, le récit donne forme à ce qui est informe ».**

J'ai repéré 3 temps dans les récits recueillis qui ne correspondent pas tout à fait aux 3 mimésis de RICŒUR car je les ai séparées, désolidarisées ; mais je m'en suis inspirée pour mon analyse qui s'appuie surtout sur la mimésis 2. J'en ai fait une interprétation personnelle car à ces 3 temps, j'ai articulé les formules de RICŒUR : figuration et configuration qui, pour moi, retracent bien le processus d'évolution des enfants dans leur récit et le déroulement de ce récit. Cependant, j'y ai rajouté une phase que j'ai nommée défiguration et qui est une illustration que j'ai relevée dans la plupart des récits des enfants. C'est ce mouvement, **construction-figuration**, **déconstruction-défiguration**, **reconstruction-configuration**, que je considère comme un processus de construction identitaire par le fait qu'il permet le passage de l'identité-idem à l'identité-ipse. J'interprète l'identité idem comme l'identité de l'individu-objet qui demande à être reconnu par lui-même et par les autres dans son altérité, et l'identité ipse comme l'identité de l'individu-sujet se reconnaissant et reconnu dans son altérité. J'ai retrouvé ces 3 temps dans les récits des enfants, à travers leur propre démarche narrative.

---

[1] Voir : IISC (Institut International de Sociologie Clinique) : sociologieclinique-iisc.com

En tant qu'interlocutrice, j'accompagne l'enfant afin qu'il arrive à raconter sa vie en Comment ? Et non seulement en Pourquoi ? Car la co-construction de sens l'amène à réfléchir au Comment : « comment ça s'est passé ? ».

Se re-trouver, re-construire serait le premier temps de la configuration, que l'on pourrait saisir par ce passage du Pourquoi ? Qui induit un rapport de cause à effet (par une réponse) ou entraîne un certain désordre et de l'éparpillement, au Comment ? Qui permet de rassembler les différents éléments indispensables à la compréhension, à la mise en sens (au moyen d'hypothèses). Cette situation ouvre à l'enfant un espace d'articulation de son temps et de ses contretemps. Ce travail de dialogue centré sur l'histoire de l'enfant lui permet de mieux comprendre là où il a été objet et là où il a été sujet dans ce qu'il a vécu. Alors qu'il se vivait comme le seul responsable de la séparation, il en découvre d'autres raisons, sans pour autant être amené à disqualifier ses parents. L'histoire de vie est considérée comme facteur d'historicité dans la mesure où elle permet à l'individu de faire de sa vie une histoire, de devenir le sujet de son histoire.

« Exister, c'est exprimer et prendre possession de soi »
(RICŒUR)

Les trois temps des récits d'enfants
Construction-figuration
En réponse à ma première question : « Peux-tu me raconter ce dont tu te souviens depuis que tu étais tout petit ? », la plupart des enfants font un récit cohérent, complet, bien construit, avec un début et une fin, qui pourrait être satisfaisant car ils ont parfaitement répondu à ma question et leur récit retrace une succession d'événements, avec des dates précises, des personnes, des lieux. Mais je ne suis pas à l'aise avec ce récit que je trouve conforme, préfabriqué et je m'étonne qu'aucun questionnement n'émerge ; ces enfants n'interrogent pas leur vécu [2]. Peut-être qu'à force de raconter leur vie, la trame événementielle est devenue de plus en plus stéréotypée ; ils expriment peut-être une parole conventionnelle, celle qui convient, celle qu'ils pensent que l'on attend d'eux, et qui leur permet d'avoir la paix ? Dans cet énoncé qui forme un tout, l'enfant semble avoir donné une forme, une figure à sa vie par le récit qu'il fait des événements qui la constituent. Cette figure n'est-elle pas figuration, voire un masque derrière lequel il se protège d'une réalité difficile à affronter ? Ne parle-t-il pas au nom de celui qu'il est devenu, le produit de son histoire d'enfant placé, sujet dépossédé de lui-même et de son appartenance sociale et familiale, assujetti à la catégorie d'enfant placé ? Il me semble que l'enfant parle en tant qu'idem, c'est-à-dire identique et fidèle à l'image qu'il se donne et dans laquelle il se maintient. Son soi semble aliéné, il est dans la mêmeté, il se confond avec ce qu'il pense qu'il doit être, et ne fait pas apparaître ce qui en lui est singulier ou pourrait l'être. C'est comme s'il ne s'imaginait pas autre et bloquait son imaginaire et ses capacités à changer, mais c'est peut-être la seule solution qu'il a trouvée pour que sa vie soit vivable et supportable.

Déconstruction-défiguration
Ma deuxième question : « Comment comprends-tu ce qui t'est arrivé ? » semble conduire l'enfant à ce deuxième temps, celui de la déconstruction-défiguration. Chacun des enfants commence par dire *« je ne comprends pas »*, *« je ne sais pas pourquoi »*, *« je ne sais pas moi »*, ce qui fait émerger la question-source : *« pourquoi je suis séparé de mes parents ? »*. C'est peut-être l'accès à l'historicité qui s'ouvre, il commence à poser son masque. Cependant, la première réponse qui surgit *« c'est de ma faute, je faisais des bêtises, ou j'étais pas sage, ou je travaillais pas à l'école »*, mène l'enfant dans un travail de subjectivation car il demeure centré sur lui-même. Il reste peut-être fidèle à la parole qu'il s'est donné, protéger ses parents, ne pas les disqualifier ; il s'adresse alors l'entière responsabilité de sa situation actuelle. Ces enfants ont besoin d'être accompagnés afin de faire la part entre les événements de leur vie et l'histoire qu'ils se sont construites, entre l'histoire telle qu'elle s'est passée et l'histoire telle qu'ils se la racontent. Ils ont besoin pour cela, d'interroger les conditions concrètes de vie de leur famille, les contradictions qui ont traversé leur vie et ce que leur contexte de vie a fait d'eux, ceci en sortant d'eux-mêmes et en s'intéressant à leur environnement. C'est ce que tente ma troisième question.

Reconstruction-configuration
La question : « Comment ça se passait chez toi avant que vous soyez séparés ? » conduit l'enfant à faire un retour sur sa situation familiale antérieure à la séparation (mésentente, violence, alcoolisme, divorce ...) et à donner une autre réponse à la question-source : *« C'était entre mes parents, il y avait toujours des problèmes entre eux, et je suis pour rien dans tout ça ... il y avait toujours des bagarres ... ma mère s'est retrouvée seule, et ça a produit que ma maman elle a du nous placer chez une nourrice parce qu'elle pouvait pas s'occuper toute seule de tous ses enfants... »*. Ce troisième temps du récit permet à l'enfant de nommer ce qu'il vivait, ce qui faisait partie de son vécu quotidien, les conditions concrètes d'existence de sa famille. Il se rappelle

---

[2] Se reporter aux récits des enfants retranscrits dans mon livre «Enfants placés et consruction d'historicité», paru en 2000 chez l'Harmattan.

la réalité de sa vie et la questionne pour mieux la comprendre. Il donne une autre réponse à sa question qui elle-même entraîne une autre analyse de sa situation personnelle et de la séparation. Il me semble que cette troisième question est une ouverture à la reconstruction, l'enfant s'autorise à reconstruire son récit, reconstruction permanente, en mouvement et toujours inachevée. Revoir les conditions de vie de ses parents l'éclaire sur ce qui a pu les conduire à se séparer de lui sans qu'il soit demandeur ni même acteur, sur leurs difficultés, celles qui les ont peut-être obligés à se séparer de lui, mais pour cela il n'a pas à les juger, à les dévaloriser ; il tente de comprendre et il peut mieux identifier ce qu'il sait déjà. Cette démarche de réflexivité qui est aussi une prise de conscience critique de ce que l'on a fait de lui, favorise l'accès à l'historicité. Par la confrontation aux conditions objectives de vie de ses parents, l'enfant peut s'autoriser une pensée critique de ces conditions sans être amené à dévaloriser les personnes ; en effet, on ne peut amener un enfant à disqualifier ses parents, à dire : *« mes parents ne sont pas de bons parents »*, c'est de l'ordre de l'indicible pour l'enfant.

L'enfant peut alors oublier son masque, se dégager de cette figure qui n'est pas tout à fait la sienne mais qu'il avait fait sienne pour se protéger et protéger les siens, et être enfin lui-même. Il peut ainsi entamer un processus de reconstruction de lui-même, de configuration, puis de refiguration par la nouvelle lecture qu'il fait des événements de sa vie. Cette rencontre avec lui-même par l'intermédiaire de l'autre que je suis en tant qu'interlocutrice et à laquelle il adresse son récit, le conduit vers une meilleure connaissance de celui qu'il est, ceci par la distinction qu'il se sent autorisé à faire entre l'identité qu'il s'est assignée et son identité personnelle. Il accède au déploiement de son ipséité par la prise de conscience de l'autre qui est en lui et qu'il dissimulait derrière son masque, l'ipséité caractérisant un sujet capable de se désigner responsable de son dire et de ses actes. **« L'ipséité du soi-même implique l'altérité à un degré si intime que l'une ne se laisse pas penser sans l'autre, que l'une passe plutôt dans l'autre. »** (RICŒUR, 1990) C'est en tant qu'autre qu'il revient après ce voyage à l'intérieur de lui-même, et **« au terme de ce vaste périple, c'est comme un autre qu'il revient »**, précise RICŒUR. Le récit de vie permet l'émergence de l'individu à lui-même dans ce que RICŒUR appelle l'identité narrative qui désigne la configuration de l'action apportée par le récit et qui est définie par son auteur comme un ipse, un soi-même réfléchi qui se construit à partir de la dialectique de l'identique (idem) et de l'altérité (l'autre). La construction de l'identité narrative est structurante pour ces enfants car elle leur fait découvrir leur individualité, leur singularité et leur permanence, ainsi que leurs capacités *« Je le savais tout ça, mais je ne savais pas que je le savais comme ça »*. Le récit permet de rassembler les événements de sa vie, les transforme en histoire et donne sens à l'histoire. Comprendre son histoire, c'est comprendre comment les épisodes successifs ont conduit à cette conclusion, la séparation, pour ces enfants, **« laquelle loin d'être prévisible doit être finalement acceptable comme congruente avec les épisodes rassemblés »**, et le récit en articulant l'action **« produit une genèse de sens faite de synthèse de l'hétérogène et de concordance de la discordance »**, dit RICŒUR

« La narration, c'est d'abord l'ancrage dans ce désir de savoir qui nous sommes vraiment ; la narration, c'est aussi la formulation de la plainte, de la promesse trahie, écrasée ; la narration c'est le lieu où s'imaginent d'autres rapports à soi, aux temps, aux autres, à d'autres mondes possibles. » (RICŒUR)

L'enfant dé-placé et sa quête de place

Il me semble plus juste de parler d'enfants dé-placés que d'enfants placés ; en effet, ceux-ci, en raison de problèmes familiaux, ont du quitter une place, leur place originelle, celle d'enfant de leurs parents géniteurs, de leur famille d'origine, pour vivre soit dans une institution, soit dans une famille d'accueil, alors que trop souvent, ils n'ont rien demandé, ou n'ont pas été consultés. Ces enfants perdent soudain une place qu'ils croyaient définitive ; ils ne se sentent nulle part chez eux, à leur place, ni ici, ni là-bas. Suite aux difficultés de leurs parents, ces enfants se retrouvent, « ailleurs », dans un autre lieu, dans un nouvel environnement, à une autre place où tout leur est étranger : espace, temps, personnes, habitudes, manières de vivre et de faire. Leurs réactions interrogent un sujet important et d'actualité, celui de la « place ». Que peut signifier « avoir une place » dans notre société ? D'après Vincent DE GAULEJAC, ce serait avoir un statut, une identité, une reconnaissance, une existence sociale. C'est l'endroit, la position qu'une personne occupe, qu'elle peut ou doit occuper ; être à sa place, c'est être adapté à son milieu, aux circonstances, être à la place qui nous a été assignée, ou celle que l'on a choisie parce qu'elle nous convient.

L'enfant placé est, lui aussi, inscrit dans un ordre généalogique ; il appartient à une famille, à un système familial avec des ascendants, une famille nucléaire, une famille élargie. Il y a une place, sa place dans sa fratrie, celle d'aîné, de second ou autre, celle d'enfant aimé, ou mal aimé. Par le fait d'être placé, il perd cette place, sans l'avoir choisi, et souvent sans comprendre ce qui lui arrive, ce qu'on lui fait vivre, ce qui est décidé pour lui. Il vit une rupture de liens avec le monde dans lequel il avait une place, sa place, si petite ou « tordue » était-elle.

Tout individu est, un héritier au départ, héritier de la famille dont il est issu, car il naît avec un héritage familial, social, affectif, culturel... Celui qui change de place peut vivre un conflit entre son identité héritée, l'identité

originaire qui lui est transmise par son milieu familial, et son identité acquise, celle qu'il construit au cours de sa trajectoire, de son parcours de vie, et au fil de ses expériences. L'enfant dé-placé se trouve souvent « embrouillé » entre sa place héritée, dans sa famille d'origine, sa place acquise chez sa famille d'accueil ou dans une institution, et la place souhaitée, espérée, désirée, dans son rêve de retour chez ses parents, ou d'adoption par sa famille d'accueil. Lorsqu'il est placé dans une famille d'accueil, il peut se sentir tiraillé entre deux familles, deux attachements, tiraillé entre l'amour porté à sa mère, à son père, et l'affection éprouvée à l'égard de sa famille d'accueil que parfois il n'arrive pas à investir, par crainte de trahir ses parents. Il se trouve alors face à des contradictions qui le mettent dans l'impossibilité d'occuper une autre place que celle qu'il a perdue et qu'il ne retrouvera peut-être jamais. Coupé de ses origines sociales et culturelles, il peut se sentir dépossédé de son histoire personnelle, déraciné de sa terre initiale. Pourra-t-il alors s'enraciner ailleurs ? Chacun d'entre nous est amené à s'adapter à des situations nouvelles, à développer ses capacités de déplacement pour répondre à la nécessité de changer de place ou d'occuper simultanément des places différentes. Mais est-ce si simple quand on est un enfant dé-placé ?

Changement de place, changement de classe ?

Ces enfants qui arrivent « ailleurs », dans une famille d'accueil ou dans une institution, ont besoin de se situer car ils veulent savoir où ils sont, et qui sont les autres, ces autres avec lesquels ils sont appelés à vivre. Ils peuvent alors exprimer de l'inquiétude, de l'anxiété comme la plupart des individus qui se trouvent dans des situations nouvelles et étrangères et qui doivent arriver à s'ajuster à leur nouvelle place. Mais les enfants dé-placés occupent deux places simultanément, l'une chez leurs parents, place qu'ils ne veulent pas perdre mais qui ne sera plus jamais la même, et l'autre dans ce nouveau lieu, cette nouvelle famille, où ils ont leur place à faire, à prendre. Ces enfants qui occupent des places différenciées sont parfois traversés par des conflits d'habitus, manières d'être, de faire, de vivre, qui peuvent se traduire, soit par la reproduction des habitus de la famille d'origine, soit par l'apprentissage de nouveaux habitus, ceux de la famille d'accueil ou de l'institution. On ne peut faire l'impasse sur le fait que, souvent, ces enfants changent de classe sociale et sont confrontés à une distance sociale entre les deux familles, les deux mondes qu'ils partagent. En quittant sa famille, l'enfant est parfois conduit à utiliser un autre langage, à acquérir d'autres habitus, à intégrer un autre milieu. Il se trouve alors confronté à des contradictions entre la fidélité aux identifications passées et la nécessité de les remettre en cause pour s'adapter à ses nouvelles conditions d'existence. Ces enfants peuvent se vivre comme écartelés par des identifications à la fois nécessaires et impossibles. Ces dimensions sont importantes à considérer dans l'accompagnement des enfants dé-placés et de leurs parents car ils ont besoin de temps pour se poser, se situer, se sentir en confiance là où ils sont, dans un nouvel univers, mais également, de temps pour se réhabituer à leur milieu familial quand ils y retournent.

L'enfant peut aussi se vivre comme un paquet qu'on ballote ici ou là, qu'on dépose quelque part sans aucune certitude d'y rester ; et, de plus, il lui est demandé « d'y mettre du sien » pour que ça marche, là, à la place qu'on lui a assignée, mais où il ne s'y sent pas forcément bien, ni à sa place, ni à la bonne place. Doit-on s'étonner d'en voir certains se rebeller ?

L'intervention a parfois trop tendance à se centrer uniquement sur l'enfant, comme s'il était seul au monde, sans tenir compte qu'il a une famille, sans tenir compte de l'environnement qui est le sien, dans lequel il a vécu, duquel il vient, et qui fait partie de lui, avec ses valeurs, ses habitudes, ses appartenances culturelles, sociales et affectives. A être trop centrée sur l'enfant, l'intervention éducative peut négliger la dynamique familiale et les besoins des adultes, ceux qui font partie de la vie de l'enfant ; on ne peut oublier également son réseau relationnel et social, si restreint soit-il, ses grands-parents, oncles, tantes, cousins, amis. Ballotté parfois d'un lieu à un autre « on » organise sa vie comme s'il n'avait pas de famille, c'est pourquoi il peut se sentir étranger partout. Ces enfants sont tiraillés entre une famille d'origine qu'ils ne peuvent oublier et une famille d'accueil qu'ils n'arrivent pas à adopter sereinement, par crainte de trahir leur famille d'origine. Mais quelle place peuvent-ils prendre lorsqu'ils arrivent dans un lieu où les places sont déjà occupées ?

« ... Ils arrivaient dans des familles qui étaient des familles d'accueil, ils ne baignaient pas dans leurs héritages, dans leurs transmissions officielles, il n'y avait pas de grands-parents qui pouvaient parler ce passé pour eux. Et rien ne prenait le relais. »

L'imaginaire peut alors devenir un refuge nécessaire et protecteur pour ces enfants.

Le roman familial

Le roman familial est un fantasme repéré par FREUD, dans lequel l'enfant se dit que ses parents ne sont pas ses parents, qu'il n'est pas l'enfant de ses parents là et qu'il est un enfant adopté. Selon FREUD, ce fantasme exprime la volonté de détachement vis-à-vis de ses parents et marque l'autonomie du sujet. Les fonctions de ce fantasme seraient de corriger la réalité, de s'inventer une origine sociale plus satisfaisante, plus estimable, pour supporter la réalité. On touche le mythe du héros, comme s'il fallait avoir une origine exceptionnelle

pour avoir un destin exceptionnel : *« fantasme selon lequel les enfants abandonnés ou malheureux imaginent qu'ils sont issus d'une lignée prestigieuse et qu'un jour la vérité éclatera sur leur origine véritable (...) Le roman familial désigne également les histoires de famille que l'on se transmet de génération en génération. »*

Ce fantasme peut permettre de désamorcer des conflits œdipiens, car l'enfant séparé de ses parents peut se dire que ces parents-là ne sont pas ses vrais parents, ce qui peut être moins violent à vivre que de supporter l'image négative de ses parents, l'image qui lui est renvoyée, l'image qu'il en a, qu'il s'est construite en partageant le quotidien de « ces » parents-là qui sont « ses » parents, qui font que ce n'est pas grâce à eux qu'il en est là, mais à cause de ce qu'ils sont et de leurs difficultés.

Pour l'enfant placé tout est bouleversé, car il vit avec des adultes (éducateurs ou parents nourriciers) qui ne sont pas ses parents ; ceux-ci peuvent devenir les mauvais objets qu'il va bousculer, voire rejeter, afin de retrouver ses vrais parents qu'il pourra idéaliser parce qu'il en est éloigné et qu'il ne partage pas le quotidien avec eux. Là, le roman familial joue un rôle important et structurant car, en embellissant son histoire, il permet à l'enfant que sa vie soit vivable et supportable ; en effet, comment investir une nouvelle famille ou de nouveaux adultes sans être dans la crainte de trahir ses parents ?

« R. a toujours pensé à cette maman magnifiée, idéalisée, qui lui manquait tant, qu'elle aimait de façon incommensurable, et qu'elle attendait. Ce rêve l'a portée pendant toute son enfance. Sans doute lui a-t-il donné la force d'aller de l'avant, mais il lui a surtout ouvert le vaste horizon de l'imaginaire qui permet d'échapper au poids du malheur et à la réalité désolante de la vie. Il lui a fait garder l'espoir d'un avenir meilleur et le courage de lutter. »

Lors d'une formation, des assistantes familiales me disaient qu'elles comprenaient à quel point il était nécessaire de ne pas rompre les liens avec les parents, avec la famille d'origine, (sauf dans des situations graves, bien sûr), et de faire en sorte que les séparations ne soient jamais trop longues, *« ... nous restons trop focalisés sur les aspects négatifs. Il faut éviter une trop longue séparation durant laquelle l'enfant idéalise et imagine tellement ses parents que les retrouvailles n'en sont que plus douloureuses car la réalité n'est pas souvent en rapport avec ce qu'il imaginait... »*

Tout adolescent a besoin de s'écarter de ses parents, de s'en éloigner, de rejeter ce qu'ils représentent, ceci pour se construire une identité et devenir lui-même, en se différenciant de ses parents. L'adolescent placé est dans un mouvement contradictoire car, lui ne demande qu'à retrouver ses parents et à s'en rapprocher, ce qui n'est pas toujours simple à vivre durant la période si particulière de l'adolescence.

« Pour développer une identité positive, il faut non seulement la conscience d'une identité personnelle, mais aussi celle d'appartenir à un groupe avec des caractéristiques auxquelles on peut s'identifier, et des caractéristiques positives. »

Certains jeunes peuvent même ralentir leur développement car faire mieux que leurs parents ce pourrait être les disqualifier, les invalider, les rejeter. Et puis, comment aimer et admirer un père ou une mère quand ils sont rejetés par les autres ? Certaines familles sont stigmatisées dans ce qu'elles sont, sont déniées, et ne se sentent pas toujours autorisées à être autrement que comme elles sont désignées. L'enfant peut se trouver confronté à des modèles identificatoires négatifs, à des modèles parentaux qui peuvent le disqualifier, lui aussi ; et, il se trouve alors face à une impasse et comme le dit Sami Ali : *« je ne veux pas être ce que je suis, je ne peux pas être un autre que ce que je suis. »*. Quel dilemme ! Certains enfants sont envahis par des pensées qui peuvent entraver leurs capacités d'apprentissage, et parfois ils arrêtent même de penser pour ne pas souffrir, car penser est trop angoissant pour eux. Ils n'ont pas la disponibilité psychique pour accéder à la connaissance, trop envahis par leurs préoccupations.

D'après Vincent DE GAULEJAC[11] la construction d'une personnalité dans un faisceau de contradictions et de déchirures peut créer un sentiment de honte chez certains enfants qui sont déchirés entre ce qui les lie à leurs parents et ce qui provoque leur rejet chez eux, et dans leur environnement social. Pour cet auteur, si les parents étaient plus soutenus dans leur lutte, dans leur mobilisation, les enfants souffriraient moins dans leur développement, car ils seront moins atteints, moins résignés s'ils voient leurs parents se battre, et non dans la résignation.

« Il peut connaître, face aux humiliations extérieures, la honte et la haine de sa situation objective d'enfant placé, et développer colère et honte à l'encontre de ses parents quand il n'a pas d'autres recours que de les considérer responsables de ce qu'il subit. », précise DE GAULEJAC.

Le placement peut aider l'enfant à changer l'orientation de sa vie, et à ne pas reproduire la vie de ses parents. Mais comment l'accompagner dans ce sens, sans qu'il ait le sentiment de trahir ses parents, ou la crainte de les perdre, et de perdre leur amour ? On ne peut ignorer la « concurrence » déloyale qui existe entre l'offre

que peut faire la famille et celle que fait l'institution, cette institution qui est face à des manques à combler chez l'enfant et qui parfois le comble autant qu'elle le peut ; cette institution qui, comme le souligne FUSTIER, pense que la solution est de : **« combler le vide, vide intolérable qu'il faut transformer en plein ... substituer une présence à l'absence, trouver solutions et réponses qui colmatent la brèche à partir de laquelle l'individu fait appel. »**

Pour les familles dont les problèmes partent de difficultés d'ordre socio-économique, Delens-Ravier nous éclaire sur le fait que **« l'écart entre les niveaux de vie du milieu d'hébergement et du milieu familial est une source de fracture entre parents et enfants (...) et, dans l'incapacité objective de soutenir une telle concurrence, les parents vivent le rapport aux institutions et aux familles d'accueil sur le mode de la défaite douloureuse »**[3]. Cet écart peut éloigner les enfants de leurs parents ; en effet, ils sont « comblés » là où ils vivent maintenant, ils ne manquent de rien, et souffrent parfois lors du retour dans la maison familiale, où souvent, l'abondance est absente, bien que certains parents se sacrifient pour tenter d'offrir à leurs enfants autant qu'ils en ont ailleurs ; mais, parfois, il est aussi reproché à ces parents d'en faire trop pour leurs enfants !

« On ne saurait prendre réellement conscience de sa place dans le monde sans combattre les sens dont les autres ont recouvert de force notre position... »

Le projet parental

Les parents, pour la plupart d'entre eux, ont des souhaits pour leur enfant à naître ou déjà là. Le projet parental est l'expression du désir des parents pour leur enfant, et, pour l'enfant, il est une représentation de l'idée qu'il se fait de ce que ses parents souhaitent qu'il devienne, ou désirent qu'il soit. Beaucoup de parents souhaitent que leurs enfants aient une vie meilleure que la leur, en accédant à une certaine position sociale, mais aussi, et à la fois, qu'il reste fidèle à ses origines, à sa famille, qu'il reste solidaire de son milieu. Ils peuvent craindre de le voir s'éloigner et acquérir des habitus étrangers à leur monde, et, en cela, devenir un étranger pour eux.

Pour Vincent DE GAULEJAC : ***« La famille est le lieu privilégié du travail d'incorporation de l'histoire et de la fabrication des héritiers ; l'héritage opère comme structure de transmission qui situe le cadre dans lequel chaque enfant est inscrit et c'est sur cette base que s'étaye le projet parental, soit l'ensemble des représentations que les parents se font de l'avenir de leur enfant. Les parents ont des souhaits, des projets sur le devenir de leur enfant ; ils désirent qu'il se conforme à l'image qu'ils projettent en lui ; ils lui proposent des buts à atteindre, des objectifs de vie.(...) Dans le projet parental se trouve le rapport du père et de la mère au désir de leurs propres parents pour eux-mêmes (...) La genèse du projet parental se trouve dans la généalogie ; il est l'expression des projets des générations précédentes, du groupe familial qui le produit (...) Il convient donc de référer le projet parental, non seulement, à la situation sociale des parents, dans la mesure où le projet véhicule les habitus, les valeurs et les normes de leur classe d'appartenance, mais aussi à leur histoire, elle-même produit de l'histoire familiale, afin d'en saisir la dynamique interne et en particulier les contradictions qui vont être agissantes dans le devenir de l'enfant, et auxquelles celui-ci va se trouver confronté (...) Il convient donc de considérer le projet parental, non pas comme un ensemble de désirs, d'idéaux, de modèles auxquels l'enfant doit se conformer, mais plutôt comme un ensemble contradictoire qui propose à la fois des buts à atteindre et à éviter, des désirs ambivalents, des modèles et anti modèles (...) Lorsque les parents n'ont pas su ou pas pu résoudre les conflits rencontrés dans leur rapport à leur propre projet parental, ils en chargent leurs enfants. Ceux-ci sont alors investis d'une mission de réussir là où les parents ont échoué, de réparer leurs erreurs, de combler leurs failles, de réaliser ce qu'ils auraient souhaité accomplir (...) C'est donc un élément central de l'identité héritée. »***

Cette réflexion nous montre l'importance de la fonction du projet parental dans l'orientation d'une vie. Mais l'enfant peut aussi se trouver confronté à des conflits entre le projet maternel et le projet paternel, car il peut y avoir des projets différents, voire contradictoires qui s'entrecroisent, tels que le projet maternel, le projet paternel et le projet commun aux deux parents. Comment s'y retrouver dans tout cela ?

Nous pouvons construire notre vie en conformité à ce que nous pensons que nos parents souhaitaient pour nous, ou en opposition. Ce projet que nous avons intériorisé, incorporé est en partie imaginaire et peut être en écart avec la réalité de ce que nos parents souhaitaient pour nous ; mais dans tous les cas, il a une influence sur le cours de la vie de l'enfant, et de l'adulte qu'il deviendra.

Les enfants séparés de leurs parents reconstruisent leurs parents dans leurs rêves et cette reconstruction imaginaire peut prendre la forme du roman familial tel que nous l'avons abordé précédemment. L'enfant

[3] Delens-Ravier, I, 2011, «Le placement d'enfants et les familles», Editions Jeunesse et Droit, Belgique.

idéalise ses parents avant de pouvoir les désidéaliser. Certains enfants sont parfois obligés de lutter contre des identifications à des parents déficients dans leur parentalité ; mais leurs parents restent leurs parents et c'est ainsi que l'enfant les vit, même si c'est lourd pour lui. Il cherche à les protéger, surtout des jugements extérieurs qui peuvent le conduire à ressentir de la honte, car s'attaquer à eux, c'est s'en prendre à lui. Il les défendra toujours si quelqu'un les juge ou les disqualifie, car il espère qu'ils vont changer, et il va travailler à tenter de les réhabiliter. ***« Ces parents idéaux, imaginaires, qui ont pris la place de son idéal du moi vont le pousser à se dépasser, à prendre l'exact contre-pied de leurs faiblesses. »***

Dans l'accompagnement des enfants placés, il paraît nécessaire de tenir compte du projet des parents pour leur enfant, car il est important pour l'enfant, et il permet aux parents d'avoir une place dans la vie de leur enfant et de ne pas en être dépossédés ; ils ont eux aussi leurs mots à dire. Et plus on ignorera ou mettra de côté le projet parental, plus l'enfant s'y raccrochera par loyauté familiale ; en effet, entre le projet de l'institution à son égard et le projet de ses parents, on devine bien que celui qui le guide et auquel il tentera de répondre sera celui de ses parents car c'est celui qui l'habite et qu'il a incorporé. Il me semble, d'ailleurs, que les projets éducatifs construits par les éducateurs pour les enfants ou adolescents qu'ils accompagnent, sont parfois, à leur insu, plus proches du projet parental que du projet éducatif. ***« La relation éducative va être le lieu où s'élabore pour le jeune une certaine connaissance de soi. Ceci, à condition que l'éducateur n'envahisse pas l'espace de la relation de ses propres fantasmes et représentations inconscientes. »***

Nous ne pouvons ignorer la place essentielle, réelle ou imaginaire, que prennent les parents pour tout individu fils ou fille de... Que cette influence soit positive ou négative, elle reste au fondement de nos rapports au monde, à la vie, à autrui. Évincer, oublier ou nier les parents dans l'accompagnement de l'enfant, c'est risquer de le morceler et de passer à côté de ce qui le tient et le lie à ses origines. L'enfant sait bien nous rappeler qu'il est et demeure l'enfant de ses parents. C'est à nous de l'entendre et de le respecter tout au long de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille.

Je terminerai par quelques extraits du récit de Max : *« (...) j'ai vécu une vie pas très facile, ce n'est pas comme ça que je la voulais ma vie, mais il faut bien que je fasse avec ça alors que j'ai rien demandé de tout ça et que je ne voulais pas du tout ça ; mais le terme que j'ai envie de dire c'est que je me suis battu. C'est pas facile pour moi une vie comme ça, mais je crois que je comprends mieux maintenant, car d'en parler avec vous ça m'aide à comprendre et à voir plus clair(...)*, mais, lorsque je demande ensuite à Max s'il partage tout cela avec ses éducateurs, il me répond : *« (...) Non c'est pas obligé que je leur dise(...) de toutes façons ils doivent savoir pourquoi je suis là, mais je ne sais pas, et puis le mal il a été fait dans un sens, ils peuvent rien, mais ça pourrait me soulager un peu. Mais tu vois, ça se passe pas si bien que ça, le week-end, chez ma maman, mais je veux pas leur dire parce que pour mon bien ils vont me dire, « t'as qu'à plus y retourner », ou, « tu n'iras que tous les quinze jours », alors que c'est pas ça que je demande, moi je voudrais qu'on aide ma maman pour que ça se passe mieux parce qu'elle ne sait pas toujours bien faire. Mais moi je dis rien, je ne veux pas qu'ils en parlent entre eux, tu sais souvent ils répètent tout ce qu'on leur dit parce qu'ils vont aux réunions de synthèse, il y a des choses qui vaut mieux pas dire à cause des synthèses où ils vont en parler. Même si eux ils font ça pour leur travail, et pour notre bien, et bien souvent c'est du mal que ça nous fait, alors vaut mieux se taire quelques fois, ça il y a longtemps que j'ai compris, et pourtant je voudrais bien qu'on aide ma maman pour le week-end (...) »*



ECHANGES AVEC LA SALLE

Moïse GOMIS :

Pouvez-vous nous parler du module de formation sur les récits de vie de l'institut de Paris ?

Christine ABELS-EBER :

Il existe à Tours, depuis une dizaine d'années pour les travailleurs sociaux en formation. Accompagner quelqu'un pour faire un travail sur son histoire, nécessite de commencer par soi-même pour ne pas confondre son histoire avec celle de l'autre, être dans une distinction suffisante. Cela permet aussi d'expérimenter le type de question que l'on peut poser ou pas, de façon à ne pas être intrusif. Par exemple, on n'a pas besoin du récit sur trois pages de la vie d'une famille d'accueil, comme on le trouve trop souvent dans les dossiers qui suivent l'enfant toute sa vie. On n'a besoin que de quelques éléments qui nous permettent de comprendre une situation, mais non pas de tout savoir de l'autre. Car ce qu'il y a à savoir, c'est l'autre qui va nous le dire : on s'aperçoit que le rapport à son histoire est singulier et unique, c'est-à-dire que dans une même fratrie, entre frère et sœur d'un an d'écart, on peut avoir vécu ensemble dans le même contexte sans en faire le même récit. On n'a pas les mêmes souvenirs parce qu'on n'avait pas la même place, on n'est pas arrivé au même moment. Sur un plan éthique, il est donc important d'avoir fait ce travail soi-même.

La formation à l'Institut international de sociologie clinique à Paris comprend un premier temps de travail sur soi, on l'appelle recherche-implication, et un deuxième temps qui accompagne le professionnel menant un projet d'écoute de quelqu'un qui fait un travail sur son histoire.

Nicolas DE BERROA, assistant familial :

Depuis que je fais ce métier, j'ai été confronté au fait de ne pas savoir des éléments importants sur l'enfant. Je ne demande pas à tout savoir mais je ne comprends pas que l'on ne nous dise pas ce qui s'est passé. Par exemple, un jour j'ai crié sur un de mes propres enfants et j'ai senti que le petit garçon que je garde s'était crispé, qu'il vivait mal la situation. J'ai su un mois et demi après qu'il avait dû être confronté à des violences, au moins verbales, et je pense que si je l'avais su avant, j'aurais fait attention à mes réactions.

Christine ABELS-EBER :

Il y a en effet des éléments de base à connaitre. Dans le cadre d'un travail que j'ai fait avec les assistantes familiales, ce point revenait : *on ne nous donne pas d'informations*. Avançant dans le travail, nous nous sommes rendu compte qu'elles possédaient les informations suffisantes, par la famille parfois, mais qu'elles les avaient un peu enfouies parce qu'elles pensaient ne pas être autorisées à les utiliser. En effet, à cette époque-là, on avait un peu de mal à considérer les assistantes familiales comme des travailleurs sociaux. Dans une situation comme celle que vous décrivez, Monsieur, pourquoi ne pas demander à l'enfant ce qui le perturbe ?

Chantal HEIDOCKER, Directrice de l'Association d'Action Éducative, service de Placement Familial :

Le chapitre que vous ouvrez contient toute la difficulté que l'on a à partager les mêmes représentations. On court après cela toute notre carrière en travail social ! On est surpris de voir que les enfants et les familles nous lancent des mots montrant que l'on n'a pas leur façon de voir. Quelques anecdotes me reviennent : un enfant que j'avais conduit pendant des années chez ses parents, m'a dit un jour : «mais je ne t'ai jamais demandé de m'accompagner chez ma mère !». Il avait 17 ans et cela faisait au bas mot 10 ans que je le conduisais et n'avais à aucun moment mis le doigt sur le fait que cela ne lui apportait pas satisfaction. Je croyais qu'on était tous d'accord ... Une autre situation, celle d'une jeune fille qui m'a rappelé à 40 ans pour consulter son dossier plusieurs fois et me dire « il y a quelque chose que je n'ai pas tout à fait compris ». Je me suis rendue compte que je n'avais pas les éléments qu'elle demandait .... Cela nous renvoie à notre humilité, aux choses que l'on n'attrape pas ou que l'on ne partage pas, de la vie de l'autre que l'on accompagne pourtant parfois longtemps.

Moïse GOMIS :

A propos du récit de vie d'un enfant en train de la vivre, peut-on prendre toutes les paroles de l'enfant comme argent comptant ?

Christine ABELS-EBER :

Justement, au début on me disait : un enfant fabule, on ne peut pas avoir confiance dans la parole d'un enfant. Peut-être parce que j'ai eu la chance de travailler avec Françoise Dolto et peut-être aussi parce que dans ma famille j'ai eu le sentiment d'avoir été écoutée, je pars de la conviction qu'un enfant a les capacités de s'exprimer. Alors que j'accompagne des adultes sur leur trajectoire de vie, je peux dire qu'il y a des enfants de 8 /10 ans qui ont des vies beaucoup plus chargées d'évènements que certains adultes. Vous imaginez ce que cela implique pour un enfant d'y mettre de l'ordre et lui donner un sens ! J'ai fait ma première recherche dans une institution où le directeur souhaitait que ce travail soit

fait par une personne extérieure : j'avais été étonnée par le nombre d'enfants qui souhaitaient raconter, pressés même de parler de leur histoire, dès la première fois que je les rencontrais. J'ai volontairement laissé du temps, 15 jours, entre nos deux premières rencontres. On avait fait un contrat écrit, j'étais étonnée qu'ils m'aient tous demandé que nos échanges n'aillent pas dans leur dossier. Et, pour vous dire les compétences de ces enfants, il fut très étonnant qu'en 15 jours et le peu que l'on avait dit lors de notre premier échange, combien déjà un travail avait été fait. Les enfants sont tellement habités par leurs problèmes, par toutes les questions qu'ils se posent, par tout ce qui ne prend pas sens, qu'ils font ce travail. J'ai essayé de proposer ce travail à des enfants qui vivent de façon ordinaire : ils n'en ont rien à faire ! Cela ne prend absolument pas le même sens. Je pense qu'il y a un tel désordre, un tel chaos dans la tête de ces enfants qu'à un moment il faut leur proposer un temps structuré. On avait enregistré les récits, ce qui leur était restitué, c'était leur petit trésor. L'enfant a donc cette possibilité là, c'est la conviction qui m'a portée dans tout le travail que j'ai pu faire.

Jean-Louis MAHE :

Sur la question de prendre pour argent comptant la parole de l'enfant, je pense que la question ne se pose pas comme ça : l'enfant parle et dit toujours sa vérité. Si vous l'interrogez un mois avant ou après, il ne dira pas forcément la même chose mais il n'y a pas de simulation, pas de manipulation, sauf pathologie particulière (mais dans les structures de l'ASE on ne rencontre pas beaucoup ces pathologies très organisées, de manière perverse par exemple, pour manipuler intentionnellement le discours). La grande majorité des enfants qui parlent, disent leur vérité, leur représentation de leur histoire, de leur situation et de leur lieu de placement.

DES NOURRICES AUX FAMILLES D'ACCUEIL, L'EVOLUTION DE LA PROFESSION ET DE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AU FIL DU TEMPS



Isabelle LEROUX, référente de la formation des assistants familiaux à l'Aide Sociale à l'Enfance: **L'ACCUEIL FAMILIAL DANS L'HISTOIRE**

Comme l'a souligné dans son introduction Monsieur MAHÉ, la prise en charge des plus pauvres, des plus démunis remonte à l'antiquité. Avant le XVI siècle nous trouvons déjà des prémices d'accueil familial. Pendant des siècles, selon les cultures et à certaines époques, des peuples comme les Grecs, les Romains, les Perses mais aussi les Assyriens contrôlaient rigoureusement les naissances. Ainsi les pères et l'état disposant du droit d'infanticide, pouvaient supprimer les enfants illégitimes ou indésirables, en particulier les nouveaux nés et aussi châtier les mères. Mais dès lors où l'infanticide fut considéré comme un crime, une nouvelle pratique se mit en place : l'exposition. Ce procédé, forme déguisée et insidieuse d'infanticide, avait comme principale résultante pour ces enfants : la mort, être vendus, le brigandage, l'esclavagisme. Cependant, pour ceux qui étaient recueillis mais un faible nombre, ils étaient élevés par des milieux parentaux de substitution.

Au début de l'ère chrétienne, débutent les mouvements de sollicitude et de révoltes à l'égard de l'exposition et de l'état d'abandon des enfants. Ainsi dès les IV et V siècles, des établissements destinés à recueillir ces enfants commencent à émerger. Mais, le XII siècle témoigne davantage de ce développement grâce aux groupements religieux, laïcs ou état s'érigeant en confréries ou en coutumes et ouvrant divers établissements. Je ne vais pas passer en revue tous les siècles mais sachez que les premiers écrits concernant le placement familial datent de 1119 et confirment son expérimentation par Maître GUY qui est le fondateur des Hospices du Saint Esprit. Et aussi c'est en 1536 que nous trouvons les premières traces de pratiques nourricières rémunérées. Vous voyez que l'accueil d'enfants en France a une longue histoire. En effet dès le XVII siècle se met en place à Paris, de façon pensée, organisée, le placement en nourrice des enfants abandonnés afin de les protéger d'une mort prématurée. A partir de cette initiative fondatrice, le système a connu de très importantes mutations. Les conceptions et les politiques en direction des enfants les plus démunis ont considérablement évolué ainsi que le rôle des familles d'accueil. La Révolution Française marque un tournant en 1793, affirmant que « la nation doit assurer l'éducation physique et morale des enfants connus sous le nom d'enfants abandonnés ».

Le positionnement actuel : depuis la décentralisation, la loi de 1982 a confié la gestion de l'Aide Sociale à l'Enfance aux départements, sous la responsabilité du Président du Conseil Général. C'est à lui que revient la charge d'agréer et de recruter des familles d'accueil, d'organiser le placement familial et de pourvoir à l'ensemble des besoins des jeunes qui lui sont confiés par décision administrative ou judiciaire.
De ce long passé des traces demeurent dans les pratiques actuelles. Il en est ainsi de la place qu'occupe l'accueil familial dans notre système de protection de l'enfance beaucoup plus importante que dans d'autres pays occidentaux. S'enracine également la localisation traditionnelle des familles d'accueil en milieu rural.
Progressivement, tandis que la place des familles émerge dans le système, le rôle des nourrices s'est transformé devenues assistantes maternelles en 1977, leur fonction se structure et se professionnalise, débouchant en 2005 sur la création du métier d'assistant(e) familial(e). Profession ouverte aussi aux hommes qui sont de plus en plus nombreux à postuler.
La loi du 27 juin 2005 a apporté des modifications importantes :

- la séparation des deux métiers, assistante maternelle et assistant(e) familial(e)
- la reconnaissance de travailleur social
- l'augmentation du nombre d'heures de formations de 120h à 300h réparties en deux temps. Un stage de 60h et une formation de 240h, aboutissant à la possibilité de passer les épreuves du Diplôme d'État d'Assistant Familial.

Actuellement la formation est obligatoire mais pas encore le diplôme. Les stages de 60h, les formations de 240h, les groupes de parole, les groupes à thème, les stages de perfectionnement sont autant d'outils

indispensables pour les assistants familiaux. Ils permettent d'éviter l'isolement, de renforcer l'appartenance à une institution, à une équipe, de développer l'échange entre collègues, de confronter des expériences et d'enrichir ses connaissances pour améliorer la prise en charge des jeunes. Ce sont des temps forts de reconnaissances professionnelles, d'entre-aide, où les sentiments sont exprimés et le groupe devient alors soutenant. Ce sont aussi des lieux d'interrogation et de réflexion. Car c'est un métier dans lequel les attitudes éducatives, les principes, les valeurs sont sans cesse interrogés, bousculés.

Valérie DORITCH, assistante familiale à l'Unité d'Accueil Familial de l'ASE à Rouen :

Je pense que c'est un métier très complexe et que les formations sont plus qu'obligatoires. Je suis venue aujourd'hui pour que les assistantes familiales soient reconnues à leur juste valeur, ce qui n'a pas été le cas pendant des années. Quand j'ai commencé, j'étais contente d'arrêter de travailler à l'extérieur, je l'ai fait 18 ans et cela ne me plaisait plus. Mais je me suis rendue compte que j'étais assez isolée - les éducateurs ont beau être présents, on ne les voit pas toutes les semaines - et que ce métier n'était pas *la petite maison dans la prairie*. C'est ce que l'on ressent toutes, on croit que l'on ne va apporter que du bien à l'enfant en étant présente et apportant de l'amour et puis que l'enfant va être réparé en peu de temps, malgré ce que l'on nous a dit... Je travaille depuis 2000, j'ai fait ma formation un an après avoir commencé à travailler, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, les débutantes n'ont plus à être plongées en immersion totale avant de pouvoir prendre appui sur des supports de travail. Les enfants sont des boules de feu que l'on n'arrive pas toujours à canaliser comme on voudrait, ils peuvent avoir leurs troubles et il faut faire avec, avoir de l'énergie, du temps. On n'a pas toujours de repères, on n'a pas toujours les clefs. On a beau avoir une équipe qui nous soutient, on ne leur téléphone pas tous les jours. Il est mieux d'avoir la formation dès le début, comme aujourd'hui ; même si la théorie ne se met pas forcément en pratique, on se dit au moins que l'on a déjà entendu parler de telle difficulté. Après 4 ans d'exercice, Mme LEMARE m'a proposé de participer à l'atelier d'écriture, j'étais super fière, je peux vous dire, parce que je n'étais qu'assistante familiale ! Honnêtement, les éducateurs, les psychologues sont des gens qui sont au dessus, ils ont fait des études. Nous, on ne fait qu'avec notre savoir-faire et notre cœur. Après je me suis rendue compte que je n'étais pas plus bête que les autres. On a de belles rencontres avec des enfants, cela en fait un métier très dur mais aussi très satisfaisant. Je dis souvent « après une semaine dure il suffit qu'un enfant sourie, quand c'est un vrai sourire on a oublié ! ». Et plus tard, ayant eu la chance d'accompagner un enfant vers l'adoption, on m'a proposé de faire partie d'une petite équipe qui rassemble des assistantes familiales accueillant des enfants susceptibles d'être adoptés, pour que je leur parle de mon vécu. Là, c'est la cerise sur le gâteau, la reconnaissance totale ! Parce qu'on est vu en tant que professionnelle pour ce que l'on a vécu, et l'on pense qu'on va transmettre quelque chose à d'autres, c'est très gratifiant.

Isabelle LEROUX, référente de la formation des assistants familiaux à l'Aide sociale à l'enfance :

Jusque dans les années 90 quand les jeunes avaient 18 ans, les assistantes familiales n'étaient plus rémunérées. A mes débuts, je me souviens d'une femme arrivant dans mon bureau avec deux jeunes filles et leurs valises : « puisqu'elles ont 18 ans, je ne suis plus payée pour elles qui occupent des lits, ce qui m'empêche d'en accueillir d'autres et d'être payée ». Les jeunes percevaient une allocation avec laquelle payer une pension à l'assistante familiale mais ce n'était quand même pas un salaire pour deux enfants. Je me suis demandée si toutes les familles d'accueil étaient comme ça, d'autant qu'elles les avaient accueillies très petites ? Qu'en était-il de l'attachement ? J'ai aussi découvert que la plus âgée avait 72 ans, elle m'a enseigné sur son métier et j'ai pu voir l'évolution jusqu'à maintenant où il y a des assistants maternels.

Fabienne BRISSET-MALEXIEUX, psychologue au service Adoption :

On a vu progressivement des maris d'assistantes familiales s'impliquer véritablement dans la prise en charge des enfants accueillis, puis ils se sont fait agréer pour être plus présents auprès de leur femme dans les années 92/95.

Moïse GOMIS :

Qui vient suivre cette formation pour exercer le métier d'assistant(e) familial(e) ? Plutôt des personnes sortant du système scolaire ou bien des personnes en voie de reconversion professionnelle ?

Isabelle LEROUX, référente de la formation des assistants familiaux à l'Aide Sociale à l'Enfance :

Il y a de tout. Avant, on y venait plutôt par défaut, à 45/50 ans, quand les enfants ont grandi et qu'on a du mal à trouver un emploi. Depuis une dizaine d'années, on voit arriver vers ce métier des personnes qui connaissent déjà cette activité, qui se sont renseignées, qui ont déjà travaillé, dans un autre univers

ou bien dans l'aide à la personne ou à l'école maternelle. Certaines quittent par choix un bon poste avec un revenu non négligeable, voire des responsabilités, pour se diriger vers le métier d'assistant familial. C'est un gros changement dans la vision que l'on a du métier.

Fabienne BRISSET-MALEXIEUX, psychologue au Service Adoption :

Je souhaitais revenir sur un mot utilisé plusieurs fois ce matin, le mot *soin*, notamment Marie-Claire disait : *« cela me plairait de soigner les gens »*. En tant que professionnel on a le désir de *prendre soin* des enfants ; quand j'étais psychologue à l'ASE, j'ai eu la chance d'accompagner des enfants dans la durée et certains sont revenus m'interroger sur ce que je savais de leur passé car je les ai connus petits : « raconte-moi mon histoire ». Maintenant au Service Adoption, j'ai mis en place le lieu de parole pour les assistantes familiales ayant à vivre l'adoption d'un enfant, car elles sont confrontées dans ce cas à la séparation avec beaucoup de souffrance. Cela me paraissait important d'ainsi *prendre soin* d'elles, parce que je suis convaincue que pour pouvoir *prendre soin* d'un enfant, il est important de *prendre soin* des professionnels à tous les niveaux de l'institution. Car une institution qui ne prend pas soin de ses professionnels le fait subir aux enfants accueillis. Ce groupe où la parole circule librement me semble un outil très riche.

Valérie DORITCH, assistante familiale à l'Unité d'Accueil Familial de l'ASE à Rouen :

En atelier d'écriture avec Martine FERRARI, on ne rapportait pas sa vie ni celle de l'enfant, mais des petits récits, le recueil porte bien son nom : *Fragments de vie*. Ce qu'Etiennette ce matin nous a dit m'a beaucoup touchée : « si j'étais venue avant l'atelier d'écriture je n'aurais pas pu vous parler comme ça ». C'est tout à fait ça ! On vit parfois des choses intenses, tant positivement que négativement, que l'on peut verbaliser avec des professionnels ou pas, mais, le coucher sur papier avec des mots précis, parce que l'on a vraiment envie que cela corresponde à nos sentiments, cela exorcise un peu ce mal-être et cela peut apaiser des ressentis douloureux. Dans ce sens, l'atelier d'écriture est précieux. Une fois que l'on se départit de la dimension scolaire avec la peur des fautes d'orthographe et de la crainte du regard des professionnels sur soi, on est entre assistantes familiales avec une tierce personne qui ne travaille pas à l'ASE, c'est neutre et l'on peut donc exprimer nos émotions. De toute façon, vous mettez des assistantes familiales ensemble dans n'importe quel groupe, il en ressort toujours quelque chose de très fort, je le constate à chaque fois que l'on a des réunions. On est très bavardes, c'est un point commun ! Peut-être parce que l'on travaille seule, donc on s'accapare l'interlocuteur quand on en a un ! Aux rencontres du groupe sur l'adoption, on ne parle que de nos sentiments sur ces enfants que l'on a accueillis très petits et qui n'ont pas eu de parents depuis longtemps. De ce fait, ces enfants nous ont demandé beaucoup et l'on ne demande que ça et donc on leur en donne ! Si l'on fait ce métier, ce n'est pas par hasard... Alors, quand il y a un projet d'adoption, c'est très fort. On est tellement contente que cet enfant ait aussi cette chance d'avoir des parents à lui qu'on est un peu portée, mais quand on s'écoute - et c'est ce qui se passe dans ces réunions - on sent aussi son cœur qui commence à être transpercé parce qu'il va y avoir cette rupture avec l'enfant. Alors, même si on rigole bien, les mouchoirs sont sortis et c'est un endroit bénéfique. Au sujet de la maltraitance dans les familles d'accueil - c'est très douloureux pour nous assistantes familiales d'entendre ça - je pense que plus il y aura de lieux de parole et d'écoute pour les assistantes familiales, moins il y aura de dérives. Parce qu'il faut vraiment sortir de chez soi pour ainsi se rendre compte que ce qui arrive chez soi et ses ressentis existent aussi dans les autres familles d'accueil, les joies comme les peines. On se sent beaucoup moins seule quand on a pu en parler à quelqu'un qui vit la même chose.

Isabelle LEROUX, référente de la formation des assistants familiaux à l'Aide Sociale à l'Enfance :

C'est un métier où vous pouvez facilement être isolée au domicile. Mais certaines disent : « quand j'ai postulé, je n'aurais jamais imaginé rencontrer autant de monde ». En effet, il y a les rendez-vous chez le psychothérapeute, l'orthophoniste, etc. ... Le nouveau statut, la formation et le diplôme amènent un nouveau regard sur le métier d'assistante familiale qui devient un travailleur social à part entière, inscrit dans un travail d'équipe, de collaboration.

Fabienne BRISSET-MALEXIEUX, psychologue au Service Adoption :

Dans notre groupe, nous avons beaucoup réfléchi à la façon dont les assistantes familiales se faisaient appeler par les enfants. Aujourd'hui dans les témoignages, on a entendu famille d'accueil, gardienne, logeuse ...Pour conclure, je vous lirais un texte que Madame DORITCH a réalisé en atelier d'écriture avec Martine FERRARI :

Nanou, ce surnom m'est venu quand j'ai accueilli un 2ème petit garçon, c'était un bébé.
Aussi je me voyais mal lui prononcer mon prénom lors de nos petites discussions.
Ni mon prénom, ni une consonance familiale.
Nanou, petit surnom affectueux à mon goût.

Affectueux, je le pense réellement car depuis l'arrivée de ce bébé, le grand le prononce aussi et je me sens beaucoup plus proche de lui que lorsqu'il m'appelait par mon prénom.
Je dois reconnaitre que ce surnom m'a plu dès que je l'ai entendu. Une autre assistante maternelle se faisait appeler ainsi et je trouvais cela très mignon. De plus, cette personne représentait ce que je voulais devenir dans ce métier.
Alors j'ai adopté Nanou, voilà toute une histoire pour un surnom que l'on pourrait croire anodin.



L'ATTENTION AUX FRATRIES SEPAREES L'ACCOMPAGNEMENT DES RENCONTRES ENTRE FRERES ET SŒURS NE VIVANT PAS ENSEMBLE.

Anne THIBERGE, psychologue clinicienne au service de Placement Familial des NIDS et au Service Éducation Prévention.

Par mon intervention j'aimerais attirer votre attention sur la séparation des enfants d'une même fratrie, et questionner son utilité dans certaines situations familiales.

Certains auteurs considèrent que la relation entre frères et sœurs est souvent de meilleure qualité et plus enrichissante sur le plan des apprentissages que celle entretenue avec les parents. Les échanges au sein de la fratrie favorisent en quelque sorte la socialisation des enfants. Ils émettent l'idée que la continuité des liens développés dans la fratrie serait même plus importante pour le développement de l'enfant que la stabilité de son lieu de vie. Chez les enfants en situation de négligences de la part de leurs parents, il se créerait un lien plus fort entre frères et sœurs que chez les autres enfants.

Ces apports théoriques ont sans doute contribué à insister lors d'un placement sur la nécessité que les enfants d'une même fratrie restent ensemble, soient accueillis dans une même famille d'accueil.

En effet lorsque le placement de plusieurs enfants d'une famille doit s'effectuer, les travailleurs sociaux à l'origine de cette mesure demandent très souvent le maintien des enfants ensemble. Les parents eux aussi font cette demande. On peut imaginer que pour les parents c'est une manière de maintenir une certaine cohésion familiale, l'existence de cette famille malgré la séparation d'avec les parents. C'est aussi une manière d'atténuer la souffrance de séparation d'avec les parents. A cette souffrance on ne va pas ajouter la souffrance de la séparation d'avec les frères et sœurs. On peut se poser la question, par rapport aux professionnels, s'il ne s'agit pas aussi d'atténuer la charge émotionnelle que suscite pour chacun d'entre nous la décision du placement d'enfant.

Mais cette demande des uns et des autres ne peut pas toujours se réaliser concrètement en service de placement familial, et dépend beaucoup des agréments, disponibles chez les assistantes familiales. Il se trouve aussi que les enfants arrivant à des moments différents, il n'y ait plus de places chez l'assistante maternelle qui accueille les ou le frère(s) ou sœur(s).

La fratrie doit être séparée, et les enfants placés dans plusieurs familles d'accueil.

Dans d'autres situations familiales nous avons été contraints de séparer des enfants d'une fratrie, accueillis dans une même famille d'accueil.

En observant ces situations où les enfants d'une même fratrie se sont trouvés séparés, nous avons remarqué que certains enfants allaient plutôt bien, malgré cette séparation, et que leur développement psychique et leur mode relationnel évoluaient plutôt positivement.

C'est pourquoi aujourd'hui, je voudrais me faire l'avocat du diable et questionner l'impact de la séparation d'enfants d'une même fratrie, et envisager qu'il puisse être bénéfique dans certains cas. Pour cela, j'aimerai mettre en évidence, à travers des exemples, les modes relationnels en jeu dans le fonctionnement des fratries. Je partirai d'une définition de la relation fraternelle donnée par RUFO dans son ouvrage *Frères et sœurs, une maladie d'amour* : **« le fraternel est une maladie d'amour chronique avec ses instants de complicité, ses bonheurs partagés, ses souvenirs communs mais aussi ses moments de crises, ses rivalités et ses jalousies »**. Quand RUFO parle de complicité, des bonheurs partagés, des souvenirs communs, entre frères et sœurs, ce sont effectivement des éléments qui font pencher la balance du côté du maintien ensemble des enfants d'une même fratrie. C'est à ce titre que cette décision est prise.

L'expérience nous montre que ces éléments de la relation fraternelle sont d'autant plus importants et à privilégier que les enfants sont jeunes et ont peu de différence d'âge.

En effet, rester ensemble semble limiter l'angoisse de séparation avec la mère, rend présent du maternel, et du maternage, par le biais des habitudes. La présence de l'autre enfant rappelle des odeurs, des rituels familiaux.

Par exemple, l'été dernier nous avons admis dans le service deux sœurs de 18 mois et 3 ans 1/2. Lors du voyage en voiture jusqu'à la maison de l'assistante familiale, la plus grande a donné son doudou à la plus petite, qui pleurait, l'a consolée. Elle nous a traduit ce qu'elle voulait. Puis elle nous a demandé s'il y avait un

lit avec des barreaux pour sa petite sœur, parce qu'elle tombait des grands lits, nous a dit ce qu'elle aimait manger. A l'assistante familiale elle a pu expliquer les habitudes de coucher de sa petite sœur. La plus jeune observait sa sœur, et paraissait rassurée de la voir elle aussi rassurée. Elle se laissait prendre en charge par cette grande sœur de 3 ans 1/2, lui faisant en quelque sorte confiance. Par la suite, nous nous sommes aperçus que l'aînée de la fratrie portait à la fois le souci de sa petite sœur et celui de sa mère. Elle s'inquiétait de la venue ou non de sa mère à la visite, de ses coups de téléphone, alors que la plus jeune s'installait dans la famille d'accueil. A ce jour, l'aînée garde une plus grande inquiétude de sa situation familiale que la plus jeune.

Cet exemple montre aussi **la parentification** de cette fillette de 3 ans 1/2.

Lorsqu'on sépare une fratrie, quelque fois les enfants aînés ont le sentiment de ne plus pouvoir exercer leur rôle de « parents délégués », de protection, ce qui peut occasionner du stress. Un sentiment d'inutilité, de vide peut apparaître. Certains expriment aussi un sentiment de solitude. La séparation d'avec la fratrie constitue parfois un deuil qui vient s'ajouter à celui de la séparation d'avec les parents. Et cela peut engendrer des difficultés d'intégration dans la famille d'accueil, voire un refus. Mais dans certains cas, lorsque l'enfant qui porte le rôle parental a un grand écart d'âge avec le plus jeune, il peut être opportun de proposer à chacun des espaces quotidiens des familles d'accueil différentes.

Cela permet de favoriser l'autonomie, aussi bien physique que psychique de chacun. Cela peut apprendre au plus jeune à se prendre en charge, à s'individualiser. D'autant que ce rôle parental est à la fois une réassurance pour le plus jeune, éventuellement une protection, mais c'est aussi un certain contrôle, le maintien de la dynamique familiale, avec ses carences et ses difficultés.

Je prendrai en exemple une fratrie de trois enfants, composée d'une jeune fille de 16 ans, d'un garçon de 10 ans et d'une petite fille de 8 ans, admise au service de placement familial, après un temps passé en Maison d'enfants. La grande sœur était décrite comme très préoccupée de sa jeune sœur, s'en occupant beaucoup. Après réflexion, il a été décidé de mettre la grande sœur chez une assistante maternelle et les deux autres enfants dans une autre famille d'accueil. En arrivant au service la plus jeune nous a dit : « on n'est pas là pour longtemps, quand ma sœur a 18 ans, elle repart chez nos parents et elle nous emmène avec elle. » La séparation de ces enfants, a permis à la plus grande de commencer à avoir des désirs d'avenir d'une adolescente, de se préoccuper de son « look ». Elle a même demandé à changer de prénom, trouvant le sien, hérité d'une grand-mère, trop vieillot. Comme elle est en apprentissage, elle vient en visite voir ses parents dans la semaine, et profite de ces temps seule avec ses parents. La plus jeune s'est trouvée très désemparée sans sa grande sœur ; durant les visites, seule avec ses parents, elle ne sait quoi leur dire, réclame sa sœur. Dans le quotidien, c'est une enfant qui a du mal à avoir une pensée individualisée, autonome, habituée à être prise en charge par sa sœur. Elle exprime peu de désirs personnels.

On a tendance à placer ensemble le grand et le plus jeune de la fratrie, comme une réassurance pour le jeune, comme un substitut maternel, venant atténuer la souffrance de séparation d'avec la mère et, de ce fait, l'impact psychologique de cette séparation. Peut-être qu'effectivement cela est important à préserver aux premiers temps du placement, mais peut être à réinterroger par la suite. Car dans cette situation que je viens d'aborder, on s'aperçoit que cette séparation d'avec la grande sœur a permis de mettre à jour la difficulté de penser de manière personnelle et autonome de la plus jeune, et la nécessité de faire avec elle un travail d'individualisation, de l'aider à devenir un sujet autonome, qui peut entrer en relation avec ses parents, avec l'adulte sans passer par sa sœur.

Passons maintenant à la deuxième partie de la phrase de RUFO, c'est à dire : cette maladie d'amour avec ses moments de crises, ses rivalités et ses jalousies.

Les crises dans les relations fraternelles sont le plus souvent à mettre en lien avec le fonctionnement familial et son mode relationnel propre, avec la dynamique familiale où chaque membre de cette famille a une place et un rôle déterminé dont il est difficile de s'extraire.

Voici en exemple les réflexions d'une enfant sur les visites de sa fratrie avec sa maman. Cette famille est composée de plusieurs enfants, 4 d'entre eux se retrouvent lors de ces visites. Les deux aînés de 10 et 9 ans sont accueillis dans une même famille d'accueil. La troisième âgée de 7 ans est dans une autre. Et la quatrième enfant, âgée de 4 ans, accompagne sa maman, et vient rencontrer ses frères et sœurs, mais est confiée à son père. Dernièrement suite à l'une de ses visites d'une heure, la troisième enfant racontait ainsi son vécu de la situation à son éducatrice : « les visites c'est tout le temps pareil : mon frère n'aime pas perdre, alors il veut jamais continuer les jeux jusqu'au bout. Maman se met en colère après lui, et ça dure pendant toute la visite. Elle s'occupe que de lui. Ma sœur elle est toujours d'accord avec maman. Moi, j'essaie de m'occuper de ma petite sœur mais maman me dit toujours que ça ne va pas. J'en ai marre de ces visites. »

Ce qu'elle décrit là fait écho à ce qu'elle racontait du quotidien à la maison, lorsque que les enfants y allaient en week-end. « Maman me demande de porter ma petite sœur, mais elle est trop lourde, j'ai peur de la faire tomber. Et après, maman elle me traite. Des fois, j'ai le droit de sortir avec les grands, mais ils font exprès de me perdre, je me retrouve toute seule. ». Cette enfant décrit bien la place et le rôle que chacun occupe dans la relation à leur mère : le fils qui ne respecte pas les règles, qui met sa mère en colère, mais réussi ainsi à monopoliser son attention ; la grande fille qui cherche à garder une place de proximité voire de complicité avec sa mère ; celle du milieu, coincée entre les grands qui ne l'acceptent pas dans leurs jeux et la perdent et la plus jeune, le bébé de maman. Elle tente de se rendre utile auprès de sa petite sœur, de faire la grande sœur, et ainsi de se faire aimer de sa mère, mais cela ne marche pas. Elle se retrouve seule.

Cette petite fille fait preuve d'une grande lucidité sur le fonctionnement de sa famille.

Est-ce le fait qu'elle soit seule dans sa famille d'accueil qui l'a amenée à cette lucidité sur le mode de relation de chacun ? On peut se poser la question. Est-ce sa place un peu à part des autres dans sa fratrie qui l'a poussée à avoir une pensée autonome, personnelle. Elle a dû surtout compter sur elle-même ? On voit dans les propos de cette enfant comment malgré plusieurs années de placement, le système familial se remet en place quand tous ses membres sont réunis, chacun retrouve sa place et son rôle, comme sur une scène de théâtre, comme dans un scénario écrit à l'avance. On voit bien les enjeux de pouvoir qui se jouent au sein de la fratrie. Ce qui frappe c'est la spontanéité de la mise en place de ce fonctionnement et sa force de pression, chez des enfants protégés au quotidien, malgré la distance instaurée par rapport à leur famille.

On retrouve souvent cette pression forte dans les familles où il y a une notion de secret. De même lorsqu'un enfant a une place bien repérée dans sa famille, place de victime, d'agresseur ou de bouc émissaire. La fratrie peut être un poids pour certains enfants, un empêchement à dire. Dans ce type de situation, il semble indispensable de se poser la question de la nécessité de la séparation de la fratrie ou de son maintien ensemble ? La fratrie est-elle une aide à la libération de la parole ou un frein ?

Cet exemple nous rappelle aussi que les relations à l'intérieur d'une fratrie sont souvent sous-tendues par la recherche de l'amour du parent, de la mère ici en l'occurrence, la recherche d'une certaine exclusivité, sûrement exacerbée, accentuée, par une enfance souvent carencée dans le domaine affectif. Et justement, face à cette demande massive et multiple, les parents se sentent démunis.

Suite à l'observation de ses visites, il a été proposé à ces enfants des visites seuls avec leur mère. La troisième enfant de la fratrie, a dit « oh oui, ça serait bien ». Nous sommes en cours d'organisation de ces visites. Mais nous savons que cela demandera à chacun, au delà d'une réorganisation concrète, une réorganisation psychique, des modifications dans les relations avec chacun. Cela demande d'affronter l'autre en face à face, sans la protection de la fratrie.

Par rapport à cette demande d'exclusivité je voudrais évoquer avec vous un exemple de rivalité fraternelle excessive entre deux frères, qui nous a obligés à les séparer.

En effet cette rivalité était permanente et rendait le quotidien insupportable dans la famille d'accueil, tant elle générait de violence et physique et verbale. Malgré le placement elle perdurait.

A leur arrivée dans le service compte tenu de leur jeune âge, 4 et 5 ans, ces deux garçons ont été accueillis dans une même famille d'accueil. Mais compte tenu du climat destructeur que leur mode relationnel entraînait pour chacune des personnes vivant au domicile, il a été décidé de les mettre dans deux familles d'accueil différentes.

La maman de ces deux garçons avait exprimé assez clairement sa préférence pour l'un d'entre eux, disant qu'elle se sentait plus proche de celui-là. On peut penser que cette attitude contribue à exacerber une rivalité fraternelle existante dans toutes les familles.

Dans la famille d'accueil l'enfant le plus difficile était le plus sage chez la maman, lorsqu'il y avait un hébergement. Ces deux enfants fonctionnaient toujours en miroir « inversé », l'un à l'opposé de l'autre, l'un contre l'autre. Lors de la séparation, l'un des deux garçons a alors montré des symptômes de tristesse, comme si la relation à son frère, bien que violente, lui manquait. Cet enfant est celui qui est le moins investi par sa mère, qui a sans doute le moins reçu au niveau affectif. On peut se demander si cette relation fraternelle, même violente, ne le remplissait pas. Peut-être aussi qu'il existait comme cela auprès de sa maman.

L'autre s'est plutôt apaisé, a commencé à exister pour lui et à pouvoir entrer dans une relation de tendresse avec son entourage.

Dans ces cas de rivalité fraternelle exacerbée, il nous a semblé intéressant de proposer différents modes de visite. Pour ses deux garçons en question, trois types de visites ont été mis en place :

- les visites avec la maman ont été organisées en deux temps : un temps pour un enfant seul avec sa mère, puis un temps où les deux enfants sont ensemble avec leur mère, puis un temps où le deuxième enfant, est à son tour seul avec sa mère, avec une égalité des temps pour chacun.

  L'idée est que l'enfant reconstruise avec sa mère une relation différente, qu'il trouve une place de sujet individualisé. Car on s'aperçoit que, souvent dans les familles où il y a plusieurs enfants, les parents ont du mal à considérer la personnalité de chacun. Ce sont « mes enfants », « je viens voir mes enfants ».

  Malgré la mise en place de ce fonctionnement, dernièrement nous avons expérimenté la force et la ténacité de cette rivalité fraternelle. En effet lors d'une visite, la maman a demandé d'écourter le temps avec le dernier enfant, pour une question d'horaire de car. L'enfant privé d'une dizaine de minutes de temps de visite, s'est mis en colère en rentrant chez l'assistante maternelle, disant « ma mère ne m'aime pas, elle n'aime pas les enfants, elle préfère mon frère, il a eu plus de temps que moi. Et puis mon frère il a fait exprès d'oublier son bonnet, pour venir le chercher pendant ma visite, et me prendre du temps avec ma mère.»

  A l'école, il est redevenu agressif, complètement préoccupé de sa dernière visite avec sa mère, incapable de se concentrer. L'attitude de la maman a réactivé les sentiments de jalousie, resituant chacun dans la place et les préférences qu'ils ont connues lorsqu'ils vivaient au domicile.

- un autre type de visite a été mis en place : des rencontres des deux enfants, accompagnés par leur éducateur référent, autour d'une activité (gâteau, pâte à sel, sortie). Le but recherché est de tenter de faire évoluer leur relation entre eux, de pouvoir leur faire ressentir du plaisir à être ensemble, sans la violence, leur apprendre à se parler sans s'agresser. Le fait que cela soit avec un autre adulte, en dehors de la présence maternelle, permet de diminuer la charge émotionnelle liée à la situation, et vient atténuer la rivalité fraternelle réactivée par la rencontre.

Pour finir, avant de conclure, j'aimerais évoquer avec vous une situation particulière où là aussi, la question de la séparation de la fratrie s'est une fois de plus posée. J'aimerais d'autant plus en parler que l'évaluation de cette situation a été un long travail réalisé avec l'équipe du service adoption du département qui aujourd'hui nous réunit.

Il s'agit d'une fratrie de deux garçons âgés de 10 et 8 ans, en situation d'être adoptés. Fallait-il qu'ils soient adoptés par une même famille ou par des familles différentes ? Voilà la question que nous nous sommes posée et reposée maintes fois. Après avoir passé en revue les arguments pour et les arguments contre, il a été décidé de choisir deux familles différentes, entre autre car chaque enfant était dans une grande demande affective et en recherche d'exclusivité dans la relation avec l'adulte. Cette décision a suscité beaucoup d'avis de la part de nos milieux professionnels réciproques. Sans entrer plus dans les détails, je voudrais donner des nouvelles de ces frères séparés de notre fait. Leurs familles adoptives respectives ont accepté que ces enfants aient en quelque sorte une vie avant l'adoption et ont maintenu des liens entre les frères à raison d'une ou deux fois par an. Le plus jeune quant à lui, continue de communiquer régulièrement par le biais d'Internet avec la famille d'accueil, qui s'est occupée de lui, pendant 3 ans avant son adoption. Sa famille adoptive en voyage en Normandie, a rencontré la famille d'accueil. Encore très récemment, son assistante familiale m'a montré une photo de lui qu'elle venait de recevoir.

En conclusion, je résumerai ainsi mon intervention : il me semble indispensable lors d'un placement d'une fratrie, ou au cours de ce placement, de se poser la question de la pertinence de la séparation des enfants, d'évaluer la situation au regard d'un certain nombre de paramètres comme l'âge des enfants, la dynamique familiale et son fonctionnement, y a-t-il de la violence, quelle est la place et le rôle de chaque enfant dans la famille, leur relation entre eux, les besoins affectifs de chacun.

Ce sont quelques pistes à explorer, la liste n'est pas exhaustive. Le placement doit aider l'enfant à mettre à distance ce qu'il a vécu, afin de se reconstruire sur un autre mode relationnel. La relations entre les frères et sœurs sont indispensables, mais doivent exister dans certains cas de manière discontinue, avec des allers et retours entre l'individuel et le collectif. L'idée sous-jacente mise à jour par ses différentes expériences de séparation de fratrie est peut-être que, pour parvenir à vivre ensemble, il est nécessaire d'apprendre à exister séparément.

Ceci est valable pour chacun d'entre nous. Mais peut-être que pour un enfant ayant souffert dans sa vie familiale, il est nécessaire de le faire plus jeune.
Peut-être que chacun d'entre nous, enfants placés ou non placés, adultes d'aujourd'hui, professionnels d'aujourd'hui, pourrait se souvenir de ses relations avec ses frères et sœurs, et se souvenir de la complicité, des bonheurs partagés, mais aussi des crises, des jalousies, des rivalités de cette maladie d'amour.

Cela nous permettrait sans doute d'oser ré-interroger nos représentations de la fratrie et ses conséquences sur nos décisions professionnelles.

ET DANS LES FOYERS AUJOURD'HUI ?

Fabienne BASSOT, chargée d'études au service Recherche Développement Qualité de l'Institut Départemental de l'Enfance de la Famille et du Handicap pour l'Insertion.



On a eu beaucoup de quarts d'heure d'émotion aujourd'hui et je remercie l'organisation parce que je trouve que c'est vraiment une journée tout à fait passionnante. Cela va être moins émouvant ce que je vais raconter !

Dans les foyers aujourd'hui ….

Au sein du thème de l'après-midi *« aujourd'hui que met-on en place pour que le placement ne reste pas impensable »*, il m'a été demandé d'évoquer le sujet des foyers. J'ai choisi d'interroger les évolutions des pratiques des foyers en mettant en perspective ces évolutions avec certains éléments présentés par l'étude rétrospective. En d'autres termes, à l'observation des pratiques actuelles, est-ce qu'il a été tenu compte de ce que nous disent ces enfants devenus adultes ?

A l'image de cette journée, c'est un témoignage modeste que je souhaite apporter, témoignage qui s'appuie sur mon expérience d'une trentaine d'années dans le champ de la protection de l'enfance et qui ne présente ni la prétention de la vérité, ni celle de l'exhaustivité, juste quelques convictions à partager avec vous.

Deux mots sur l'intitulé : « ET DANS LES FOYERS AUJOURD'HUI » terme repris à partir des récits des personnes interviewées, mais terme qui aujourd'hui, s'il est encore utilisé par les enfants, a été banni par les professionnels. Probablement renvoie-t-il les professionnels à cette notion de substitution familiale qui a été tellement critiquée dans les années 80.

Plusieurs termes sont aujourd'hui venus remplacer le mot foyer. Nous parlons de Maisons d'Enfants à Caractère Social. La MECS c'est, comme l'indiquent les textes, ***un établissement social ou médico social spécialisé dans l'accueil temporaire de mineurs***. Il est question d'établissement : signifiant plus neutre que le terme foyer ; il est évoqué une notion d'accueil temporaire. Ainsi, qualifié de temporaire, l'établissement se démarque d'une représentation trop affective inclue dans le signifiant foyer. Par voie de conséquence, est mis à distance un rôle trop chargé en parentalité pour les professionnels de ces internats.

D'autres termes sont bien sûr utilisés pour évoquer le foyer. Nous parlerons d'internat spécialisé, d'institution ...

Notons cependant, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, que le terme foyer existe encore pour évoquer les foyers départementaux plus spécifiquement dédiés à l'accueil d'urgence. Paradoxe, parce que ces derniers ont encore moins que les maisons d'enfants vocation à élever des enfants sur un long terme.

Pour évoquer cette notion de foyer d'aujourd'hui, j'ai choisis trois thèmes parmi ceux soulevés par l'étude rétrospective :

- Le poids du collectif : qu'en est-il aujourd'hui du nouage indispensable entre l'individuel et le collectif dans les internats ?
- La place des familles aujourd'hui : Pour que le placement ne reste pas impensable, comment s'aménage la séparation enfant parent ?
- Et enfin, au regard des éléments rapportés de maltraitance institutionnelle : où en est-on aujourd'hui dans les internats, suffit-il de prévenir la maltraitance pour être bientraitant ?

1. Comment aujourd'hui se noue le collectif et l'individuel

Qu'est ce que nous disent les témoignages ?

« Le foyer est perçu comme insuffisamment protecteur, le tout collectif, la nécessité de règles collectives pour tous les actes de la vie quotidienne est vécu comme oppressant ». Il est ainsi évoqué la loi du plus fort et à l'inverse les petites structures sont décrites comme plus douces.

La nécessité d'individualiser la prise en charge dans les structures collectives a indéniablement occupé les internats depuis les années 70.

Les années 70/80 ont vu se transformer radicalement les organisations des maisons d'enfants : aujourd'hui structurées en unité de vie d'environ 12 enfants et dans le meilleur des cas dans des structures éclatées sur les territoires.

Néanmoins, l'internat a continué à être considéré assez négativement comme un lieu où les prises en charge étaient trop globales, trop monolithiques où tout le monde était logé à la même enseigne. L'arrivée de la notion de projet personnalisé a permis de mieux se centrer sur les besoins des enfants. La mise en avant depuis la loi du 2 janvier 2002 de la personnalisation de la prise en charge, et le développement, par les maisons d'enfants, des projets personnalisés, ont été une première réponse à cette critique majeure portée sur la non individualisation de la prise en charge dans les internats. Personnaliser la prise en charge a par ailleurs obligé les institutions à considérer l'enfant comme pouvant être acteur de son projet. Cela a eu pour conséquence directe de donner aux enfants la parole, laquelle parole leur a tellement fait défaut dans les générations précédentes, comme nous l'a montré l'étude.

Ce projet personnalisé se situe à l'endroit exact du nouage de l'individuel et du collectif. En effet, le projet personnalisé se bâtit à partir d'observations de l'enfant notamment dans son cadre de vie. En maison d'enfants, l'individuel est indissociable du collectif.

Sans d'aucune manière récuser l'intérêt du projet personnalisé, je voudrais néanmoins relever un écueil dans les pratiques actuelles. Ce que j'intitulerai volontiers : le dictat du projet à tout prix !

Parfois, le projet personnalisé doit supporter que la personne n'ait aucun projet personnel et qu'un processus d'élaboration de projet soit parfois long et douloureux. Je pense en particulier à certains adolescents qui doivent présenter à tout prix un projet afin d'être admis dans telle ou telle structure. Il peut parfois être abusif de convoquer la personne à un travail psychique encore impossible pour elle. C'est d'ailleurs à ce moment que la dimension groupale peut apporter quelque chose de précieux. Le collectif, c'est un réservoir d'expériences multiples permettant au jeune de se situer par rapport aux autres, et ce faisant, de construire sa position de sujet. C'est la position de sujet qui autorisera le projet personnel, que le projet personnalisé - c'est-à-dire l'outil technique - viendra soutenir. C'est la position de sujet qui permet l'élaboration d'un projet individuel, ce n'est pas le projet individuel qui permet la position de sujet.

Bien menée, la pratique du projet personnalisé permet aujourd'hui de proposer un accompagnement qui, même s'il s'inscrit dans un collectif, est suffisamment en lien avec les possibilités et les aspirations de l'enfant pour que le collectif soit moins perçu comme oppressant.

Reste qu'il n'en est pas tout à fait de même pour les professionnels : quand on les écoute aujourd'hui, le groupe est devenu un poids, une dimension difficile à appréhender et à maitriser : les phénomènes au sein du

collectif étant vécus comme une entrave à l'accompagnement individuel. Dans ces conditions, ne s'observent alors que les aspects de contagion des problématiques qui s'entrecroisent. (Tel jeune déstabilise le groupe, tel autre ne supporte pas la collectivité ...)

Je rejoins volontiers l'analyse de Noel TOUYA[4] qui considère que, peu à peu, notre profession a déserté ce travail sur le groupe pour se retrouver dans un embarras parfois difficile à dépasser. Penser le groupe implique de ne plus le subir, cela nécessite qu'un travail soit mené autour de l'articulation de l'individuel et du collectif. Il s'agit pour l'essentiel de revaloriser cette forme d'accompagnement collectif afin que l'individualisation ne crée pas de l'individualisme.

Une des conséquences de ce groupe difficile à gérer est la quasi disparition des groupes verticaux au bénéfice des groupes horizontaux. Afin d'éviter les phénomènes de contagion de troubles du comportement des plus grands sur les plus jeunes, les unités de vie favorisent aujourd'hui les groupes d'enfants de même tranche d'âge. Cela n'est pas critiquable en soi mais cela a eu au moins deux conséquences :

- La première relative aux enfants accueillis pour lesquels cela entraine des déplacements plus fréquents d'une unité à l'autre quand ils passent de l'enfance à la préadolescence puis à l'adolescence. Or, cela a été évoqué dans l'étude rétrospective qui confirme ainsi toutes les données de recherche existantes dans ce domaine : la stabilité est un facteur de meilleure insertion sociale.
- La deuxième est administrative et relative à la souplesse institutionnelle. Un groupe horizontal ne permet pas de s'adapter en temps réel aux imprévisibilités des admissions, c'est ainsi qu'il peut exister des places vacantes dans une unité parce que les accueils du moment ne correspondent pas à la tranche d'âge ou à l'autonomie des jeunes pour les unités de semi autonomie par exemple. Ce qui est posé là, ce sont les injonctions paradoxales qui traversent les internats aujourd'hui : comment concilier des logiques administratives et financières très contraignantes avec des prises en charge individuelles en petites structures éclatées, organisation plébiscitée par tous mais dont le coût est incompressible.

Dernier point qui va dans le sens de mieux individualiser la prise en charge dans une structure collective : la pratique de la référence éducative. La désignation d'un référent va introduire une dimension où un adulte va assumer une responsabilité particulière à l'endroit d'un ou plusieurs enfants ou jeunes. Pour ce dernier, le référent va être un interlocuteur central. La relation va en être renforcée avec ce que cela suppose sur le plan affectif. Il s'agit bien d'en faire un système relationnel privilégié mais dont le cadre d'intervention est explicitement posé et ré abordé régulièrement en équipe. D'autres équipes ont pu faire le choix de la coréférence qui garantit une continuité d'action mais nécessite une qualité de transmission des informations. Dans ce domaine, chaque internat est en capacité de faire le choix méthodologique qui lui est propre en fonction de son organisation et des caractéristiques des jeunes accueillis.

2. Pour que le placement ne reste pas impensable : un aménagement de la séparation enfant parent

Les témoignages produits nous montrent toute la souffrance engendrée par les séparations radicales des enfants d'avec leurs familles. Cependant, l'étude relève : *« le lien avec les parents semble aujourd'hui davantage maintenu »* Il est fait état d'une différence notable depuis les 20 dernières années.

En effet, jusqu'aux années 80, les parents, étaient approchés à partir de leurs difficultés et de leurs impacts néfastes sur l'enfant. Cette approche permettait de rationaliser les stratégies de séparation et de protection de l'enfant vis à vis d'une famille vécue comme potentiellement mauvaise et dangereuse.

Deux concepts clés sont venus modifier les rapports entre les institutions et les familles :
<u>Le concept de suppléance familiale</u>
La fonction des Maisons d'Enfants à Caractère Social a progressivement évolué vers un modèle d'organisation que Paul DURNING nomme modèle de « suppléance familiale ». Celui-ci considère que l'internat propose un type d'intervention, d'éducation et de socialisation consistant «à accomplir à la place des parents la plupart des actes éducatifs usuels, sans toutefois les remplacer ».

<u>Le concept de coéducation</u>
Par coéducation il faut entendre «une activité partagée entre parents et professionnels, participant à l'éducation d'un même enfant ». Cette approche consiste à considérer comme déterminante la nécessité de mettre en relation des parents et des professionnels voués à se rencontrer, à coopérer, car tous participent à l'éducation d'un même enfant. Ils sont tous co-acteurs de son éducation, co-producteurs de l'action dont l'enfant est bénéficiaire.

---

[4] F. Batifoulier et N. Touya, *Refonder les internats spécialisés, Pratiques innovantes en protection de l'enfance*, Dunod 2008.

Ces approches théoriques ont eu les conséquences règlementaires que nous connaissons : loi du 2 janvier 2002 puis réforme de la protection de l'enfance.

Accueillir l'enfant c'est donc aujourd'hui accueillir la problématique familiale. Concrètement, cela veut dire des dispositifs de suivi des parents, des dispositifs de rencontre enfants/parents, des institutionnalisations des entretiens familiaux etc. Ainsi, l'espace de l'intervention éducative des internats s'est élargie pour apporter un soutien à la famille dans son propre espace de vie.

Mais de ce fait, accueillir l'enfant, c'est moduler l'accueil en fonction de ce que peut la famille. Le foyer avait été pensé sous le primat de la représentation de l'hébergement. Une institution ne peut accueillir « le familial » que si elle est organisée pour, c'est-à-dire si elle a fait un travail de pensée sur son rapport aux familles des enfants qu'elle accompagne.

Se détacher du primat de l'hébergement, c'est pouvoir concevoir une diversification des formes d'accompagnements qui peuvent s'adapter aux coordonnées singulières d'une situation.

Ce travail, aujourd'hui à l'œuvre dans la majorité des internats, est venu modifier et complexifier la représentation du métier de l'établissement. Aujourd'hui, l'hébergement fait l'objet d'une organisation articulée entre l'internat et le domicile parental : L'hébergement devient une prestation comme les autres qui peut devenir modulable, séquentielle, voire inutile dans les prestations de maintien à domicile.

Pour résumer, la prise en compte de ces approches a permis aux maisons d'enfants d'élaborer leurs modèles d'interventions sur une palette de prestations différenciées, dont l'hébergement n'est qu'une modalité. Nous sommes de fait très éloignés du foyer tel qu'il est évoqué par les témoins de la recherche rétrospective.

Accueil de jour, accueil séquentiel, relais parental, service de maintien à domicile, l'expérience nous enseigne que les apports de ces nouvelles pratiques sont multiples. Ces services constituent des lieux d'observations privilégiés qui peuvent proposer des étapes de préparation à des placements en internat ou l'accompagnement du retour de l'enfant au sein de sa famille. Mais ils peuvent, pour la majorité des cas, constituer un espace de travail adéquat permettant de mobiliser la famille dans une démarche de construction d'auto-solution.

La réponse première apportée aux difficultés parentales et à la souffrance de l'enfant n'est plus de ce fait la séparation massive de l'enfant de son milieu familial, mais plutôt la recherche de solutions originales qui s'inscrivent à partir de l'espace habituel de vie des parents

Si cela constitue des avancées tout à fait favorables à nombre de situations familiales où les séparations sont de ce fait mesurées, de tels dispositifs doivent s'appuyer sur des évaluations extrêmement précises des situations. Or, cette dimension reste extrêmement lacunaire à mon sens, et met en péril la fonction première de notre mission qui est, rappelons-le, la protection de l'enfance. Très clairement, je ne crois pas qu'aujourd'hui les travailleurs sociaux utilisent systématiquement les outils d'évaluation nécessaires pour mesurer : Quel est le degré réel de danger encouru par l'enfant ? Quelles sont les compétences parentales en lien avec les différentes dimensions de la parentalité ? Quelles sont les conséquences des comportements parentaux sur le développement de l'enfant ? etc.... Or, seules ces évaluations peuvent assurer le bien-fondé des orientations vers tel ou tel dispositif d'accompagnement.

En tout état de cause, nous ne pouvons pas, en matière de protection de l'enfance, nous laisser entrainer dans des approximations qui deviennent alors plus risquées que bénéfiques.

Concernant les manques en matière d'évaluation, Il y a encore quelques années nous pouvions évoquer le fait que nombre d'outils d'évaluation étaient nord américains (néanmoins traduit en français par nos collègues Québécois). Pour mémoire, les travaux de VEZINA[5] et collaborateurs sur le diagnostic et traitement de l'enfant en danger date de 1995. Aujourd'hui, ce retard est largement comblé, mais combien de professionnels utilisent les travaux d'ALFOLDI[6] qui ont par exemple permis la construction du « référentiel d'évaluation du danger encouru par l'enfant et des compétences parentales » ou ceux de DANANCIER[7] comme le Référentiel d'observation des compétences sociales afin d'évaluer le projet individualisé.

En développant ces nouveaux dispositifs, qui se situent entre AEMO et placement, nous avons à juste titre pris le parti de la complexité afin de répondre à la complexité des situations familiales rencontrées ; il reste encore à progresser dans l'évaluation des situations familiales afin d'assurer que l'orientation vers tel ou tel dispositif est adaptée.

---

[5] Vezina, A. et Al. Diagnostic et traitement de l'enfant en danger, l'Harmattan 1995.
[6] Francis Alfoldi, 2005, 2valuer en protection de l'enfant, Dunod.
[7] Jacques Danancier, 2004, Le projet individualisé dans l'accompagnement éducatif contexte méthodes, outils, Dunod.

Pour terminer sur ce point, si aujourd'hui on ne peut que se satisfaire de ces aménagements pour rendre les séparations pensables, il n'est pas sûr que cela produise le changement souvent attendu au niveau des compétences parentales. La littérature anglo-saxonne évalue régulièrement l'efficacité des programmes de prévention et d'interventions en matière de protection de l'enfance. Or, les résultats montrent que les effets positifs décelés de ces interventions touchent souvent aux facteurs individuels des parents et contextuels de la famille mais rarement aux conduites parentales à l'égard de l'enfant et au développement de celui-ci. Autrement dit, les effets positifs de ces interventions sur l'adaptation et le mieux être des parents ne semblent donc pas se répercuter sur les compétences parentales et sur le développement de l'enfant qui continue à grandir dans un contexte de risque.

C'est peut être une première forme de réponse à une question qui se fait jour : pourquoi ces nouvelles pratiques axées sur la prévention ne diminuent pas le taux de placement.

3. Lutter contre la maltraitance institutionnelle suffit-il à être bien traitant ?

L'étude rétrospective montre l'impact de la maltraitance institutionnelle sur les parcours de vie.

Une des formes de maltraitance est relative à la prise en charge dans l'urgence décrite dans l'étude assez légitimement comme un moment de violence.

« Un beau matin la gendarmerie est venue et nous a embarqués avec ma sœur aînée et mon plus jeune frère. Moi j'avais 4 ans on nous a embarqués comme des bestiaux après on n'a plus entendu parler de rien »
« J'ai été placée, enfin non, enlevée par la brigade des mineurs à l'âge de deux ans et demi ».

J'ai volontairement engagé cette partie sur l'accueil d'urgence pour vous alerter sur ce phénomène en constante augmentation depuis ces dernières années. Nous voyons bien à travers ces témoignages que séparer un enfant de sa famille en urgence est toujours une violence supplémentaire.

A l'IDEFHI[8], 40% des demandes d'admission se faisaient en urgence en 2008, pour aujourd'hui atteindre un niveau de 50%. Pour vous donner un chiffre peut-être plus parlant, au moins 553 enfants ou adolescents ont fait l'objet d'une demande d'admission en urgence sur le département en 2010 (et cela ne comporte pas les demandes d'admission en urgence effectuées auprès des autres services du département).

Les éléments manquent pour interpréter ces données, en particulier malgré tous les dispositifs existants aujourd'hui, l'internat est-il toujours perçu par les professionnels comme un dernier recours, alors qu'il s'insère aujourd'hui totalement dans une politique de prévention ? Sans mauvais jeu de mot, il y a urgence à se pencher sur le problème de l'urgence qui peut être vécue par les enfants comme une maltraitance plus forte que celle qui a occasionné le placement.

Plus largement, que fait-on aujourd'hui pour prévenir toutes formes de maltraitance dans nos internats ?

Cette question est à présent tout à fait encadrée sur le plan réglementaire : pas moins de trois circulaires :

- Circulaire du 5 mai 98 relative à la prise en compte des situations de maltraitance à enfants au sein des établissements sociaux et médico-sociaux.
- Circulaire du 3 juillet 2001 relative à la prévention des violences et maltraitances notamment sexuelles dans les institutions sociales et médico-sociales accueillant des mineurs ou personnes vulnérables.
- Circulaire du 30 avril 2002 relative au renforcement des procédures de traitement des signalements de maltraitance et d'abus sexuels envers les enfants et adultes vulnérables accueillis dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

Et bien sur la loi du 2 janvier 2002 qui s'inspirait de toute une série de rapports qui dénonçaient de nombreux manquements et dysfonctionnements relatifs aux modes de prises en charge dans les institutions ; celle-ci rend obligatoire l'élaboration d'un certain nombre d'outils destinés à garantir l'effectivité des droits des usagers, ces outils s'inscrivent dans une logique de prévention des risques de maltraitance. On peut même relever cette formulation maladroite, relative au livret d'accueil, art L 311-4 du CASF « afin de prévenir tout risque de maltraitance lors de son accueil, il est remis à l'usager ou à son représentant légal, un livret d'accueil. » Cette disposition laisse entendre que le simple fait de remettre ce livret d'accueil écarterait tout risque de maltraitance, évidemment non. Outre ces outils de prévention, un renforcement des sanctions et contrôles des institutions sociales et médico-sociales est prévu par les textes.

---

[8] IDEFHI : Institut Départemental de l'Enfance, de la Famille et du Handicap pour l'Insertion : Etablissement Départemental habilité pour accueillir des enfants dans le champ de la prévention et protection de l'enfance et proposant des modalités de prise en charge multiples (Placement familial, Internat, Service de semi autonomie, Service d'insertion, Accueil modulable, Accueil séquentiel, etc...)

La succession de ces circulaires, textes et décrets, montre pour le moins que le législateur a pris en compte les témoignages de maltraitance des personnes, mais reste en tout cas dans les années 1990/2000 axée sur la prévention de la maltraitance.

C'est néanmoins dans le prolongement de ces textes, nécessaires mais évidemment tout à fait insuffisants pour assurer de la bientraitance en institution, que l'ANESM (agence nationale de l'évaluation sociale et médico-sociale) publie, en juillet 2008, à l'intention des établissements sociaux et médico-sociaux, une recommandation essentielle : « la bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre ». Au moins, sur le plan règlementaire, le renversement de tendance entre prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance est opéré.

La bientraitance ne peut, en tant que telle, recevoir de définition définitive, il s'agit plus exactement d'« une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service dans le but de promouvoir le bien-être de l'usager »[9]

Il appartient à chaque équipe de professionnels, en lien avec les usagers, d'en déterminer les contours et les modalités de mise en œuvre dans le cadre du projet de service et d'établissement, faute de quoi la démarche perdrait de sa dynamique et de son sens. C'est la raison pour laquelle certains établissements comme l'IDEFHI ont procédé à l'évaluation interne de leurs services sur le thème de la bientraitance, en évaluant les dimensions prônées par la recommandation comme : *le respect des droits des enfants et de leurs familles, la qualité du lien entre les professionnels et les usagers, l'ouverture sur l'extérieur ou encore la bientraitance des professionnels.*

En effet, l'évaluation interne voulue par la loi du 2 janvier 2002 est également un outil de prévention de la maltraitance institutionnelle et permet, si les organisations veulent bien s'en donner les moyens, la promotion de la bientraitance. Cette démarche est un jalon supplémentaire pour garantir une prise en charge bientraitante, si, et seulement si elle est intégrée au quotidien dans une pratique d'amélioration constante de la qualité.

Mais là encore, restons modestes, même si les organisations mettent en place l'ensemble des dispositions nécessaires à la bientraitance - et c'est un minimum - cela ne préjuge pas complètement de la bientraitance institutionnelle.

La clinique éducative est à mettre au centre de nos réflexions pour assurer la bientraitance et cela pour une raison simple : la relation est la pierre angulaire de la prise en charge de l'enfant en institution. Or, cette relation ne s'enferme ni dans des procédures, ni dans des normes de conformité. Les enfants doivent pouvoir engager avec les adultes une relation fiable, se repérer par rapport à des personnes sûres et disponibles pour eux. On a peut-être trop oublié les écrits précurseurs de Michel LEMAY, insistant sur la fonction de protection et de contenance de l'éducateur, condition indispensable pour que les enfants puissent faire l'expérience de la sécurité (après avoir vécu des épisodes majeurs d'insécurité).

Cette rencontre crée les conditions de l'attachement qui vont permettre une relation de confiance entre l'enfant et l'éducateur. L'enfant doit pouvoir compter pour lui et compter sur lui (je récuse bien sûr toutes les formes de discours, tel que : « l'enfant ne doit pas trop s'attacher pour après pouvoir retourner chez lui plus facilement ». Tous les travaux relatifs à la théorie de l'attachement ont démontré le contraire).

L'acte éducatif s'inscrit dans cette rencontre et se produit dans l'ici et maintenant. L'acte éducatif, comme le souligne ROUZEL, ne se voit pas car il ne se résume pas à la somme des actions entreprises au quotidien, mais il est fait de la quotidienneté de soins appropriés, de paroles échangées et surtout d'écoute. Cet acte se doit d'être bienfaisant, bienveillant, porteur de sollicitude, alors nous pouvons parler de bientraitance.

Mais la rencontre s'effectue dans un contexte souvent douloureux voire violent, c'est la raison pour laquelle, assurer de la bientraitance, c'est permettre aux professionnels d'élaborer et d'analyser leurs ressentis dans des instances prévues à cet effet, instances d'analyse des pratiques qui se sont généralisées ces dernières années dans les internats ; instances qui permettent que l'acte éducatif soit élaboré, analysé et contrôlé.

Enfin, la formation, l'encadrement, tous les processus organisationnels existants, mais qu'il n'était pas possible d'évoquer ici, doivent venir soutenir et encadrer cette clinique éducative. Il n'a pas non plus été évoqué l'ensemble des dispositifs permettant aux enfants et aux parents de s'exprimer au sein des maisons d'enfants, groupes de parole d'enfants, groupes de parole de parents, conseil de la vie sociale, enquête de satisfaction (etc.), ensemble d'outils précieux qui permettent une meilleure connaissance des effets des

---

[9] ANESM, *Recommandation de bonnes pratiques : «La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre»* juillet 2008

pratiques des internats sur les enfants et leurs familles.

En conclusion, l'équipe éducative d'une Maison d'Enfants à Caractère Social est placée au cœur d'injonctions paradoxales entre les exigences de bientraitance du mineur accueilli, la nécessité de le protéger de lui-même ou de sa famille, l'obligation de l'associer ainsi que ses parents à la construction de son projet personnalisé, alors même que leur adhésion à la mesure de séparation n'est pas nécessairement acquise.

Effectivement nous ne parlons plus de foyer, nous parlons de dispositifs d'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Dans le même temps, il nous faut maintenir centrale cette notion de l'acte éducatif dans une quotidienneté, pendant un temps donné, afin d'accompagner chacun des enfants confiés à développer toutes ses potentialités, tout cela dans un contexte où les logiques administratives et financières viennent jouer les perturbateurs...

QUELQUES ANNEES PLUS TARD, CONNAITRE SON HISTOIRE A TRAVERS SON DOSSIER : L'ENTRETIEN DE CONSULTATION

La demande. Que viennent chercher les personnes ?
Myriam AKINTOLA, psychologue au Service Adoption, Consultation des dossiers et Parrainages de l'ASE.



En écoutant tous les témoignages au cours de la journée avec cette émotion, on peut imaginer ce qu'est ce temps de consultation de son dossier. Depuis la loi de 1978, toute personne à le droit d'accéder à tout dossier administratif, donc le droit de lire ce qui est écrit sur elle. C'est un moment intense et difficile.

La consultation de son dossier est toujours un moment de fébrilité. La personne va replonger dans son passé avec tous ses aléas. Il y a eu beaucoup de réflexion, d'angoisse avant de franchir le pas. Parfois la personne n'est pas au rendez-vous tant c'était angoissant.

Parfois, comme disait Etiennette, c'est l'administration qui vous y force. En effet, celle-ci peut rechercher les enfants afin qu'ils contribuent au financement du séjour du parent vieillissant dans une institution. Pour le consultant, il s'agit de trouver des arguments pour répondre à l'administration, de prouver que les parents ont été défaillants à son égard.

Dans le cas plus spécifique de la naissance sous le secret, le dossier est très maigre : il s'agit alors pour la personne de connaître les motifs de l'abandon et peut-être trouver le nom de la mère de naissance.

Dans la grande majorité des cas, les personnes désirent connaître les motifs du placement.

Ce sont les signalements (réalisés par l'école, l'hôpital, la PMI, le service social...) et les enquêtes sociales qui donnent accès à cette information, souvent sans ménagement.

Il y a également ce désir de comprendre les décisions qui ont été prises durant le placement : la séparation de la fratrie, le changement de famille d'accueil, de foyer.... nous en avons parlé au cours de la journée.

1) Nous avons pu constater que pour ceux qui ont peu d'éléments sur leur histoire (car elle ne leur a jamais été racontée), trouver des renseignements sur les parents même si cela peut-être douloureux à lire, (situation

sociale, personnalité, situation familiale...) permet de comprendre et de se construire une histoire familiale, de donner du sens à un abandon ou un délaissement.

2) Pour les personnes qui avaient déjà connaissance de certains éléments familiaux, la consultation du dossier peut-être l'occasion de « savoir la vérité », j'ai choisi ces termes qui nous sont chaque fois dits, de vérifier les dates et les dires, de confronter les différentes versions qu'elles ont pu entendre (discours du père/ de la mère/ de l'assistante familiale, de toutes les personnes qui ont gravité autour de l'enfant), et ainsi de se faire sa propre analyse ou encore trouver le nom du père (souvent tenu secret par l'entourage lorsqu'il n'y a pas de reconnaissance), ou bien savoir quel est le père entre deux pères potentiels.

Il peut s'agir pour d'autres de confronter leurs souvenirs à la réalité ou de donner une temporalité aux évènements qui ont été subis comme en témoigne cette citation d'un début d'entretien : « recoller les souvenirs, leur donner consistance, combler le trou de mon histoire », parole très forte qui dit bien toute l'attente qu'il peut y avoir à la consultation du dossier.

Lorsque le placement s'est mal passé, il s'agit de dénoncer les sévices subis sur le lieu du placement et qui ont été tus et d'avoir une reconnaissance des préjudices subis. Alors, trouver dans les rapports une personne qui a été sensible à la souffrance du sujet, des descriptions bienveillantes du sujet permet un apaisement.

➛ Implicitement, il peut y avoir l'idée que la consultation va opérer un changement profond en soi, mettre un terme à une histoire - fardeau afin de pouvoir avancer dans la vie.

Pour les personnes qui viennent plus tardivement à cette consultation de dossier, ce qui est le cas d'un certain nombre, le risque est moindre de remuer le passé, elles ont un vécu, réalisé des projets dans leur vie, ont eu des enfants ou petits-enfants. La teneur angoissante est alors moindre, même si elle est toujours présente.

Le constat est que pour de nombreuses personnes, la consultation de dossier est l'occasion de parler de soi, de ce qu'on a ressenti enfant, de trouver une écoute : il en ressort un bienfait, un apaisement.

Que trouve-t-on en venant consulter son dossier ? Trouve-t-on vraiment ce que l'on y cherche ?
Corine PIERRE, psychologue au service Adoption, Consultation des dossiers.

En lisant son dossier, le consultant va se voir au travers du regard d'un autre, à partir des rapports sociaux notamment. Cela va le toucher de se reconnaitre dans les mots choisis, comme cette femme qui nous dit « les mêmes mots pourraient être attribués aujourd'hui à ma fille ». C'est d'ailleurs pour certains consultants, leurs enfants qui les ont amenés à venir lire ce dossier, comme en atteste cette phrase : « Mon enfant me reproche de ne rien savoir et de ne rien avoir à lui raconter de ma propre enfance ».

D'autres anticipent cette demande des enfants, comme ce jeune papa tout surpris d'avoir un petit garçon qui lui ressemble, et qui veut être sûr quant à lui d'être le fruit d'une adoption, ce que ses parents ne lui ont jamais clairement dit. Ce qu'il va apprendre sur les raisons de son adoption vont l'amener à voir d'autres similitudes entre son histoire et celle de son fils, car leur vie a curieusement commencé dans les mêmes lieux, au Belvédère.

Pour les personnes de plus de 45 ans, la consultation du dossier confronte à un vocabulaire qui n'est plus employé aujourd'hui. Il n'est pas rare de lire ainsi : « débile », « attardé », « pervers », terminologie de la psychiatrie de l'époque, alors que tout simplement l'enfant n'apprend pas bien à l'école ou ne se conforme pas à la discipline instaurée. En effet, à l'époque les dossiers sont essentiellement administratifs et n'ont pas vocation d'être lus pour une compréhension de son histoire ou une meilleure connaissance de soi.

La consultation du dossier réactualise les souvenirs enfouis, par l'évocation de telle ou telle assistante sociale ou famille d'accueil, des professionnels qui ont plus marqué que d'autres, dans le sens positif ou négatif. Alors que le rapport à l'administration apparait plus difficile dans les placements plus anciens, le travailleur social apparaissant bien souvent comme un fonctionnaire froid, les dossiers de gens plus jeunes rendent compte de l'attachement à un éducateur qui s'implique et avec lequel il est désormais possible de parler.

Parfois, la personne n'a aucun souvenir de sa première enfance et la lecture du signalement décrivant l'enfant en danger fait apparaître des traumatismes de l'enfance qui avaient été complètement occultés. La réalité peut être violente à entendre, si le consultant fait par exemple une démarche par curiosité, juste parce qu'il lui a été dit qu'il avait le droit de venir voir son dossier ...

Pour beaucoup, la ré-évocation du passé d'enfant placé amène aussi à dévoiler le sentiment plus ou moins accentué d'avoir été différent, selon le traitement subi, comme en attestent ces propos : « à table, j'étais

toujours le dernier servi » ; « La présence de l'éducateur ça nous rend différent, ça nous rappelle qu'on n'est pas comme tout le monde » ... ou pour ceux qui ont connu les colis de vêtements jusque dans les années 70, « c'était la tenue des gamins de la DDASS, la même pour tout le monde». Ces humiliations répétées pendant l'enfance font apparaître plusieurs années plus tard une rancœur parfois encore vive vis à vis de l'administration.

C'est curieux en effet que ce dossier apprenne autant aux gens sur eux-mêmes, c'est ce que dit cette jeune femme qui s'étonne de lire autant de choses sur elle, ainsi par exemple le nom de son premier petit ami. C'est alors pour elle comme si rien n'avait échappé à l'administration.

Pas facile non plus de se re-confronter à son adolescence tourmentée, marquée par exemple par des fugues. S'exprime alors parfois un sentiment de culpabilité vis à vis de la famille d'accueil qui n'a pas été ménagée pendant cette période, contre laquelle n'étaient pas forcément dirigées les provocations, mais avec laquelle il n'a plus été question de reprendre contact ensuite, même devenu adulte.

La lecture du dossier va permettre de donner une autre dimension à l'histoire, en redonnant une autre temporalité. Il y a les faits dont le consultant ne se rappelle pas, mais qui une fois repérés, redonnent du sens à une décision prise ou à un mal-être qu'il a ressenti pendant l'enfance. A la lumière des repères chronologiques contenus dans le dossier, le consultant va pouvoir se raconter autrement son parcours d'enfance, accéder à une autre dimension, grâce aussi à l'échange qui va pouvoir s'instaurer avec celui qui accompagne à la lecture.

Pour le consultant, venir voir son dossier consiste d'une certaine manière à se réapproprier son histoire, ce qui s'exprime ainsi : «ne pas rester sur des on-dit, des rumeurs », « savoir la vérité », ou alors lever un secret ou un tabou familial.

Cependant le dossier ne dit pas tout, et cela a été le cas pour cette jeune femme qui recherchait en vain les motifs du décès prématuré de sa mère ainsi que des éléments descriptifs la concernant. Le placement de cette personne a découlé des conséquences du décès maternel, mais il n'a jamais été question de lui parler de cet événement, sûrement par précaution et en pensant bien faire.

D'autres quêtes restant sans réponse concernent la recherche des parents biologiques. « Savoir qui est mon vrai père » pour ceux qui ont la conviction d'être différents physiquement de leur fratrie, ou d'avoir subi un traitement différent de la part d'un des parents. Toutefois, les secrets de famille peuvent rester secrets même suite à la lecture de son dossier, car le dossier n'est pas forcément la vérité. Les écrits sont des dires, recueillis dans un contexte, et il s'agit donc d'en informer le lecteur. Il peut y avoir plusieurs raisons pour un parent de travestir la réalité, par exemple quand une mère donne des raisons à sa décision d'abandon.

Le temps de la consultation peut enfin devenir un moment douloureux de révélations, parfois pour la première fois, de maltraitances subies dans l'enfance qui n'avaient pas été dépistées. Il peut s'agir d'abus sexuels. Le consultant se met alors en recherche de preuves que cela a bien existé et qu'il ne s'agit pas seulement du fruit de son imagination. Cependant, dans certains cas, ces graves maltraitances sont parfois complètement passées inaperçues lors des prises en charge. Cela a été le cas pour cette jeune femme qui craignait, si elle dénonçait le mari de l'assistante familiale, de bouleverser encore sa vie et d'être séparée de sa sœur.

Le dossier revêt une dimension sacrée pour celui qui vient l'ouvrir quelques années plus tard. Il consiste à se replonger dans un passé douloureux et souvent chaotique. Mais il participe aussi à se réapproprier son histoire, une fois devenu adulte, peut être une fois devenu soi-même parents. Une dame âgée a pu dire que maintenant elle pouvait venir lire tout cela, car ses enfants devenus grands, elle était sûre que si elle n'en sortait pas indemne, cela ne leur porterait pas préjudice. Cela témoigne donc qu'il y a l'idée chez le consultant d'un avant et d'un après, et qu'une transformation profonde peut avoir lieu suite à cette lecture, d'où la nécessité d'accompagner cette démarche. Cet accompagnement à la lecture est dans la majorité des consultations bien accepté, voire considéré comme indispensable. Ainsi, le consultant n'est pas livré à lui-même dans cette démarche troublante qui lui requiert de mobiliser beaucoup d'énergie personnelle.

En conclusion, nous faisons le constat que, pour de nombreuses personnes, le moment de la consultation du dossier est l'occasion de parler de soi, de ce que l'on a ressenti enfant, de trouver une écoute. Ce sont de ce fait des entretiens assez longs car il faut prendre le temps de se raconter, de préciser certains éléments liés à l'histoire.

Myriam AKINTOLA, psychologue au Service Adoption, Consultation des dossiers et Parrainages de l'ASE :

Pour conclure, nous souhaiterions vous communiquer trois points importants qui se dégagent de notre expérience de ces consultations

- L'importance des photographies et des comptes-rendus d'évolution de l'enfant. En fait les photos sont quasiment absentes. Lorsqu'il y en a une ou deux, c'est le bonheur ! Surtout pour les anciens dossiers, les personnes n'ont aucune photo de leur petite enfance. Quant aux compte-rendu d'évolution de l'enfant, nous souhaitons attirer votre attention sur les termes employés, mais il est vrai qu'ils ont changé, il y a un avant et un après la loi de 1978, mais aussi vous faire part de l'importance de consigner ce que l'enfant aime, ce qu'il fait, à l'école...et non pas seulement les difficultés. Cela aide à comprendre quel enfant il était.

- L'importance d'un travail d'historisation par rapport aux différentes décisions prises pour l'enfant (justice ou administration). Cela figure dans les dossiers plus récents.

- L'intérêt du génogramme : que les noms, prénoms, dates de naissance, lieu de naissance des parents, grands-parents soient inscrits dans un génogramme. Cela aiderait quand les configurations familiales sont très compliquées et bien souvent plus tard ces informations sont perdues, faute de les avoir consignées dans le rapport.

➔ En somme, il importe qu'il n'y ait pas que des documents administratifs, mais des éléments à caractère plus personnel à valeur mémorielle permettant à la personne de comprendre son histoire. Dans notre département cette insertion au dossier d'éléments plus personnels est possible et préconisée. Le caractère de mémoire est très important pour le consultant plus tard.



ECHANGES AVEC LA SALLE

Moise GOMIS :

Il nous reste peu de temps pour échanger, mais nous prendrons quelques minutes pour ceux qui ont envie de dire quelque chose qui n'a pas encore été dit, je pense notamment à Fatima MAYER qui me disait ce matin j'aurais bien voulu être aussi sur la scène parce que j'ai énormément de choses à dire, ou bien d'autres qui souhaitent s'exprimer sur la question de la fratrie ou celle des foyers ou encore des assistants familiaux qui souhaitent prendre la parole.

Fatima MAYER, témoin :

Ce n'est pas évident après tout ce qui a été dit, c'est tellement fort ! Je crois que l'on a fait un peu le tour de tout. Chaque cas est unique, on a tous vécu des choses différentes : moi je n'ai fait qu'une famille d'accueil, j'ai été aimée mais ce n'est pas pour autant que tout va. Il n'y a pas par exemple de traçabilité de mon passé. Il a fallu tout reconstruire, tout chercher et du coup, je ne pars pas comme les enfants qui ont une histoire avec leurs parents. Je ne peux pas dire que je reste sur ma faim, j'ai compris qu'il y a encore beaucoup de choses à faire, qu'il y a beaucoup de travail fait. Je ne savais pas qu'il y avait toute une équipe comme ça autour des enfants. A l'époque, on ne me disait rien. Je suis arrivée et puis *débrouilles-toi, vis comme tu peux*. Il est rassurant de voir que maintenant quand les petits ont des problèmes, leurs difficultés sont prises en charge sur le plan psychologique. Je crois qu'il y a du beau travail fait, cela se sent, mais bon, pour nous autres, c'est un peu tard. On a essayé de faire avec ce qu'on avait... Il y a pire, je m'en sors bien ! Ce qui m'a plu, c'est l'opportunité de m'exprimer, contrairement à mes frères et sœurs que j'ai retrouvés plus tard et qui vivent dans une grande détresse psychologique du fait qu'ils n'ont jamais été accompagnés comme je l'ai été puisque nous avons été séparés. Je voulais un peu me faire leur porte-parole et puis dénoncer aussi les manquements à l'époque, comme cela a été dit tout au long de la journée, mais aussi dire merci de m'avoir fait rencontrer mes parents d'adoption, une belle rencontre et si j'en suis là aujourd'hui, c'est que j'ai fait des belles rencontres, j'ai bien grandi quand même, malgré quelques blessures, merci.

Marie-Claire MICHAUX, témoin :

Je voulais parler de la fratrie. Je viens juste de retrouver la dernière de mes sœurs, la 6ème de la fratrie de 9. Elle m'a remerciée parce qu'elle habite Tours et a toujours été seule. Elle n'a pas été reconnue et n'a eu que deux prénoms. C'est moi qui apporte toute l'histoire à ma fratrie. J'ai encore deux sœurs à Toulouse. Nous avons été éparpillés vraiment. Enfin, cela me donne l'occasion de visiter la France maintenant !

Stéphanie VALLERAN-RENARD, psychologue :

Je voulais revenir sur la question de laisser des traces de ce qu'il a été au dossier de l'enfant. C'est un regard sur lui à un moment donné : un regard de l'autre qui a pris le temps de le photographier, des écrits où l'enfant retrouve ce qu'il a vécu : il n'a pas rêvé. Une photographie d'un anniversaire ou même du lapin de la maison d'accueil peut évoquer un bon souvenir même si le souvenir du placement est mauvais. Cela ponctue l'histoire, certifie l'existence : « j'ai existé ... je l'ai vécu ». D'où l'importance du

livret de vie, qui devrait être systématiquement élaboré dans les services de Protection de l'enfance, car encore trop d'enfants partent d'un lieu de placement sans avoir même une photographie après plusieurs mois passés dans une famille.

Najat MOUTTAKI, assistante familiale :

Je voudrais ajouter quelque chose au sujet des fratries car j'ai eu l'occasion d'accueillir deux fratries : je pense que parfois c'est mieux de les séparer que de les laisser ensemble. Je sais bien qu'il existe une souffrance, mais parfois l'un prend à l'autre : dans la première fratrie, le grand sacrifiait tout pour sa sœur, pourtant ils étaient très petits 1 an 1/2 et 2 ans 1/2. Cela fragilisait le grand et permettait à la petite de pousser. Ils sont repartis chez leurs parents, je les vois souvent, la petite a continué à bien évoluer dans sa scolarité mais le garçon est resté fragile. Dans une autre fratrie, la grande était jalouse de sa sœur et la frappait énormément. Cela pose la question ...

Muriel COTTARD, éducatrice en Unité d'Accueil Familial de l'ASE :

Je voudrais apporter des précisions aux témoins qui disent ne pas avoir été souvent vus par un professionnel. J'ai commencé à travailler en 80, on était 5 éducateurs et l'on avait 300 à 400 enfants en référence avec un psychologue qui travaillait à mi-temps sur tout l'arrondissement du Havre. Je souhaitais préciser cela pour permettre de comprendre pourquoi il y a des manques dans les dossiers, des écrits insuffisamment rédigés, des manques de visite sur les lieux d'accueil...

Myriam AKINTOLA, psychologue au service Adoption, Consultation des dossiers et Parrainages de l'ASE :

On voit bien cette évolution dans les dossiers, les anciens ne comportent parfois qu'un rapport après l'admission alors que ceux d'aujourd'hui sont très fournis.

Magali LANGLOIS, assistante familiale :

Je voudrais dire au nom de tous mes collègues assistantes familiales qu'il faut prendre soin des familles d'accueil parce que si on veut faire un bon travail avec nous il faut que l'on soit tous ensemble. On est tous d'accord, vous avez besoin de nous comme nous avons besoin de vous.

Conclusion de Frédéric SANCHEZ, Vice Président en charge des Solidarités

Ce n'est évidemment pas une conclusion que je ferai puisque je n'ai pas pu assister à la totalité de vos travaux, et je vous prie de m'en excuser. En effet, récemment chargé, par le président MARIE et mes collègues, des responsabilités de 1er vice-président chargé des solidarités, je n'ai pas pu me libérer totalement pour cette journée. Cependant je vous ferai part de quelques observations, à la fois personnelles, relatives à l'institution que je représente et liées aux propos que j'ai pu entendre en cette fin de journée.

Ce qui m'a beaucoup intéressé dans ce que j'ai écouté et pu lire en amont c'est évidemment l'angle choisi par cette journée. C'est celui de se situer du point de vue de l'enfant placé en s'appuyant sur le témoignage de son vécu. C'est un choix qui est difficile et courageux. Difficile parce qu'on le sait bien, l'expression de celui qui a vécu cela est une expression qui peut être complexe à recueillir, douloureuse à exprimer. C'est un choix courageux pour les organisateurs parce qu'évidemment cette expression est forcément et légitimement subjective. On peut être tenté soit de considérer qu'il faut mettre cela à distance, qu'il n'y a pas de leçons à en tirer, soit au contraire que dans le côté un peu brut du témoignage et de l'émotion il faut tout prendre, tout écouter, et qu'en déduire ?

En tout cas, je trouve que c'est intéressant d'avoir pris le temps de cette journée d'échanges, du point de vue de ceux qui ont vécu dans leur chair et dans leur âme un placement. Cette subjectivité-là, il est très important d'y être attentif et je souhaite, puisque c'est l'une des premières fois que je m'exprime dans le cadre de mes nouvelles responsabilités, assurer à tous ceux qui sont des partenaires, à tous ceux qui sont des agents du Conseil Général, à tous ceux qui contribuent à l'exercice difficile de cette mission de solidarité, que l'élu que je suis essaiera de ne pas se cantonner aux dossiers, aux grands équilibres financiers et comptables, aux grands enjeux des procédures et de l'application des textes. Il est très important dans ces matières de considérer cette subjectivité sans laquelle l'idée qu'on s'occupe de l'être humain resterait une idée parfaitement abstraite. Si l'on n'est jamais dans le concret d'une situation qui réclame à la fois la mobilisation de la solidarité nationale et départementale, les choses sont évidemment incomplètes et forcément inefficaces. Donc, je suis très heureux d'avoir pu quand même écouter les propos de cette fin de journée et c'est évidemment avec beaucoup d'intérêt que je lirai le compte-rendu qui en sera, j'imagine, rédigé.

Le point qui m'intéresse beaucoup aussi c'est que la solidarité se construit avec la personne, surtout quand elle est vulnérable. Je suis Maire depuis une dizaine d'années et dans ce cadre l'exercice de la solidarité ne peut se construire qu'avec celui qui est le destinataire de l'effort et de l'appui solidaire. C'est une chose à laquelle je tiens profondément, une conviction intime. Elle tient à ce que je crois de la liberté individuelle et du rôle qui est le nôtre dans cet exercice envers les plus fragiles, notamment, les enfants qui ne sont plus chez eux. Et bien justement, puisque ce sont des enfants qui ne sont plus chez eux, il ne faut surtout pas que l'on oublie de construire avec eux, dans un vrai parcours d'éducation, leur évolution et leur accès à l'âge adulte et à la citoyenneté.

Il en résulte l'enjeu de l'individualisation du travail social en général, de l'aide à l'enfance et en particulier de la protection de l'enfance. L'*Individualisation* : cela est très difficile pour les institutions, peut être même ce qu'il y a de plus difficile. J'ai longtemps été enseignant, dans une autre vie et l'impératif était là aussi : l'individualisation. La pédagogie n'a de sens que dans cet esprit - en référence à la racine du mot prendre par la main l'enfant et se promener avec lui. Toutes les évolutions législatives, organisationnelles, y compris la mobilisation des moyens depuis une bonne vingtaine d'années, visent au fond à cette individualisation en développement.

Lorsque l'autre jour, avec l'équipe de direction de l'IDEFHI, je visitais pour la première fois les très intéressants et très vastes locaux de Canteleu, nous réalisions qu'une bonne partie de l'activité n'était plus à Canteleu et que cela résultait justement de cette volonté d'individualiser la prise en charge au plus près des besoins des enfants, notamment dans les milieux de la vie ordinaire. On essaie de tendre au modèle de l'accueil familial d'une façon ou d'une autre.

Sur les moyens, il y a été fait allusion en ma présence, comme je suppose tout au long de la journée, il est vrai que la période ne va pas être simple. Il suffit d'écouter sa radio ou de regarder sa TV le soir pour le mesurer. Nous allons donc avoir les uns et les autres à être très exigeants sur l'efficacité de nos analyses, l'affectation

de nos moyens et nous dire qu'un certain nombre de choses que l'on faisait jusque là il faut peut-être les faire un peu autrement. Je remarque cependant qu'il y a eu un réel effort qui s'est accentué ces dernières années de diversification des moyens d'action, comme cela a été dit tout à l'heure. Cette voie là étant la bonne, d'avoir implanté des dispositifs qui justement essayent d'accompagner cette individualisation qui est un impératif.

Alors est-ce que tout cela ne demeure pas paradoxal ? On veut que l'accueil familial soit professionnalisé, parce que l'on sait bien que ce n'est pas une *famille à soi*, mais pour autant, on sent bien que l'on réclame dans ce type de fonction professionnelle un engagement, une motivation et une implication particulière. Et ce paradoxe on l'a dans tout travail social et tout particulièrement dans la protection de l'enfance. Il faut assumer les paradoxes et cependant avancer. Je dirais en conclusion, avant de remercier les uns et les autres, que nous avons tout cela en commun, à titre individuel. En effet, l'enfant placé, comme chacun d'entre nous, est renvoyé à une question majeure qui est celle de son identité. On l'a bien vu sur la problématique de l'adoption, il n'y a pas d'identité positive si l'on n'arrive pas à se doter d'une histoire et que sans cette histoire on a beaucoup de mal à être soi-même dans le présent et à se projeter dans l'avenir.

Je voudrais pour finir remercier les organisateurs de cette journée, tous ceux qui s'y sont associés, les très nombreux partenaires du Conseil Général de Seine Maritime, tous ceux qui se sont rendus disponibles, notamment les personnes qui sont en situation d'accueil, évidemment tous ceux qui par leur témoignage ont justement veillé à ce qui soit bien question aujourd'hui du vécu de l'enfant placé.



ANNEXE

Synthèse des échanges entre anciens enfants placés et acteurs sociaux d'aujourd'hui

Ce travail se proposait de croiser les regards et les époques sur deux thèmes apparus dans l'étude rétrospective sur le devenir des enfants confiés à l'ASE, afin que les professionnels entendent que leurs actes (ou leur absence) sont susceptibles d'impacter durablement les enfants qu'ils accompagnent. Ces échanges devaient également nous permettre d'être attentifs à nos pratiques actuelles.
Les témoins de l'étude et les membres de l'Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance, les professionnels de l'ensemble des Maisons d'enfants et des services de placement familial départementaux ont été invités à participer à cette réflexion.
15 personnes ayant été placées et 21 professionnels (éducateurs, chef d'établissement, assistantes familiale, psychologues) se sont montrés intéressés. Répartis en trois groupes équilibrés, ils ont travaillé pendant 3 demi-journées sur ces deux thèmes :
I) Alors que les témoins ne savaient souvent pas pourquoi ils avaient été placés ou déplacés : *Placements et déplacements, trouver des mots et des moments pour les dire.*
II) Alors qu'un tiers des témoins rapportent avoir été maltraités au sein de leur milieu d'accueil : *Comment prendre en compte le risque de maltraitance dans les lieux d'accueil ?*

S'il nous a paru intéressant des présenter ces travaux effectués en amont, c'est qu'ils constituent me semble-t-il le matériau brut sur lequel toute cette journée s'est construite.

Hier, le vécu d'incompréhension des raisons du placement, ce qu'en disent les témoins

« On ne peut pas comprendre son placement quand on ne sait pas pourquoi ; on imagine le pire ; une mère partie est une mère prostituée. »
« Le jugement de déchéance des droits de ma mère a eu lieu entre trois et sept ans, je n'ai eu qu'une seule visite de l'éducateur. »
« Je voyais mon père et ma mère ; en effet ils n'étaient pas capable de nous élever, c'est pour ça que j'ai été placée. Oui, c'était une bonne décision, mais elle n'a pas été bien expliquée aux nourrices qui reprenaient cela contre nous. »
« Il y avait des réflexions et des questions sur notre différence de noms, mais cela était tabou. »
« J'ai été heureuse d'avoir été placée mais j'aurais voulu savoir plus tôt mon histoire, que j'ai connue plus tard par mes frères et sœurs. »
« J'ai appris violemment, à l'école, que ma maman n'était pas ma maman. Je suis arrivée bébé et je suis toujours restée chez la même famille. Les familles d'accueil n'étaient pas formées à nous parler, on ne lui avait rien dit non plus. J'ai subi mes origines, je ne connaissais pas mon histoire, vous grandissez sans connaître votre histoire. »
« J'avais deux ans lors du placement, ils sont allés chercher mes frères et sœurs à l'école. Je ne savais même pas pourquoi j'étais là. Je n'ai jamais vu de juge, les enfants n'étaient pas convoqués, j'ai été placée jusqu'à 20 ans. »

Ainsi, peu de mots ont entouré le placement, dont le souvenir reste parfois flou, la connaissance de l'histoire incomplète. Les témoins font part de leurs impressions :

on leur parlait peu et les travailleurs sociaux étaient peu présents, ils n'avaient pas d'interlocuteur privilégié. Est-ce cela qui explique pourquoi la plupart des témoins ne parlent pas de leur enfance à leur entourage ? A la question : *« Qu'auriez vous aimé que l'on vous dise ? »*, la réponse est unanime : *« savoir la vérité et être entendu ».*

« On ne pouvait rien dire. A l'époque, l'assistante sociale ne s'adressait qu'à la nourrice ».

« Il faut dire la vraie vérité aux enfants. Si les parents ont signé des papiers d'abandon, il faut le dire. Si les parents ont de gros problèmes, il faut le dire. »

La participation d'un témoin devenue assistante familiale est ici particulièrement intéressante : elle revit des scènes de son enfance avec les enfants qu'elle accueille actuellement et dont elle constate qu'ils ne connaissent pas toujours bien leur histoire. *« Les enfants doivent savoir leur histoire, le plus tôt possible et apprendre à grandir avec. »*

Certes, l'enfant n'avait pas d'interlocuteur, mais, de façon générale, avant les années 1970, on ne répondait pas beaucoup aux questions des enfants, ou bien par le classique *« tu sauras quand tu seras grand...»*. Ce phénomène était vraisemblablement majoré pour les enfants placés, du fait de professionnels peu nombreux et surchargés, mais aussi convaincus qu'ils devaient protéger les enfants de l'influence néfaste de leurs parents.

La consultation du dossier apaise certaines questions et des doutes.

« C'est lorsqu'on lit son dossier que l'on comprend les difficultés entre la mère et le père, la violence l'alcool... J'ai appris les raisons de mon placement en lisant mon dossier. »

Hier, la peur d'être déplacé, le sentiment d'une situation toujours provisoire

« Ma nourrice m'a toujours tout dit. Placée à 3 mois, je connaissais mon histoire. J'avais toujours peur de repartir, peur de retourner chez mes parents. Je savais que ma mère maltraitait les enfants, j'avais la crainte d'y retourner, je me sentais toujours menacé d'un éventuel départ de la famille d'accueil qui ne parlait pas beaucoup. »

L'une d'entre elles raconte qu'envoyée en colonie de vacances, elle intègre un nouveau lieu de placement à la fin du séjour : ni l'assistante sociale ni personne ne l'en a informée.

Un autre se souvient que la famille d'accueil le menaçait d'un départ : *« si cela ne va pas on fait venir le camion de l'assistance »*, il avait peur que sa nourrice meure.

L'assistante sociale disait *« vous les gâtez trop, ils sont trop heureux »* ; certains ont le sentiment d'avoir été déplacés à cause de l'amour d'une famille *« on n'était pas là pour être aimé. Il y avait une menace car j'avais trop d'affection ».*

Les changements de lieu de placement sont vécus comme arbitraires lorsqu'ils surviennent quand la vie au sein de la famille d'accueil ou du foyer est jugée stable ou heureuse par l'enfant, comme si la démarche des adultes qui mène au changement de lieu d'accueil n'avait pas été expliquée à l'enfant. L'étude n'a d'ailleurs pas trouvé de trace d'explication dans les dossiers exploités.

Aujourd'hui : les raisons du placement sont-elles davantage explicitées à l'enfant et par qui ? À quel moment ?

Pour écouter et parler à l'enfant sur les raisons de son placement, à quelle place se situe l'assistante familiale, l'éducateur, le psychologue dans la transmission ? Aujourd'hui encore, cela ne paraît pas aller de soi et un certain flou marquera nos échanges. Ainsi, il paraît ici important de définir clairement la place et le rôle chacun auprès de l'enfant, ce que tenterons de faire les professionnels :

« Le psychologue semble le mieux placé pour reprendre avec les parents, quand cela est possible, l'ordonnance du juge des enfants. Il devrait être garant de l'attention à porter à l'enfant sur ces questions, connaissant la nécessité d'y revenir plusieurs fois pour expliciter, contrecarrer l'oubli. »

« Aujourd'hui c'est à l'éducateur référent qu'il revient d'établir un lien avec l'enfant, d'avoir un projet pour lui, dans le cadre du projet personnalisé pour l'enfant prévu par la loi. »

« On attend que l'enfant soit prêt à entendre son histoire. Aujourd'hui, on leur dit tout, même très jeune, même des choses violentes. On serait plutôt dans la transparence maintenant. »

« On aborde les motifs du placement lors des rencontres familles-enfants, on s'appuie sur la décision de placement en entretien avec l'enfant. Les écrits sont lus, l'ordonnance aussi, mais qu'est-ce que l'enfant en retient ? »

D'autres ont l'impression que l'on ne parle pas assez avec les enfants et que l'on n'est toujours pas assez à leur écoute sur ce sujet. *« Certains subissent les raisons du placement, tel cet enfant qui, relayé par les écrits de l'équipe, a écrit à deux reprises au Juge pour enfants qu'il ne veut pas voir son père, ce à quoi il est contraint. »*

« Aujourd'hui, on n'a pas le droit de détester ses parents » dit un témoin.

« Avant, l'enfant n'était pas considéré comme une personne à part entière ; depuis Dolto, les années 1980, on l'écouterait parfois trop : on demande aux enfants leur avis pour certaines décisions, mais on ne leur dit pas ce qui les intéresserait vraiment : écouter et parler sur les raisons de leur placement. »

« Maintenant qu'il emmène l'enfant aux visites avec ses parents, l'éducateur dispose de temps privilégiés seul avec l'enfant où ils peuvent échanger librement et nouer un lien personnel. »

Aujourd'hui comment les raisons du placement sont-elles abordées ?

Une assistante familiale : *« La question reste difficile : il ne faut pas disqualifier la famille, l'ASE tient à ce que les enfants gardent une bonne image de leurs parents. La connaissance des enfants, c'est les parents qui l'ont.*

Maintenant, les parents sont très présents et facilement en conflit avec nous. Il ne faut ni blesser les parents, ni les enfants ; se préserver des possibilités de travail avec les parents. Reprendre ensemble les raisons du placement, quelques fois c'est possible, avec d'autres parents c'est plus difficile. Certains n'ont pas compris pourquoi on enlevait leurs enfants. »

Un éducateur : *« Les raisons du placement sont abordées avec les parents dès lors qu'ils ont confiance en l'éducateur ; il est rare qu'il y ait un placement en urgence, les premiers contacts se passent en entretien pour recueillir les souhaits de l'enfant et les souhaits des parents et pour organiser le placement. L'éducateur connaît l'enfant avant son admission. L'arrivée de l'enfant est préparée dans le groupe d'enfants qui va l'accueillir. »*

Quand l'enfant est confié en famille d'accueil, qui parle à l'enfant de son histoire ? Est ce que l'on dit tout à l'assistante familiale ?

Le point de vue d'assistantes familiales :
« C'est la tendance mais certains professionnels ne veulent pas, pensent que ce n'est pas utile de tout nous dire. J'ai l'exemple d'une jeune fille de 14 ans qui vient d'arriver chez moi après avoir vécu 4 ans en foyer qui me demande pourquoi elle a été placée. Au changement de lieu d'accueil, l'enfant a besoin de réentendre son histoire. »
De même, un petit garçon raconte souvent son rêve à son assistante familiale sur le thème de l'abandon. Il lui est nécessaire de revenir régulièrement sur cette question de l'abandon, ce que fait son assistante familiale en le déculpabilisant.
« On nous explique les raisons du placement et l'on en parle avec l'enfant. Mais l'enfant ne veut pas toujours entendre, il préfère que ce soit la faute de l'assistante sociale plutôt que celle de ses parents. Désormais, dans le mois qui suit le placement, l'enfant est reçu par la psychologue et l'éducatrice vient à la maison. »
Une assistante familiale dit que désormais elle ose parler à l'éducateur des difficultés qu'elle rencontre avec l'enfant. *« Avant, on avait peur du jugement, d'être jugée incapable ».*
« Les entretiens se font toujours à la maison. Au bureau c'est pour les visites médiatisées. »
Ainsi, au cours de nos échanges, l'assistante familiale nous est apparue l'interlocuteur privilégié de l'enfant, celle à qui il peut demander autant de fois que nécessaire : *pourquoi j'ai été placé ?*

L'enfant a-t-il un interlocuteur privilégié qui le voit seul à seul ? Qui porte son histoire avec lui ?

Dans un foyer, l'enfant peut se confier à quelqu'un, quelle que soit cette personne. *« Pour être écoutée, je parlais à des personnes pas forcément habilitées »* précise un témoin
Les professionnels ont l'impression qu'il y a aujourd'hui des ruptures de par une succession d'intervenants alors que l'information de l'enfant en fonction de ses préoccupations est plus aisée si l'enfant est pris en charge longtemps par les mêmes personnes. *« Les principes de la réorganisation de l'ASE (2005) préconisent un interlocuteur unique car c'est insécurisant pour les enfants de voir différentes personnes aux différentes étapes du placement. » « Au vu des témoignages entendus, il ne faudrait pas risquer de morceler la prise en charge, ce qui serait difficile à vivre pour les enfants et aussi pour les parents ».*

Le droit des parents :

S'exprime le sentiment très fort qu'aujourd'hui tout est fait pour que les enfants soient maintenus dans leur famille (AEMO, placement à domicile). *« Le placement est demandé alors que la situation est devenue critique, ce qui est dommageable pour le développement de l'enfant ». « Et puis, le droit des parents prime. Il est difficile pour les enfants de se repérer. On pourrait penser que cela ne va pas toujours dans l'intérêt de l'enfant. Comment faire autrement ? »*

Le dossier

L'importance des photos est soulignée par tous les participants qui préconisent d'en déposer dans le dossier de l'enfant. Aujourd'hui, certaines familles d'accueil font un album photo, à l'instar de la pouponnière qui le réalise soigneusement pour chaque enfant.
Les écrits des éducateurs sont parfois lus aux enfants.
« Enfants de l'ASE, cela nous suit toujours ...on n'a pas eu de photos, pas d'anniversaire » déplore encore un témoin.
L'association ADEPAPE estime avoir joué un rôle primordial pour favoriser la consultation des dossiers, car l'application de la loi de 1978 sur l'accès des usagers au dossier administratif les concernant a beaucoup tardé.

Aujourd'hui change-t-on le lieu de placement des enfants ?

Bien que l'on sache, et les témoignages le confirment, que la notion de stabilité du lieu de placement est importante, notamment parce que l'enfant s'y construit son histoire plus facilement, on y est parfois contraint :
- L'enfant atteint la limite d'âge des critères d'admission de l'établissement.
- A partir de l'adolescence, le changement du comportement de l'enfant n'est pas accepté au sein de la famille d'accueil qui demande son départ.
- Le vieillissement de la famille d'accueil justifie sa retraite, si elle le souhaite ou bien si elle n'a plus le dynamisme requis pour la prise en charge de l'enfant.

Pour que le changement ne soit pas rupture

Aujourd'hui, pendant leur formation initiale, les assistantes familiales apprennent à prendre confiance dans leur capacité à écrire, elles sont sensibilisées à

l'importance de prendre des photos et de constituer un album pour l'enfant. Le *livret de vie*, préconisé par l'étude apparaît une idée intéressante aux participants. Il pourrait consigner photos, chansons, souvenirs anecdotiques, premières acquisitions : *« Oui, ce serait bien, on peut partir, il reste quelque chose de ce que l'on a vécu »* approuve un témoin.
Par le biais du parrainage, on peut désormais organiser le maintien des liens avec une ancienne famille d'accueil. Un témoin rapporte qu'il aimait sa nounou mais, quand elle est devenue trop vieille, un autre lieu de vie pour lui a été nécessaire. Il aurait pu conserver cette relation positive. En l'absence de tout lien avec ses parents, elle serait devenue une sorte de *marraine*. Dans le Département, 12 enfants sont ainsi actuellement parrainés par leur ancienne famille d'accueil ou par un membre de l'équipe de leur Maison d'enfants.
Un témoin a déploré avoir manqué *« d'une personne référente toute la vie, qui nous donne pour que l'on puisse en faire autant »*. Il semble que des parrains pourraient combler un certain nombre de ces attentes inassouvies, offrant un fil continu et l'identification des petits besoins ordinaires.

Lors de l'enquête comme lors des consultations de dossiers, un grand nombre de personnes disent avoir été maltraitées ou négligées.

Outre le fait de ne pas avoir reçu d'affection, ils font état de punitions, d'humiliations, de coups, d'abus sexuels du mari ou du fils, d'exploitation pour les travaux ménagers, ce qui leur a parfois laissé des séquelles au plan physique ou psychologique. A ces constats s'ajoutent des griefs adressés à la famille d'accueil : alcoolisme, abus financier (détournement des vêtements, de l'argent pour la nourriture, des cadeaux reçus des parents) et des griefs adressés à l'institution : la famille d'accueil était prévenue par l'éducateur de la visite à l'enfant qu'elle mettait en garde, le menaçant du pire s'il exprimait son insatisfaction.
Lorsqu'il osait parler de ce qu'il subissait, l'éducateur ne le croyait pas toujours, d'autant qu'ils n'avaient le plus souvent pas d'échange seul à seul. L'institution ne recourrait pas à la justice, ne portait pas plainte ; alors, les révélations des enfants ne donnaient pas lieu à une enquête.
« Une assistante sociale allait voir mon frère placé dans une ferme où il dormait sur la paille et a fait un rapport où tout allait bien, alors que c'était faux ».
« Dans la famille d'accueil, on a été maltraités et j'ai subi le fils. La DDASS a été avertie par le juge qui a demandé une enquête. Elle n'a jamais été faite, on nous a changés de lieu de placement (dans une maison d'enfants) mais le week-end, on devait retourner dans la même famille ».
« Nous n'avons pas parlé, l'assistante sociale a toujours écouté les plaintes de la nourrice, comme si on n'existait pas. J'entendais tous les mensonges. On avait peur. »
« Nous n'avons jamais été reçues seules par l'assistance sociale du service, elle venait une fois par an. Petit, l'adulte, on le craint... peut-être que maman ne va pas me garder...on s'est tues...»
« L'assistante sociale aurait pu nous prendre à part, nous parler. Je me connais, j'aurais parlé, j'aurais eu confiance. Maintenant, j'ai de la culpabilité, je n'ai pas pu parler pour la petite en garde qui a été abusée par l'entourage de la famille d'accueil. »
« Il y avait ce fils d'un premier mariage qui a commis des abus sexuels sur nous. La mère d'accueil s'était remariée avec un alcoolique. Ils avaient des problèmes avec leurs propres enfants. Nous, on faisait le ménage, je m'en suis ramassée... on faisait tout... j'étais une domestique. »
« Le fils de la maison, il nous voyait comme des choses, comme si on n'existait pas. »
« J'ai commencé à comprendre par rapport au fils de la famille d'accueil au collège, quand j'ai eu une éducation sexuelle, j'ai compris que ce n'était pas normal ce qui se passait. »
« Avant les familles d'accueil n'avaient pas d'agrément, il n'y avait pas d'enquête pour être famille d'accueil. Il n'y avait pas de formation, elles ne savaient pas comment faire. »
« On était bien chez la famille d'accueil ... parfois on devait aller à genoux sur une règle, les mains derrière le dos, avec une pince sur le nez... Non, ce n'est pas de la maltraitance, mais si j'avais rencontré l'assistante sociale seule, je lui en aurais sûrement parlé. »
« Enfant, je me suis fait frapper par mon éducateur du foyer parce que j'avais dit au gardien des plages qu'il était au café » (à défaut de surveiller son groupe d'enfants).

Alors c'est la question du paradoxe qui se pose pour ces enfants qui ont bénéficié d'une mesure de protection par le placement et, qui ont finalement vécu des choses difficiles qu'ils n'auraient peut-être pas vécues dans leur milieu familial.

Aujourd'hui, ne peut-on connaître la maltraitance en famille d'accueil qu'a posteriori ?

Le point de vue des professionnels :
« Cela fait peu de temps que la parole de l'enfant est entendue. L'enfant est maintenant reçu par le Conseil de famille, c'est important la parole de l'enfant. Même si l'on constate qu'aujourd'hui il y a encore des enfants qui sont mal dans les familles d'accueil ».
Les nourrices donnaient le gîte, le couvert, le strict minimum, maintenant il y a l'agrément, la formation... »
« Ce n'est qu'à l'occasion et au prix d'une fugue qu'une adolescente nous a parlé des mauvais traitements qu'elle subissait. On essaie d'être au plus proche des enfants mais on peut quand même passer à côté de ce genre de situation. Ainsi l'enfant ne s'autorise pas forcément à parler c'est pourquoi il faut être très vigilants, s'appuyer aussi sur nos ressentis et travailler en équipe, chacun portant un regard différent sur l'enfant ».

On a les moyens de constater

Certains pensent que nous avons les moyens d'évaluer les privations et les violences faites aux enfants dans les familles d'accueil, puisque nous sommes spécialisés

dans l'accueil familial. Qu'en est-il ?
Comment est vécue l'articulation entre l'équipe éducative et l'assistante familiale ? A-t-elle des répercussions sur la révélation de la maltraitance ?
La notion de *collègue* est parfois floue et les éducateurs ne se sentent pas à l'aise dans leur rôle de contrôle du placement chez l'assistante familiale. Alors que l'assistante familiale est désormais une collègue, comment est elle associée au projet éducatif de l'enfant ? Peut-on penser que l'impliquer davantage pourrait éviter qu'elle ait des attitudes inappropriées ? Le fait de pouvoir évoquer en groupe de parole, en formation continue, en entretien, de leur prise en charge des enfants participent aussi de cette prévention.
Quelle part de responsabilité revient aux équipes éducatives quand la maltraitance n'est pas perçue ? Les témoins ont souvent dit : *« Si l'on m'avait tendu la perche pour parler, j'aurai parlé... »* Chacun doit veiller à examiner ses résistances, peut-être pour voir ce qu'il n'a pas envie de voir.

Pourquoi les enfants ont encore peur de confier les mauvais traitements subis dans sa famille d'accueil ?

Ils ont peur d'aller ailleurs, peur de l'inconnu, peur de partir...
« Lorsque l'on a des doutes, on cherche à en savoir plus auprès de l'enfant qui ne parle pas toujours. On ressent son malaise au sein de la famille mais il ne saisit pas les perches tendues, alors on ne peut rien faire pour l'instant. L'enfant est pris dans des relations de loyauté, ce qui peut expliquer son soutien implicite parfois à son lieu d'accueil. Il fait ce qu'il peut pour se préserver, il cache ce qu'il éprouve, il se tait par crainte d'être déplacé. »
« Ou bien il manifeste cela par de l'agressivité, et finalement on donne raison à l'assistante familiale c'est cet enfant qui va mal, il est trop difficile ! »
« C'est pour cela qu'il faut une personne qui suive l'enfant tout au long de son placement, comme un parrain avec lequel il se sentira en confiance. » Pour autant, une personne de passage, comme un éducateur remplaçant, peut parfois être le dépositaire de révélations de mauvais traitement, l'enfant contournant alors les alliances implicites de son éducateur habituel avec son assistante familiale.

Au delà des sévices physiques, violences et négligences, et abus sexuels, C'est quoi la maltraitance ?

Est-ce ne pas faire dîner les enfants avec l'ensemble de la famille ?
Est-ce créer des contacts obligatoires avec des parents pathogènes et nocifs, même quand l'enfant dit *« je ne veux pas les voir »* ?
Est-ce ne pas utiliser l'intégralité de l'argent versé par l'ASE pour l'enfant ?
Est-ce n'offrir aucune stimulation récréative et culturelle ?
Est-ce ne jamais acheter la photo de classe ?
Est-ce habiller l'enfant avec des vêtements inadéquats ?

Le vécu de stigmatisation de l'enfant placé

Nous observons que persiste un *vécu d'être différent*, parfois à des petits riens que l'on pourrait sûrement éviter si l'on prenait soin de s'identifier à l'enfant.
On pourrait en effet lui éviter les poux, l'attente d'autorisation (de participer au voyage scolaire ou dormir chez un copain ...) qui n'arrivent pas à temps, le minibus à la sortie de l'école, l'absence de substitut parental à la réunion de parents d'élève ou au match de foot du dimanche, le matériel scolaire acheté bien après les autres ...

Quel destin pour les constats de maltraitance dans la famille d'accueil ?

Aujourd'hui encore, il est délicat pour un éducateur de dénoncer par écrit la maltraitance du milieu d'accueil.
« Quand l'assistante familiale saisit un syndicat ou un élu pour récuser les reproches, la pression est d'autant plus forte. Le travailleur social est sommé d'apporter des preuves 'irréfutables', qui sont parfois difficiles à établir.
« Depuis quelques années l'assistante familiale est devenue «une collègue à part entière» c'est encore plus complexe ».
« Nos rapports sont principalement rédigés pour le juge. On n'y décrit pas ce que l'enfant vit dans sa famille d'accueil, car cela est susceptible d'être lu ou entendu aussi par les parents et l'assistante familiale. Si les responsables des services de placement familial ne sollicitent pas de bilan régulier du fonctionnement de la famille d'accueil, on ne dispose pas d'autre instance ni de consigne pour l'écrire, alors on ne l'écrit pas. »
« Quand une assistante familiale - ou une assistante maternelle d'ailleurs - est maltraitante, la démarche de licenciement est très lourde et souvent n'aboutit pas. Les justifications à fournir sont énormes. Souvent, le seul moyen de l'empêcher d'exercer est de ne plus lui confier d'enfants » précise un médecin de la PMI en charge de l'agrément et de la gestion des assistantes maternelles.
« Un enfant a été retiré une assistante familiale qui le frappait. Elle a été reçue par le responsable sans l'équipe qui avait signalé les coups. Elle a ensuite été proposée à une autre équipe pour accueillir un nouvel enfant car elle disposait d'une place ! En fait, lors de l'entretien avec la responsable, elle a fait valoir que c'était l'enfant qui allait mal, c'est pourquoi, si l'on veut réellement faire le tour de ce genre de problème, il serait utile que l'équipe qui a été confrontée à son attitude soit présente lors de l'entretien avec le cadre ».
« Il semble que le traitement institutionnel des assistantes familiales soit un peu particulier, comme si l'on avait une dette relationnelle avec elles, du genre : elle nous a dépannés au pied levé, elle supporte au quotidien la souffrance de l'enfant ... *»*
« Il n'y a pas de procédure clairement identifiée en cas de signalement d'abus de la part d'une assistante familiale. C'est pourquoi on a parfois l'impression qu'il

ne se passe rien après que l'enfant ait parlé. C'est difficile. L'enfant alors se sent coupable d'avoir parlé ».

Ainsi, il ressort que les travailleurs sociaux ne connaissent pas le circuit de leurs notes révélant de la maltraitance et n'ont pas identifié un circuit balisé. Pour autant ils estiment qu'il est de la responsabilité de l'institution de prendre en compte les rapports des professionnels et oser, le cas échéant, prendre des mesures de licenciement à l'égard des assistantes familiales défaillantes.

Prévention de la maltraitance

Une MECS a choisi de mettre en place une instance d'analyse des pratiques à l'attention de tous les professionnels. Elle fut dans un premier temps centrée sur l'analyse de la culpabilité du personnel qui avait vécu une période où des abus sexuels avaient été commis par un éducateur sur des enfants placés. Depuis, une réunion régulière et obligatoire rassemble les professionnels de terrain et leur encadrement éducatif, sous le contrôle d'un psychanalyste chevronné. Cette instance se veut fonctionner comme un régulateur permanent et indispensable des attitudes éducatives quotidiennes de chacun. C'est un groupe d'expression qui fonctionne comme un tiers, avec la garantie qu'il n'y aura pas de sanction à avoir parlé mais qui doit permettre, le cas échéant, de cesser de couvrir son collègue défaillant, de se rendre compte que l'on *déraille*, de pouvoir l'exprimer et entendre ce que cela évoque chez l'autre : « cette veille doit s'entretenir activement, sous peine de s'exposer à des dérives ». Quand l'équipe éducative est cohérente et contenante, elle est en mesure de repérer que l'un des siens est dans l'abus, ensuite c'est au cadre de sanctionner, voire de licencier.
Pourquoi ne pas envisager une telle régulation des pratiques avec des assistantes familiales ?

Les dispositifs de vigilance éducative aujourd'hui ?

Un service de placement familial demande deux écrits annuels à l'assistante familiale et l'éducateur se rend une fois par mois à son domicile, mais il n'a pas souvent le temps de rencontrer l'enfant seul.
Un cahier de liaison pour l'enfant tenu par l'assistante familiale à l'attention de l'équipe éducative paraît un outil pertinent. Deux Unités d'Accueil Familial l'utilisent, sans obliger toutes les assistantes familiales à le pratiquer.
A la Maison d'enfants, le cahier de référence de l'enfant est considéré par les équipes comme très utile. On y note son suivi, sa parole, celle de ses parents et le projet personnalisé le concernant.
Il serait à utiliser aussi en placement familial, en y faisant de surcroit figurer l'utilisation du budget d'entretien alloué à l'assistante familiale pour l'enfant
Certains éducateurs s'imposent de rencontrer l'enfant seul une fois par mois en dehors de son lieu de placement, afin de tisser un lien de confiance et pouvoir recueillir sa parole, ses envies et ses soucis.

Conclusions :

Aujourd'hui encore, les carences de soins, les mauvais traitements psychologiques, les abus sexuels, restent difficiles à verbaliser par l'enfant. Quand l'institution reconnait la maltraitance, l'enfant est retiré de son lieu d'accueil sans que nous soyons encore certains d'avoir pris le soin d'en parler suffisamment avec lui.

Nous pensons avoir mis en évidence quelques suggestions.

Contrôler et accompagner pour prévenir la maltraitance :
1 - Développer des procédures de contrôle hiérarchique incontournables
2 -Mettre en place des groupes d'analyse des pratiques réguliers, pérennes, obligatoires et soigneusement encadrés, pour les assistantes familiales et les éducateurs d'internat.

Traiter la maltraitance :
1 - Se donner les moyens de l'entendre, l'écouter, l'observer. Créer des situations où l'enfant est rencontré seul, où il puisse être entendu
2 - La nommer, l'écrire
3 - Transmettre ces écrits jusqu'aux responsables fonctionnels, aux services d'embauche, afin qu'y soit donnée une suite professionnelle, voire judiciaire.
4 - Rendre compte de ce processus à l'enfant victime.

Impression : Imprimerie du Département de Seine-Maritime / Octobre 2011
Crédit Photo : Denis Girard, Photo Ellebé - Rouen